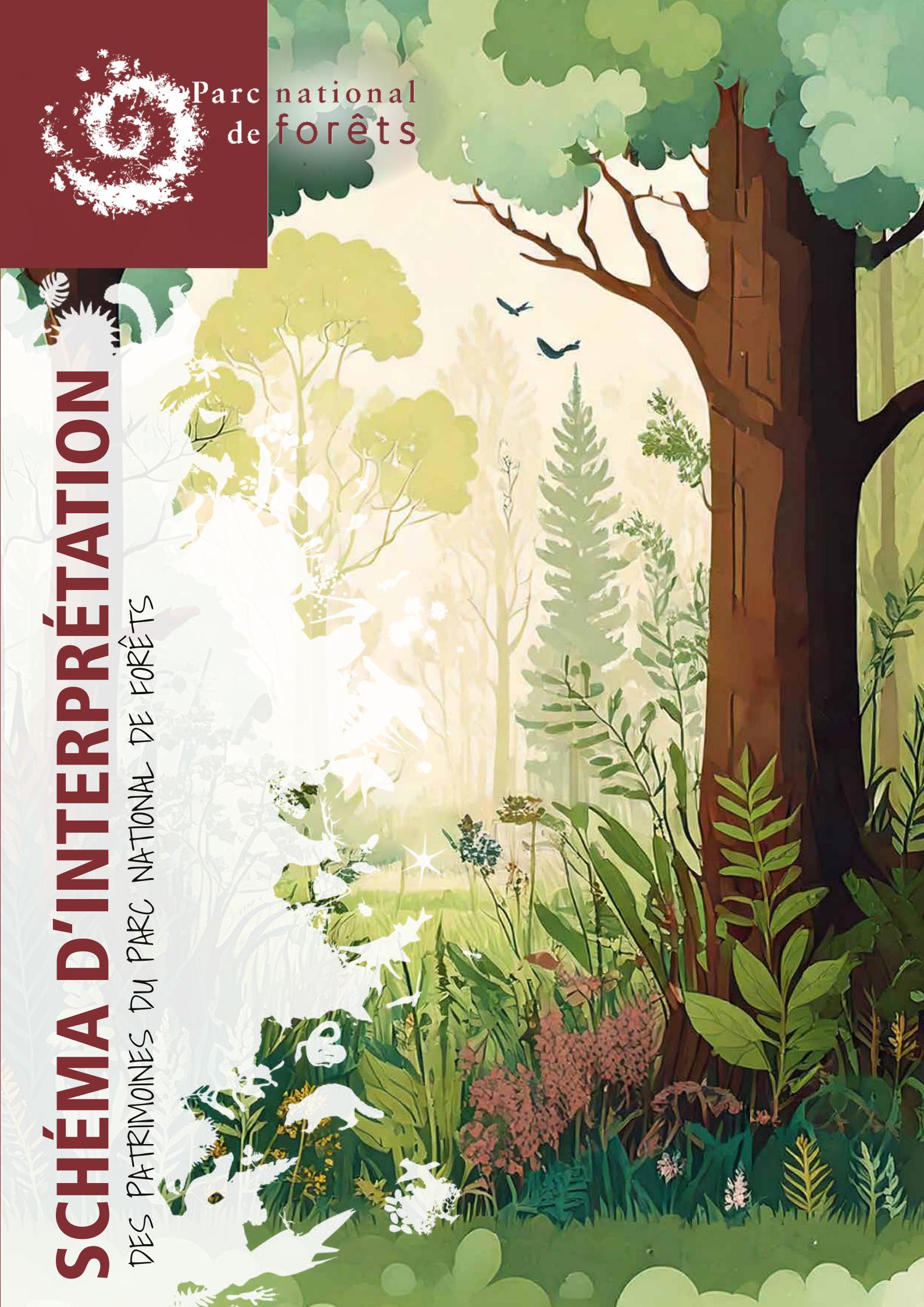


SCHÉMA D'INTERPRÉTATION

DES PATRIMOINES DU PARC NATIONAL DE FORÊTS

Parc national
de forêts





LE PARC NATIONAL DE FORÊTS INAUGURE LE TEMPS DES ARBRES ET DE LA FORÊT.

La création du Parc national de forêts en France métropolitaine, en zone de plaine, entérine une nouvelle ère où humains et arbres s'engagent dans de nouvelles cohabitations et de nouvelles coopérations.

La forêt a montré ici combien elle pouvait être une ressource. Elle a offert un refuge en temps de guerre. Elle a accompagné l'industrialisation du territoire, fournissant l'énergie nécessaire à de nouvelles techniques et savoir-faire. Elle a fourni du bois à la marine nationale ou plus récemment à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Et elle est source de revenus pour toute une filière.

Elle accueille des pratiques traditionnelles séculaires qui lient les habitants à leurs bois, à travers des activités de cueillette, affouage, ou chasse, et offre un cadre de loisirs et de ressourcement vecteur d'attractivité. Elle protège une biodiversité devenue rare, engendre une vie abondante, et veille sur un écosystème complexe, si sa naturalité est préservée, voire laissée en libre évolution. Elle protège l'avenir de l'Homme en luttant contre des changements climatiques, malgré les menaces qui pèsent sur certaines essences d'arbres.

La forêt constitue ici un espoir : dès qu'on laisse faire, la faune sauvage peut revenir, à l'image de la cigogne noire. La restauration écologique porte des fruits rapidement. Une autre façon d'exploiter la ressource bois est possible. La forêt-irrégulière école (FIE) d'Auberive a montré la voie avec la mise en place d'une sylviculture mélangée à couvert continu, sans coupe rase. La plus grande Réserve intégrale de France donne l'espoir d'observer finement le retour à une forêt naturelle en libre évolution.

La forêt nous questionne aujourd'hui : comment cohabiter ou coexister avec la forêt ?

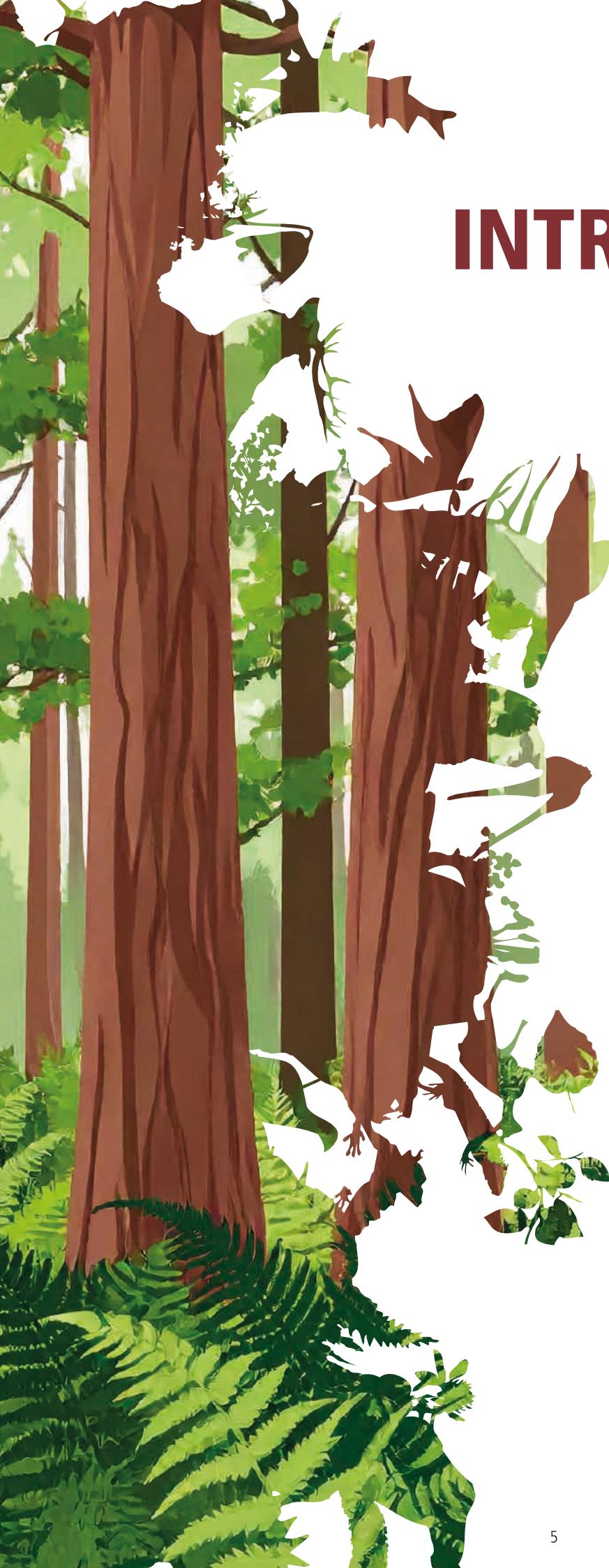
Quelle autre manière de ressentir et d'être au monde peut-elle nous insuffler ? La forêt n'est-elle pas elle-même porteuse de solutions (solutions fondées sur la nature) pour le présent et le futur ?

Le territoire du Parc national de forêts doit inspirer de nouvelles façons de faire et annoncer ce temps de transition, proposé aux acteurs et habitants. Pour cela, une redécouverte de la forêt naturelle est plus que jamais nécessaire, une éducation en direction du plus grand nombre, dont les habitants seront peu à peu garants et précurseurs.

Les thèmes proposés dans le schéma d'interprétation explorent de nombreuses pistes pour redécouvrir ce qu'est une forêt avec toujours le parti pris assumé de présenter ces thèmes forts sous l'angle du territoire spécifique du Parc national de forêts, avec ses particularités, ses valeurs et ses messages éducatifs.

Ce premier schéma d'interprétation se doit d'inaugurer le Temps des arbres, pour que dans 10 ans, en 2034, le Parc national de forêts soit devenu le territoire de référence pour la redécouverte de la forêt naturelle par le grand public.





INTRODUCTION

Le Parc national de forêts est un territoire d'exception par la valeur de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers. La conservation de ces patrimoines, mission centrale du Parc national, s'appuie sur une forte mobilisation de tous les acteurs de la société. Pour réussir cette mobilisation, il est indispensable de bien connaître ces patrimoines et de transmettre cette connaissance à tout type de publics : habitants, touristes, enfants, adultes, français, étrangers. L'interprétation des patrimoines permet de susciter l'émerveillement, d'attiser la curiosité et de transmettre des connaissances. Le recours à l'émotion doit produire une plus grande appréciation de la valeur des patrimoines et susciter chez le visiteur le désir de les protéger. Le schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts identifie une liste d'éléments patrimoniaux à valoriser, des thèmes permettant cette valorisation, et plus largement un fil rouge ou récit permettant de relier les différentes parties de ce territoire.

Ce schéma d'interprétation traduit d'une part la richesse inestimable de ce territoire, la volonté d'en parler à tous et d'autre part constitue la colonne vertébrale d'une multitude de projets qui viendront équiper différents lieux du Parc national.

1

Présentation de l'interprétation des patrimoines

1.1 - Les buts de l'interprétation : susciter l'émotion, provoquer de la curiosité, encourager la protection des patrimoines p8

A - Les principes de l'interprétation des patrimoines p8
B - Une attente inscrite à la Charte du Parc national de forêts p8
C - Les objectifs du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts .. p9

1.2 - La méthodologie participative employée et les étapes p9

2

Interpréter un territoire d'exception : état des lieux

2.1 - Présentation générale du Parc national de forêts p10

A - Les paysages du Parc national de forêts .. p10
B - Les habitants et les visiteurs du territoire .. p13
C - Les outils permettant la découverte du territoire en mobilité douce (à pied, cheval, vélo...) p14

2.2 - Les patrimoines du Parc national propices à l'interprétation : futurs vecteurs d'éducation à l'environnement et de développement territorial p16

A - Liste des patrimoines culturels..... p16
B - Liste des patrimoines naturels p24
C - Les offres de découverte existantes p33
D - Analyse de l'offre en sites d'interprétation du patrimoine du Parc national de forêts ... p34





3 Le Synopsis pour la mise en interprétation du territoire du Parc national de forêts

3.1 – *Le fil conducteur du schéma d'interprétation* p36

3.2 – *La thématique centrale : « Le Parc national de forêts inaugure le temps des arbres et de la forêt »* p37

3.3 – *Les 15 thèmes du schéma d'interprétation* p39

4 Le déploiement de l'interprétation des patrimoines dans le temps

4.1 – *Analyse de la répartition territoriale des sites pré-identifiés* p50

4.2 – *Les priorités opérationnelles du schéma d'interprétation* p51

A - Les portes de cœur : abris et aménagements annexes p52
B - Aménagements des sites du territoire p54
C - La création d'itinéraires structurants p56

4.3 – *Les moyens financiers et humains* p56

PERSPECTIVES p58
ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE p59
MÉTHODOLOGIE ET RÉFÉRENCES p59
ANNEXES : p60
Annexe 1 : Composition du comité de suivi (COSUI) p60
Annexe 2 : Composition du groupe de travail (GT) p60
Annexe 3 : Diagnostic complet des éléments identitaires du Parc national de forêts p61

1

PRÉSENTATION DE L'INTERPRÉTATION DES PATRIMOINES

1.1 - Les buts de l'interprétation : susciter l'émotion, provoquer de la curiosité, encourager la protection des patrimoines

A - Les principes de l'interprétation des patrimoines

L'interprétation des patrimoines est une pratique issue des parcs nationaux américains et conceptualisée par Freeman Tilden dans l'ouvrage « *Interpreting our Heritage* ». Cette pratique repose sur le principe que la seule contemplation ou l'information scientifique ne sont pas suffisantes pour la bonne compréhension d'un lieu, ou la satisfaction des attentes d'un visiteur. L'interprétation révèle au visiteur le sens caché de ce qui est visible. L'interprétation vise alors à impliquer le visiteur par l'expérience et l'émotion pour que ce dernier comprenne, apprécie et finalement protège ce qui est interprété.



“

L'interprétation du patrimoine est une activité éducative qui vise à révéler des significations et des relations grâce à l'utilisation d'objets originaux, par l'expérience personnelle, et par les médias illustratifs, plutôt que de simplement communiquer des informations factuelles.

Freeman Tilden (1957)

”

“

L'interprétation renvoie à l'ensemble des activités potentielles destinées à augmenter la conscience publique et à renforcer sa compréhension du site culturel patrimonial. Ceci peut inclure des publications, des conférences, des installations sur site, des programmes éducatifs, des activités communautaires ainsi que la recherche, la formation et l'évaluation permanente du processus même d'interprétation.

*La Charte d'Enseme (2007)
du Comité scientifique de l'ICOMOS
(Conseil International des Monuments
et des Sites) sur l'interprétation
et la présentation*

”

B – Une attente inscrite à la Charte du Parc national de forêts

Le Parc national de forêts a souhaité, dès sa création, bénéficier d'un document structurant l'offre de découverte du territoire et qui réponde à des enjeux identifiés dans la Charte (livret 2), à l'échelle du Cœur et de l'ensemble du territoire :

Objectif 10 (pour le Cœur) : organiser la découverte du Cœur du Parc national

Mesure 1 : organiser l'accueil du public et faire découvrir les patrimoines du Cœur
Mesure 2 : partager l'espace du Cœur entre tous les usagers.

Plusieurs actions découlant de ces mesures sont l'aménagement de portes du Cœur, la réalisation d'études de suivi et d'évaluation de la fréquentation de ces portes, la réalisation d'un schéma d'interprétation, et la proposition d'offres de découverte du Cœur et de ses patrimoines.

Orientation 18 (pour le Cœur et l'Aire d'adhésion) : valoriser et s'approprier les patrimoines

Mesure 1 : faire découvrir les patrimoines et sensibiliser à leur préservation.

L'une des actions qui découle de cette mesure est la construction d'un plan d'interprétation des patrimoines, entendu comme le schéma d'interprétation présenté ici.

Le schéma et les plans d'interprétation qui en découlent, constituent l'ossature de la stratégie d'accueil et de mise en valeur du Parc national et de ses patrimoines. Ce chantier répond à la demande des acteurs du territoire engagés dans son développement touristique. Par l'interprétation des patrimoines, le Parc national de forêts cherche à révéler la spécificité de ses lieux emblématiques, en impliquant le visiteur, en lui laissant une part active dans la découverte. L'interprétation des patrimoines est une démarche holistique qui cherche à rendre le patrimoine accessible, à stimuler l'émotion, à partager des connaissances de manière plaisante et à encourager la protection et l'appropriation des sites historiques, culturels et naturels.

C - Les objectifs du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts

L'interprétation permettra aux visiteurs de vivre une expérience sensible du territoire à travers une visite active, participative, ludique et sensorielle. Il s'agit de créer des liens entre le lieu et le visiteur. Cette démarche se veut créative et au service d'un message que le Parc national souhaite proposer aux visiteurs. Elle doit révéler des enjeux et inciter à s'interroger sur le lieu et son devenir, en considérant les patrimoines comme un lien entre le passé, le présent et l'avenir.

Il est primordial que chacun des sites retenus ait sa propre identité et ses propres particularités tout en constituant un réseau cohérent dans l'interprétation des espaces du Parc national. Il faut également s'assurer que ces sites affichent une complémentarité entre eux dans le but d'inviter le visiteur à déambuler sur l'ensemble du territoire.

Le schéma d'interprétation des patrimoines a également pour vocation de déterminer une offre écotouristique portant les valeurs du Parc national de forêts. Elle s'appuiera sur les acteurs du territoire en les fédérant autour d'un message « Parc national » afin de renforcer la qualité de l'accueil sur le territoire tout en maintenant un équilibre entre respect des patrimoines, en particulier naturels, et développement des activités économiques.

1.2 - La méthodologie participative employée et les étapes

Le schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts a été coordonné en interne par Solène de Donato, chargée mission paysage et interprétation au Parc national, avec l'appui des agents du Parc national et l'accompagnement de l'agence Luth Médiations.

Un Comité de suivi (COSUI) a été mis en place. Composé d'élus, d'acteurs socio-économiques du territoire du Parc national de forêts, de membres du conseil scientifique (cf. annexe 1), ce COSUI a apporté un point de vue transverse sur les éléments structurants du schéma d'interprétation telles que les orientations stratégiques ou les thématiques identifiées. Il a contribué à orienter les choix stratégiques de ce schéma d'interprétation.

En parallèle du COSUI, un groupe de travail interne (GT) au Parc national de forêts a formulé des propositions et affiné les approches et les propositions pour chaque étape. Ce GT a contribué à définir les thématiques et parties pris d'interprétation incontournables sur le territoire de manière à transcrire le plus fidèlement possible l'identité locale. Il est composé de membres de l'équipe technique du Parc national (cf. annexe 2).

Enfin, deux ateliers de concertation, auxquels ont été invités de nombreux acteurs et des élus du territoire du Parc national, ont été organisés afin d'alimenter l'état des lieux des sites du territoire, puis de consolider et de prioriser les thématiques destinées à structurer le schéma d'interprétation.

Un immense merci à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la création de ce document : le groupe de travail interne, le cabinet Luth Médiations, les volontaires des groupes de réflexion, et bien d'autres encore.



2

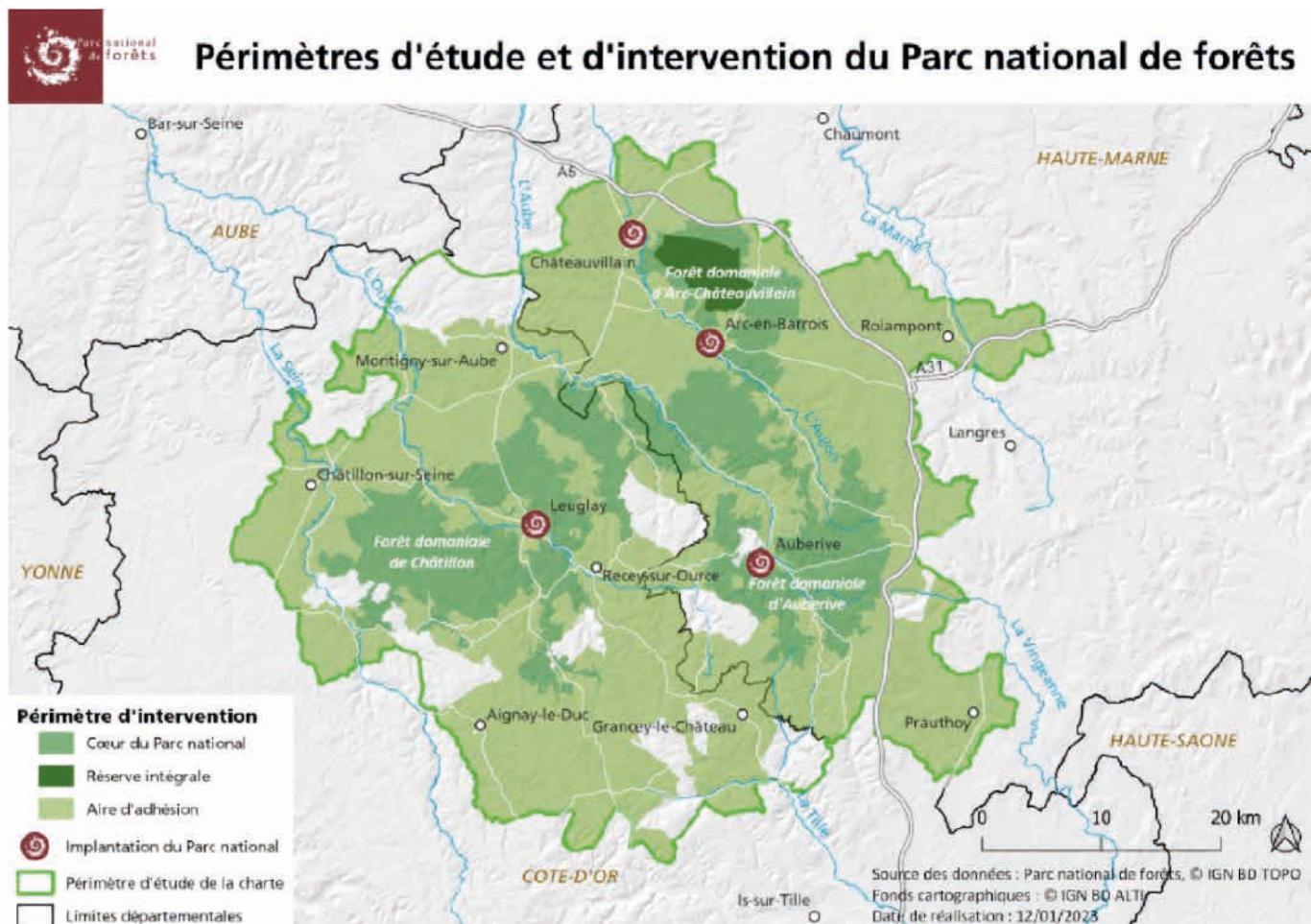
INTERPRÉTER UN TERRITOIRE D'EXCEPTION : ÉTAT DES LIEUX

2.1 - Présentation générale du Parc national de forêts

A – Les paysages du Parc national de forêts

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la protection de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire caractérisé par sa ruralité et sa forte dimension forestière.

L'Aire optimale d'adhésion du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le Cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte. Son Cœur, c'est-à-dire le territoire doté d'une réglementation spécifique, couvre quant à lui plus de 56 000 ha et est à 95% forestier (carte ci-dessous).



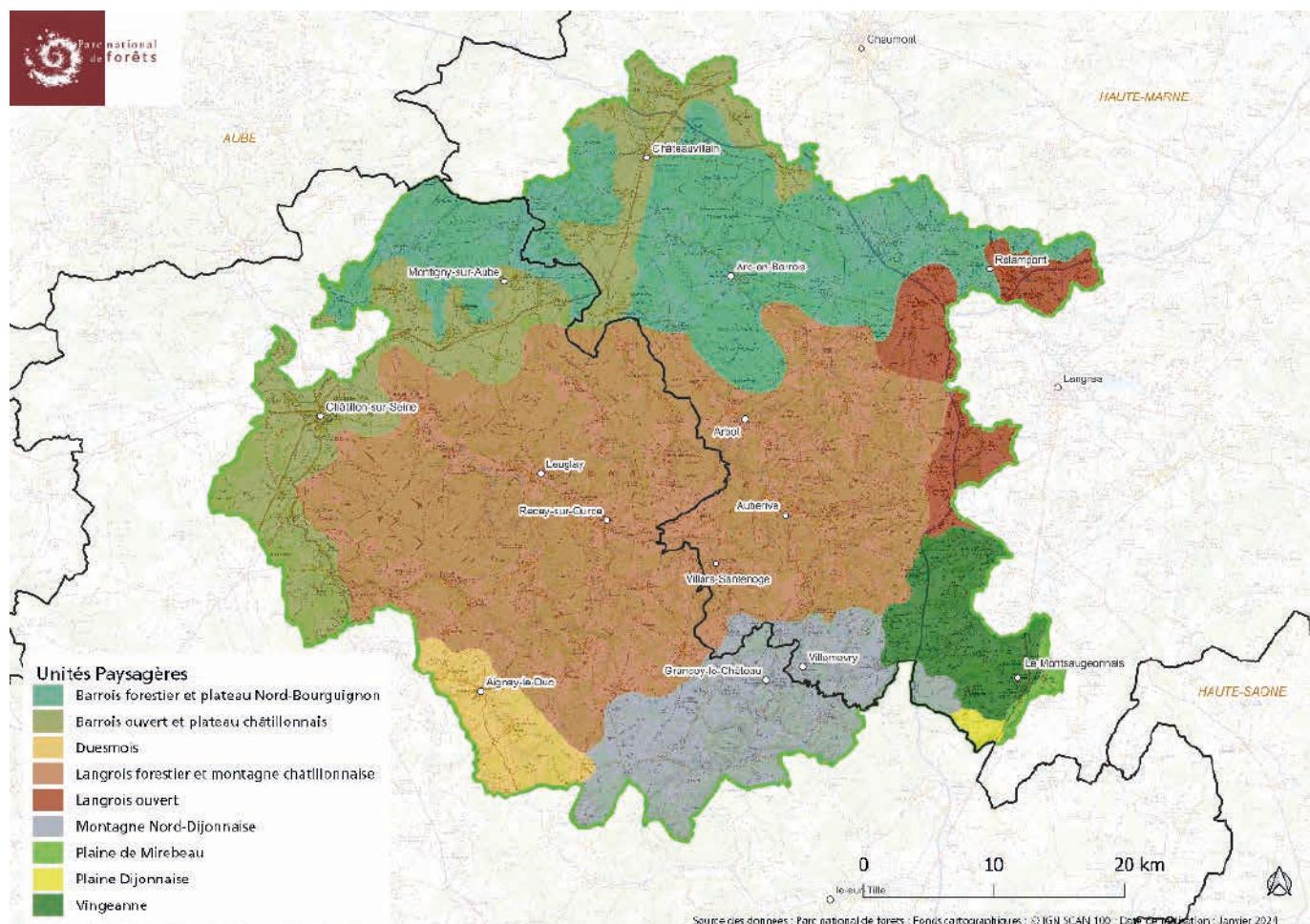
Le territoire du Parc national se situe sur le Plateau de Langres, compris dans le seuil Morvano-Vosgien, majoritairement composé de calcaire du jurassique. Cette formation géologique est à l'origine des paysages recensés sur le périmètre et influence les activités humaines parallèlement au climat, à la qualité des sols et aux reliefs. Ces caractéristiques territoriales composant le Parc national se traduisent par les neuf entités paysagères

distinctes suivantes : (1) le Barrois ouvert et Plateau châtillonnais, (2) le Langrois forestier et Montagne châtillonnaise, (3) le Barrois forestier et Plateau nord bourguignon, (4) le Langrois ouvert, (5) la Vingeanne, (6) la Plaine de Mirebeau, (7) la Plaine dijonnaise, (8) la Montagne nord dijonnaise et (9) le Duesmois.



Au sein de ces neuf entités s'insèrent les villages. Ces derniers sont majoritairement présents dans les vallées et les plaines, les activités humaines nécessitant la proximité de l'eau. La présence d'alignements d'arbres, de haies bocagères, de murs de pierres sèches, de ponts et de calvaires confère une dimension bucolique tout en témoignant d'une présence humaine ponctuelle et discrète. La faible densité d'habitations regroupées au sein de petits centres bourgs structurés autour d'un axe principal est complétée par un petit réseau de fermes isolées. La mairie,

l'église, une fontaine, un lavoir ou un arbre remarquable marquent généralement le centre du village. La dispersion de ces villages sur le périmètre permet de contenir l'occupation humaine du sol. Plus des deux tiers du territoire du Parc national sont des milieux à dominante naturelle (forêts ou prairies) et les secteurs artificialisés représentent moins de 5% de sa surface. Ainsi, cette présence anthropique discrète est à l'origine d'un sentiment de naturalité au sein d'un territoire préservé et prisé de ses usagers.



Au sein du cœur du Parc national, deux ambiances paysagères ressortent :

- A1 - Le paysage de la région d'Auberive

Les paysages de la région d'Auberive sont constitués de reliefs ondulés, avec de petits secteurs de plateaux présentant de nombreux versants à dominante forestière. La forêt est très découpée, impliquant une forte imbrication de celle-ci avec les espaces agricoles créant un important linéaire de lisières.

La population est fortement attachée au territoire et à son paysage. De nombreuses initiatives de développement local (Communauté de communes, SIGFRA*) axent leur développement territorial sur la qualité de ces espaces naturels et notamment sur le maintien d'un couvert forestier continu.

Comptant de nombreuses sources, la région d'Auberive est constituée d'un réseau complexe et dense de vallées, routes et chemins, cours d'eaux, fermes et villages traditionnels. Le paysage forestier est plus ouvert et lumineux que sur le reste du Cœur et se mélange avec les espaces agricoles plus ou moins anthropisés. Encore aujourd'hui, sa structuration fait écho aux cisterciens qui depuis l'Abbaye d'Auberive, ont défriché des fonds de vallons pour y planter des fermes (appelées des granges), constituant des enclaves agricoles toujours présentes aujourd'hui.

* SIGFRA : Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière Région Auberive – Sur près de 6000 hectares, une sylviculture mélangée à couvert continu, encore appelée « futaie irrégulière », est appliquée. Ainsi, chaque parcelle de la forêt est composée d'arbres de plusieurs espèces (plusieurs essences) et de tous âges. Cette gestion irrégulière reste peu pratiquée en France car elle est plus complexe pour l'exploitant, qui, au lieu de « moissonner » la parcelle en une fois, doit prélever à intervalles réguliers les arbres exploitables. Ce mode de sylviculture est plus respectueux de l'écosystème forestier car chaque parcelle conserve en permanence un couvert forestier. Cette expérimentation est conduite depuis 25 ans par l'ONF dans les forêts du SIGFRA (soit 6000 ha).



Paysages de la région d'Auberive

- A2 - Le paysage du plateau châtillonnais et du Barrois (forêt d'Arc-Châteauvillain)

Le paysage du plateau forestier du châtillonnais et du Barrois est à dominante forestière et se divise en trois ambiances différentes : (1) de vastes étendues boisées planes traversées par des routes, (2) des espaces de grandes cultures parfois en trouées comme autant de clairières ménageant différents plans et des bosquets en lisières, et enfin, (3) des vallées ou combes plus ou moins étroites entaillant le plateau. Ces ambiances induites par les boisements forment des jeux d'ouverture et de fermeture du paysage, lui conférant des ambiances tantôt intimes, ou offrant parfois le grand paysage à la contemplation.

Les vallées de l'Ource et de l'Aube et leurs nombreux affluents constituent des ensembles hydrographiques particulièrement remarquables et unifiés. Si les grandes cultures (céréales ou légumineuses) dominent sur les pentes douces, les fonds de vallées, généralement inondables sont davantage occupés par des prairies bocagères. Des murs et des haies y délimitent les parcelles contrastant avec les plateaux où les fermes sont isolées.

À l'échelle du territoire du Parc national, la cuesta oxfordienne ou Côte de Meuse au nord-ouest, ainsi qu'à un degré moindre, la côte de Moselle au sud-est, les deux derniers rebords du Bassin parisien, constituent des reliefs structurants. Elles offrent des points de vue et présentent des formes d'occupation du sol particulières avec notamment des espaces de vergers, de vignes ou encore des pelouses sèches. Des buttes témoin, formées par l'érosion différenciée de ces cuestas constituent souvent des marqueurs paysagers forts, comme le Mont Lassois, le Mont de Latrechy, la butte de Montsaugeon ou encore les Jumeaux de Massingy. Ce sont autant de points de vue potentiels, complétés par d'autres reliefs comme la butte de Taloison ou le Mont Aigu à Buneuvre disséminés sur le territoire du Parc national.



Paysages du plateau Châtillonnais et du Barrois

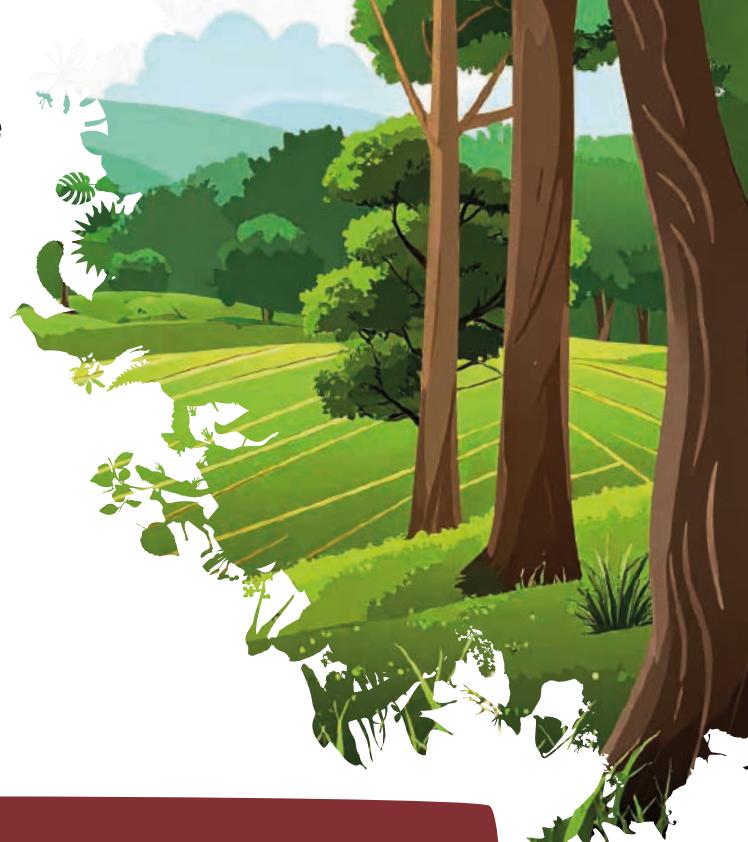
B - Les habitants et les visiteurs du territoire

- B1 - Les éléments démographiques du territoire

La démographie du territoire se caractérise par une décroissance régulière et ancienne. Par ailleurs, la densité de population moyenne (supérieure à 10 hab./km²), également à la baisse au cours des dernières décennies, cache des disparités importantes, un tiers des communes du périmètre d'étude ayant moins de 5 hab./km². Cette population, de l'ordre de 25 000 habitants sur le périmètre, est relativement âgée, puisqu'elle compte près de 23 % de plus de 65 ans (contre seulement 16,5 % pour la moyenne nationale), et à contrario, seulement 22 % de moins de 20 ans (contre 25 % à l'échelle nationale).

- B2 - Les visiteurs

Le Parc national de forêts est encore jeune (créé en 2019) et bénéficie pour l'heure d'un recul insuffisant sur sa fréquentation touristique. Cependant, des tendances émergent déjà. Les données collectées via FluxVision sur l'année 2022/2023, issues du bornage téléphonique des visiteurs, permettent de savoir si les visiteurs passant sur le territoire sont résidents étrangers ou résidents français et de quelle région ils viennent.



Trois catégories de visiteurs ont été définies :

- **Les touristes** : les personnes ayant choisi le territoire pour le découvrir. Ces personnes dorment sur la zone d'étude et ne sont pas issues du territoire. Ils viennent sur le territoire pour effectuer du tourisme vert.
- **Les excursionnistes** : des personnes entrant sur la zone d'étude pour une durée d'une journée, mais ne dormant pas sur le territoire étudié. Ils viennent pour vivre une expérience singulière.
- **Les touristes en transit** : les personnes faisant une halte sur leur trajet à l'intérieur du périmètre d'étude. Ils passent peu de temps sur le territoire et effectuent souvent une visite courte.

Selon les premiers relevés sur un an, les courbes montrent une nette augmentation du nombre de visiteurs venant sur le territoire de mai à septembre avec un pic de fréquentation au mois d'août. Les visiteurs sont pour 25 % d'entre eux des résidents étrangers. Les deux pays les plus représentés sont les Pays-Bas et la Belgique. Ils représentent à eux deux près de 43 % des étrangers venant sur le territoire du Parc national de forêts.

Le profil d'âge des visiteurs est très disparate. Il est composé à 36 % de personnes ayant, soit plus de 65 ans, soit moins de 18 ans (à valeur égale). Les 25/64 ans représentent environ 56 % des visiteurs avec une sous-représentation des 18-24 ans à hauteur de 8 %.

Il existe deux autres types de « touristes » à prendre en compte mais pour lesquels les données sont encore insuffisantes :

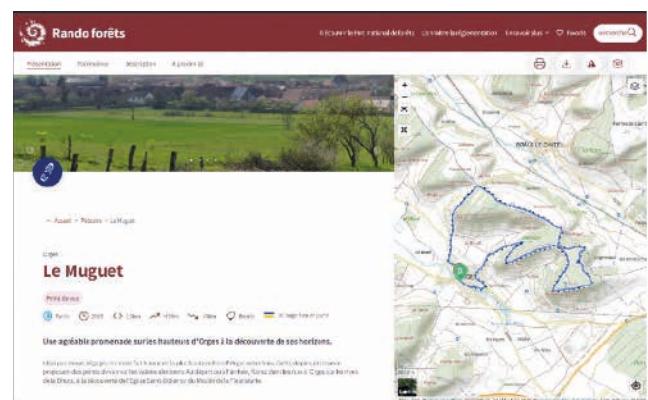
- **Les habitants** : ils connaissent le territoire et vont progressivement s'approprier le Parc national et redécouvrir les richesses locales.
- **Le public professionnel** : dont les scientifiques ou des personnes liées au milieu forestier. Ils viennent pour chercher des informations précises dans un but professionnel.



C - Les outils permettant la découverte du territoire en mobilité douce (à pied, cheval, vélo...)

Afin de découvrir des richesses du territoire, plusieurs possibilités d'arpentage s'offre aux visiteurs. L'outil « Rando forêts » a été développé et déployé par le Parc national afin d'accompagner les visiteurs du Parc national de forêts dans la préparation de leurs balades et randonnées en autonomie.

Ce logiciel très intuitif est accessible sur internet et permet la découverte des patrimoines à travers le territoire du Parc national de forêts grâce à des itinéraires décrits et cartographiés. Les informations essentielles sont disponibles (durée, dénivelé, balisage, etc.) mais également la découverte de points d'intérêt (POI) le long de ces itinéraires. Les sentiers sont ouverts aux randonnées pédestres, équestres ou encore aux VTT et sont adaptés à chacun avec des distances plus ou moins élevées ; voici des exemples :



Sentier - de 10km :

- **Circuit du Muguet**, départ d'Orges. Sentier pédestre, équestre et VTT.
- **Sentier des coteaux de Bougeon**, départ de Vieuxhaulles-sur-Aube, sentier pédestre.

Sentier de 10 à 15km :

- **Circuit des grandes charmes**, départ de Vaux-sous-Aubigny, sentier pédestre, équestre et VTT.
- **Circuit de la Coquille**, départ d'Aignay-le-Duc, sentier pédestre.

Sentier + de 15km :

- **Circuit des gorges de la Vingeanne**, départ d'Aujeurres, sentier pédestre.
- **Sentier des châteaux**, départ de Brémur-et-Vaurois, sentier pédestre.

Le 1er juillet 2023, le Parc national a mis à disposition sur cette plateforme 30 randonnées coup de cœur et une première version de son outil de randonnée en ligne - <https://rando.forets-parcnational.fr/> - afin d'offrir une première offre « Parc national » aux touristes et visiteurs. Elle complète l'offre proposée par les offices de tourisme du territoire.

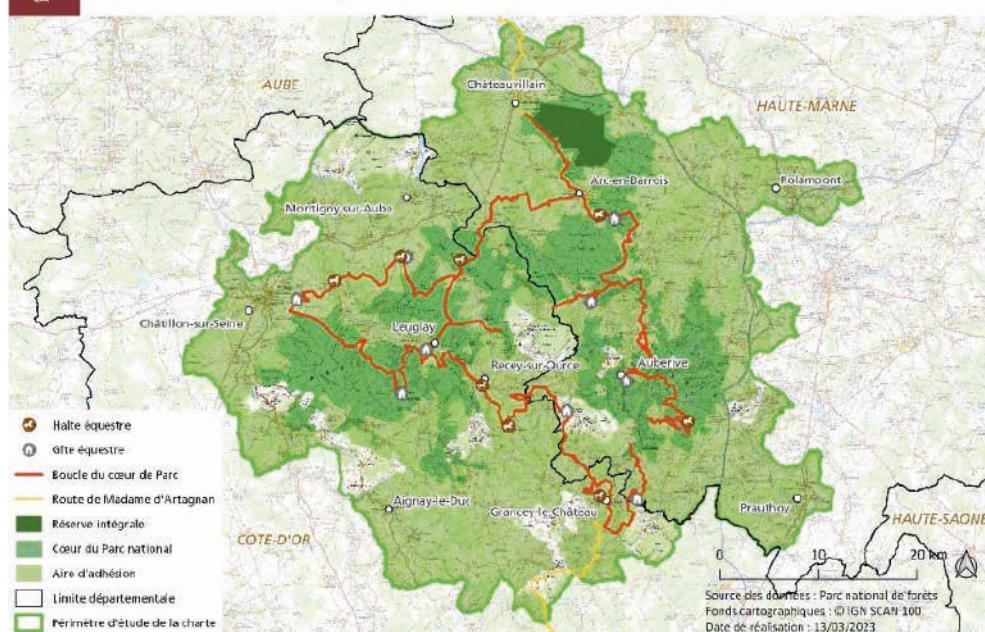
Le panel de randonnées est voué à augmenter progressivement dans les années à venir, notamment avec des itinéraires plus longs. Un lien pourra

être ainsi fait entre les itinéraires et les sites interprétés afin d'enrichir la découverte du territoire et de renforcer la cohérence locale.

L'outil en ligne est complété par des brochures éditées au format papier et mises à disposition du public sur les différents points d'accueil du territoire (maisons de Parc national, offices du tourisme, gîtes, etc.).



Projet des boucles du cœur de Parc



Parmi les grands itinéraires structurants du Parc national de forêts, le projet des boucles du Cœur de Parc devrait être concrétisé très prochainement avec près de 280 km de sentiers dans le Cœur du Parc national. Le projet est pensé principalement pour les pratiques équestres et VTT et potentiellement pédestres. Cet itinéraire multi pratiques est voué à accueillir les amateurs de grand air en s'appuyant sur un réseau de sentiers en partie déjà existants. Cet itinéraire se compose de boucles imbriquées en 9 étapes, le tout ponctué de 8 haltes équipées pour le pique-nique et de 9 gîtes équestres.

Deuxième grand projet structurant, le GR de Pays du Parc national est pensé comme un fil rouge permettant de relier et de fédérer les acteurs et collectivités du territoire. L'itinéraire proposé permet de relier à pied près de 49 communes et localités dans un contexte d'hyper-ruralité peu

favorable aux mobilités non-motorisées. Ce faisant, il permet de connecter les espaces habités et les espaces naturels en renforçant l'accessibilité de l'un et de l'autre. Quatorze sites accueillant du public inscrits ou classés viendront jalonner cet itinéraire.



2.2 – Les patrimoines du Parc national propices à l'interprétation : futurs vecteurs d'éducation à l'environnement et de développement territorial

Les patrimoines, en tant que concept complexe et multidimensionnel, englobent divers domaines liés aux ressources naturelles, culturelles, paysagers/paysagères et économiques sur le territoire rural du Parc national de forêts. Il s'agit d'un capital global dont les habitants des zones rurales sont les gardiens, comprenant les terres cultivées et d'élevage, les ressources naturelles telles que l'eau, la qualité de vie, les forêts avec leur biodiversité, ainsi que le patrimoine faunistique et floristique essentiel à la préservation de la diversité biologique. Les aspects culturels du patrimoine rural incluent des éléments immatériels tels que les savoirs, les traditions orales, culinaires et médicinales, ainsi que des éléments tangibles tels que les ressources archéologiques, les paysages aménagés, les architectures domestiques, civiles et religieuses. De plus, les productions artisanales et industrielles, ainsi que les services issus des espaces ruraux, contribuent au patrimoine dans la mesure où ils mettent en valeur les ressources locales. Ainsi, le patrimoine rural est un ensemble complexe et interconnecté, mêlant nature, culture et économie, et exigeant une approche intégrée et durable pour son développement et sa préservation.

Les informations collectées dans ce document ne sont pas exhaustives et reflètent l'offre disponible à un moment donné. Il est essentiel de mettre à jour ce document régulièrement pour garantir son exactitude et sa pertinence.

Le recensement des éléments patrimoniaux du territoire est le résultat d'un long processus de collecte engagé à l'époque du GIP2 de préfiguration, poursuivi par le Parc national et conforté par un atelier participatif organisé spécifiquement pour l'élaboration de ce schéma d'interprétation. Les patrimoines énumérés ci-dessous sont considérés comme les éléments les plus marquants pour le Parc national de forêts et ses acteurs locaux. Certains d'entre eux font déjà l'objet d'une interprétation qui devra être régulièrement mise à jour ou complétée afin de garantir l'accessibilité au site. D'autres sont situés sur des propriétés privées, ce qui nécessitera, dans l'éventualité d'une mise en valeur, une collaboration avec les propriétaires pour assurer une cohérence sur l'ensemble du territoire. En plus de ces patrimoines, il convient de souligner l'existence des patrimoines naturels liés à la faune et à la flore, dont le nombre est tellement abondant sur le territoire du Parc national de forêts qu'il serait impossible de tous les recenser. Pour compléter la liste ci-après, une description plus précise des patrimoines du territoire est disponible en annexe (cf. annexe 3).

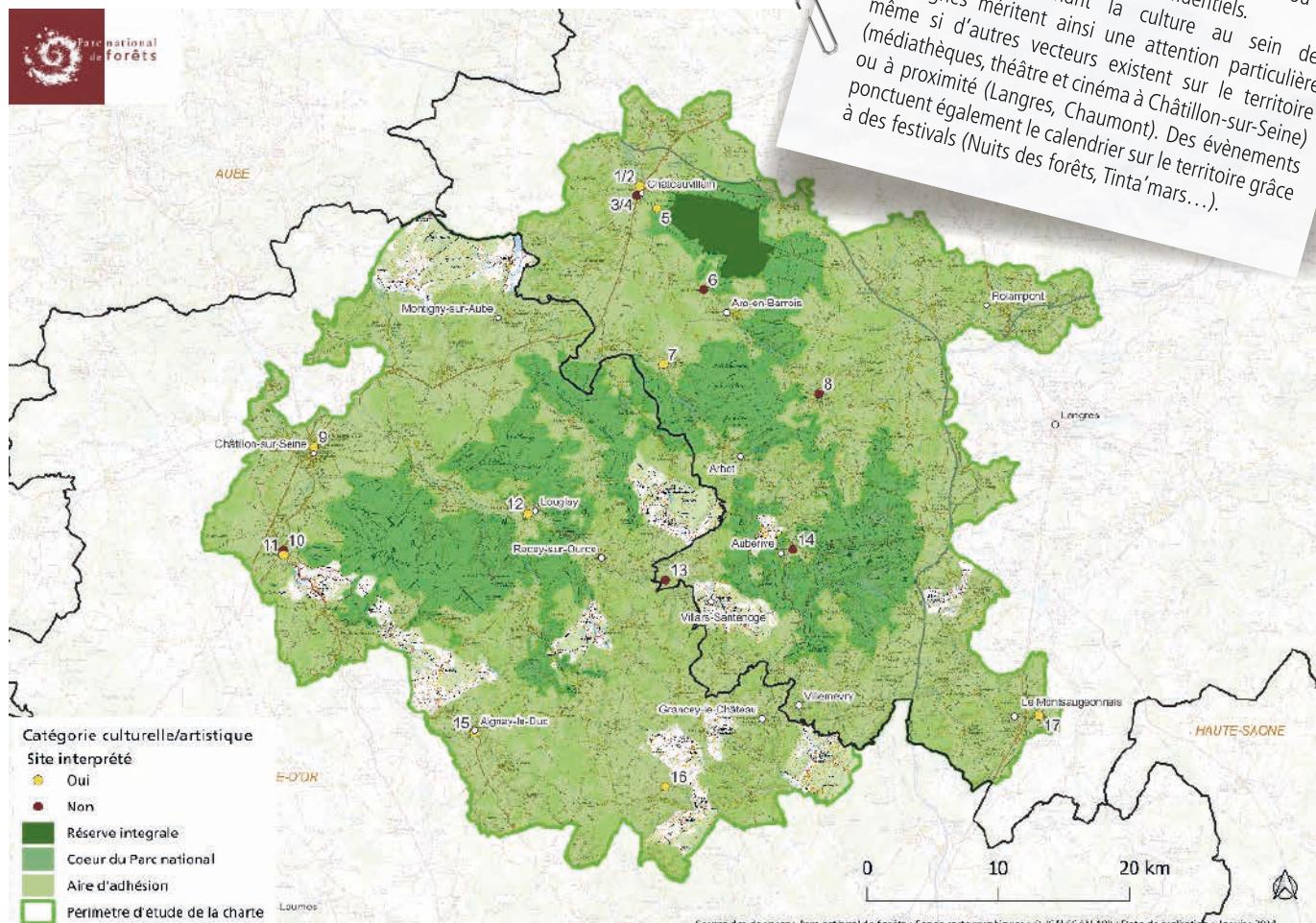
A - Liste des patrimoines culturels

Les patrimoines culturels sont définis, selon l'UNESCO, comme désignant « les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel. [...]. Elle inclut le patrimoine industriel et les peintures rupestres ».

Sur le territoire du Parc national, le patrimoine culturel comprend à la fois les lieux culturels/artistiques, le patrimoine architectural, le patrimoine industriel, le patrimoine archéologique, le patrimoine spirituel, les savoir-faire et les personnalités marquantes. Chaque site n'a été rattaché qu'à sa catégorie principale de patrimoine, même si certains sites peuvent être rattachés à plusieurs types de patrimoines (par exemple, l'Abbaye d'Auberive est rattachée au patrimoine spirituel, alors qu'elle est aussi un musée, un lieu marqué par la personnalité de Louise Michel...).



CATÉGORIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE



Liste des sites :

- 1- Jardin de l'Eden
- 2- Tour et jardins de la cour de l'auditoire
- 3- Simone
- 4- Maison du Parc national
- 5- Belle balade
- 6- Le Bal du Père Bichot - café / concert
- 7- Maison Laurentine
- 8- Maison de Courcelles
- 9- Trésor de Vix - Musée du Pays Châtillonnais
- 10- La pointerie
- 11- Les Z'uns possible - cabinet de curiosité
- 12- Maison du Parc national de forêts
- Maison de la forêt
- 13- Forge de Colmier

- 14- Antenne du Parc national de forêts
- 15- Maison de l'eau*
- 16- L'Abreuvoir
- 17- Jardin d'Isabeau et Tour

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



Les Z'uns possible

La Belle Balade
« WIND, Des habitats volés
par le vent » Pedro Marzorati

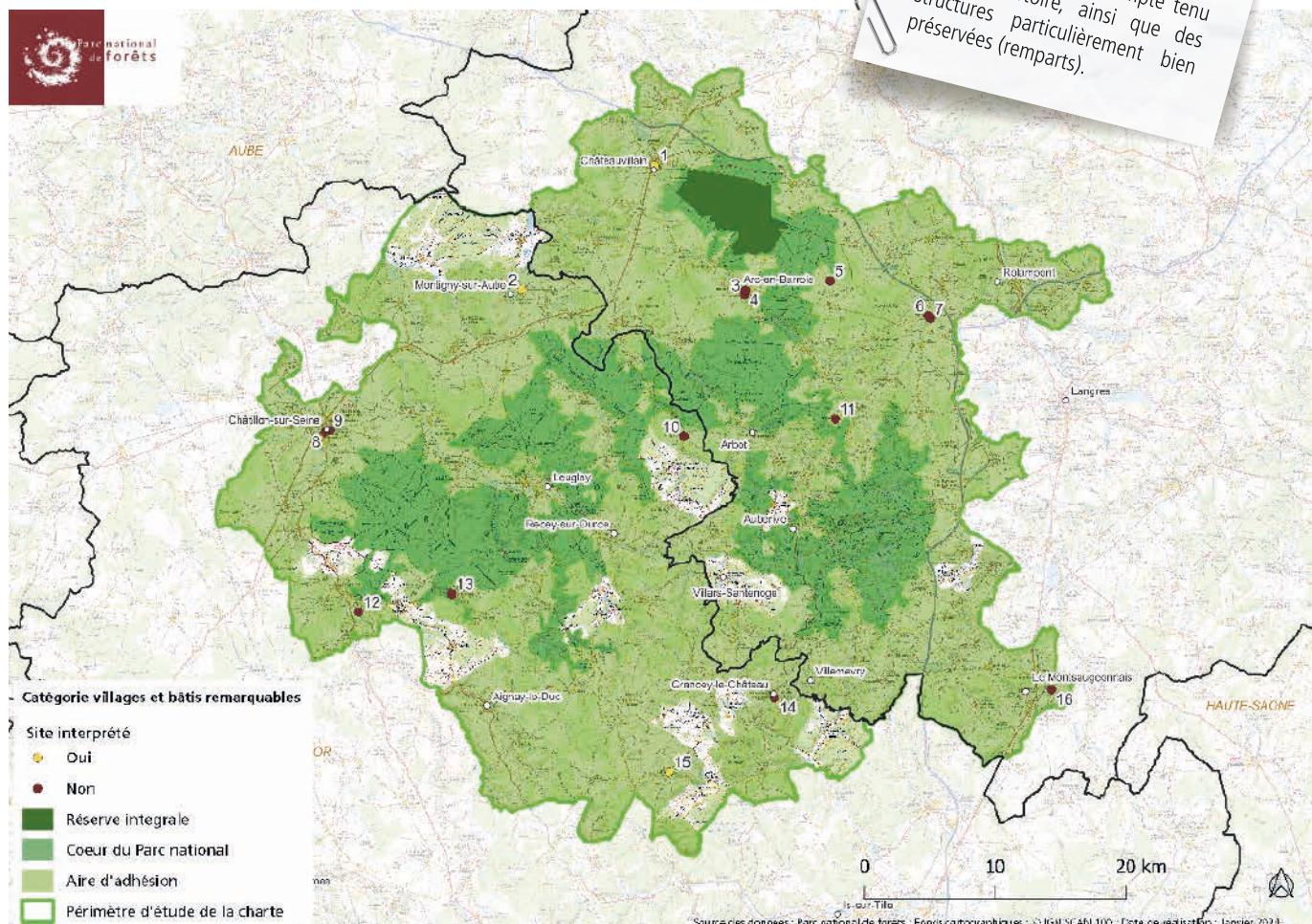
Le bal du père Bichot

Forges de Colmier

Simone
Camp d'entraînement artistique

CATÉGORIE VILLAGES ET BÂTIS REMARQUABLES

Le Parc national présente des bâtis remarquables, en particulier des « châteaux » (parfois des maisons nobles). Il accueille aussi des villages parfois qualifiés de « villages anciens » compte tenu de leur histoire, ainsi que des structures particulièrement bien préservées (remparts).



Liste des sites :

- 1- Châteauvillain
- 2- Château de Montigny-sur-Aube
- 3- Glacière
- 4- Maison renaissance à Arc-en-Barrois
- 5- Souterrain de Bugnières
- 6- Grange de Marac

- 7- Colombier du château Champenois
- 8- Maison Philandrier à Châtillon-sur-Seine
- 9- Château des Ducs de Bourgogne
- 10- Château de Gury-la-ville*
- 11- Domaine de Plongerot*
- 12- Château de Rocheprise

- 13- Château de Rochefort-sur-Brévon*
- 14- Rempart du château de Grancey-le-Château + village
- 15- Remparts de Salives + village
- 16- Remparts de Montsaugeon + village

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.

À côté de ce bâti, peuvent être observés des bâtiments plus ordinaires, mais marquants du territoire comme des maisons forestières ou des cabanes cantonnières. Enfin, le patrimoine vernaculaire est abondant

sur le périmètre, dont de nombreux lavoirs ou fontaines (ex. Peûte bête à Aujeurres) ou encore de multiples calvaires.



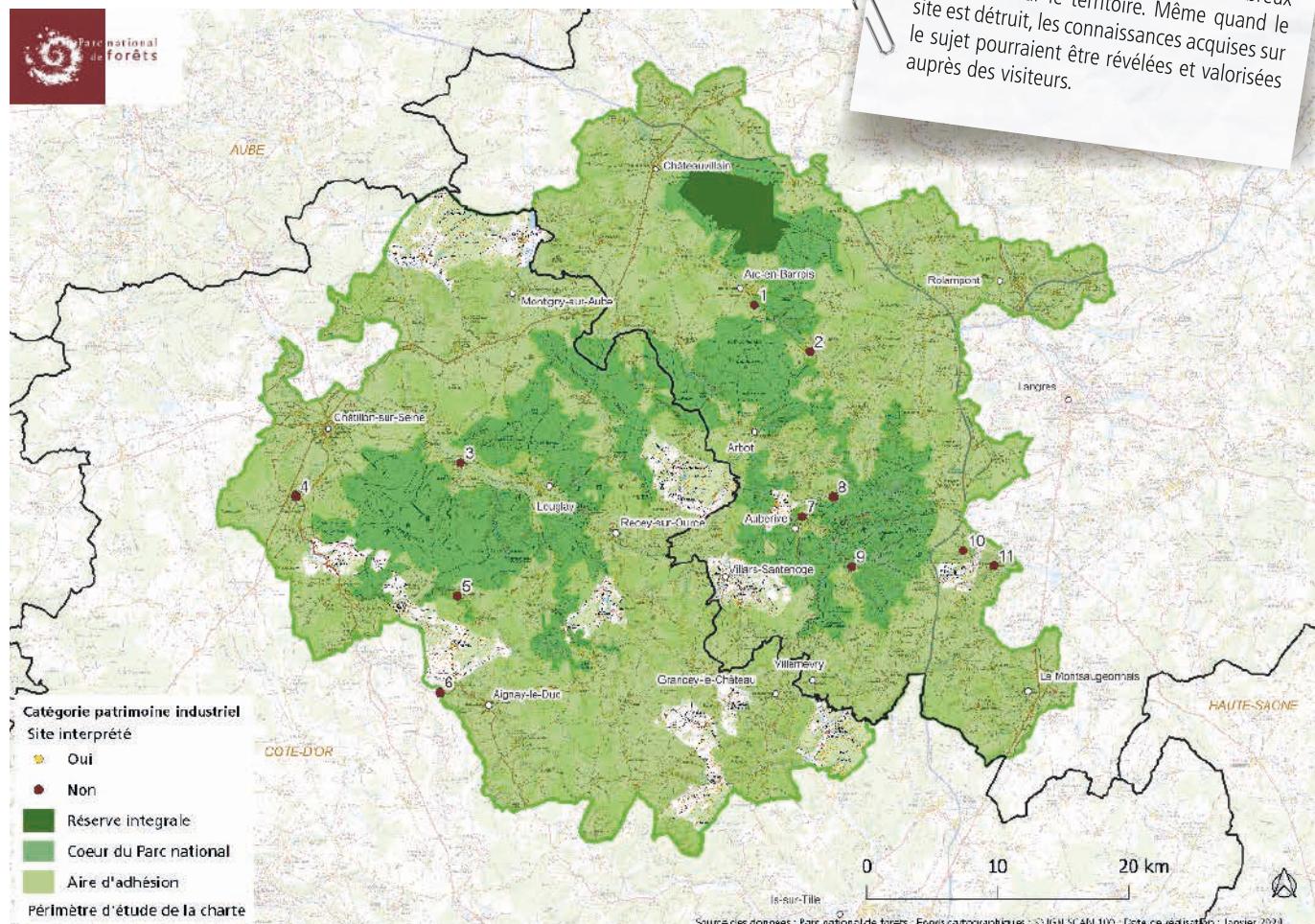
Château de Montigny-sur-Aube

Commune de Châteauvillain

Maison Philandrier à Châtillon-sur-Seine

Les remparts de Salives

CATÉGORIE PATRIMOINE INDUSTRIEL



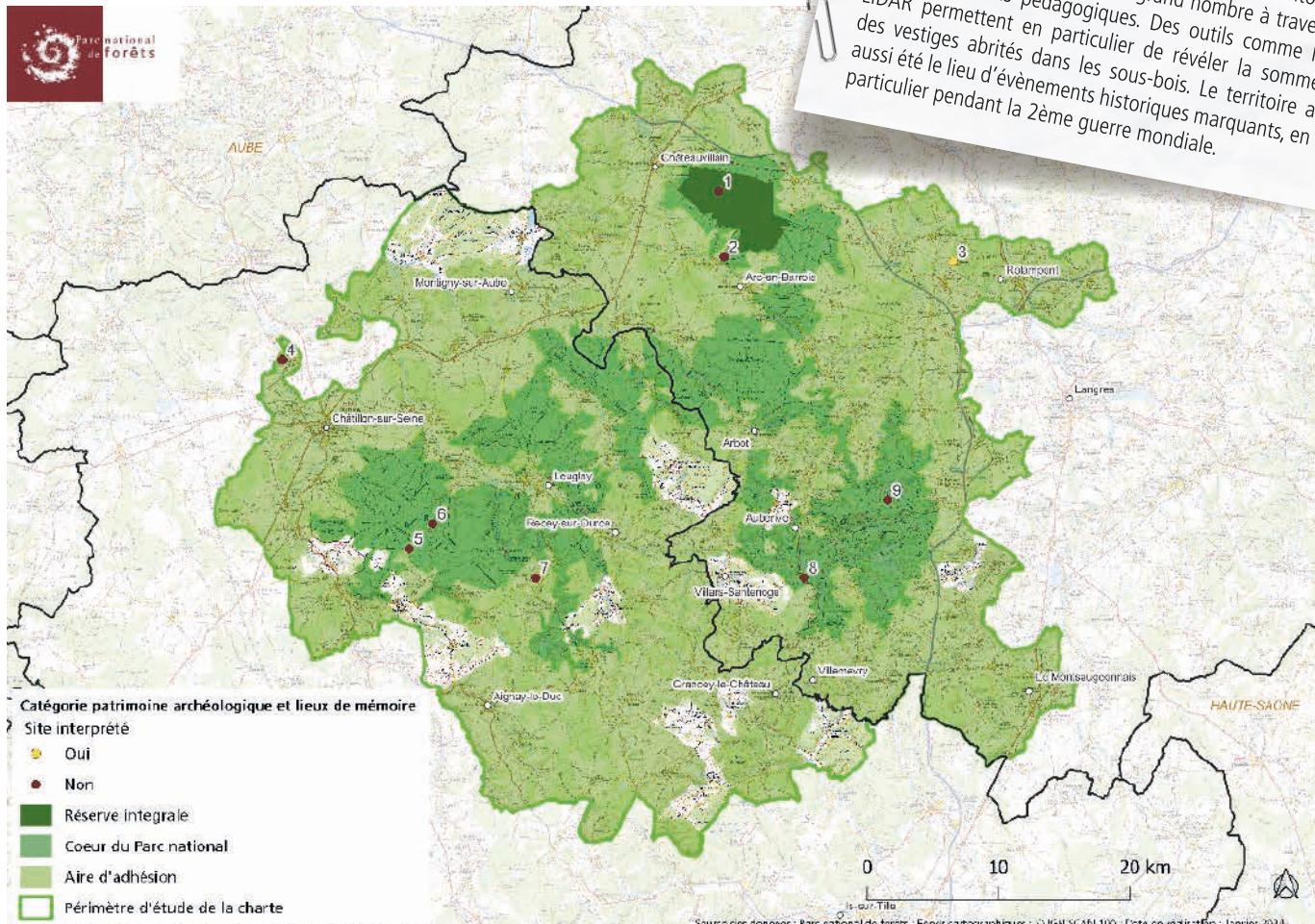
Liste des sites :

- 1- Machine à vapeur à Arc-en-Barrois*
- 2- Ancienne Faïencerie de porcelaine à Gley-sur-Aujon*
- 3- Forges de Vanvey*
- 4- Haut-fourneau d'Ampilly-le-Sec*
- 5- Forges de Rochefort-sur-Brévon*
- 6- Ancienne forge de Tarperon à Beaunotte*
- 7- Affinerie d'Auberive*
- 8- Ancienne verrerie de Rouelles *
- 9- La Thuilière *
- 10- Ancienne faïencerie d'Aprey*
- 11- Moulin de Baissey

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



CATÉGORIE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET LIEUX DE MÉMOIRE



Liste des sites :

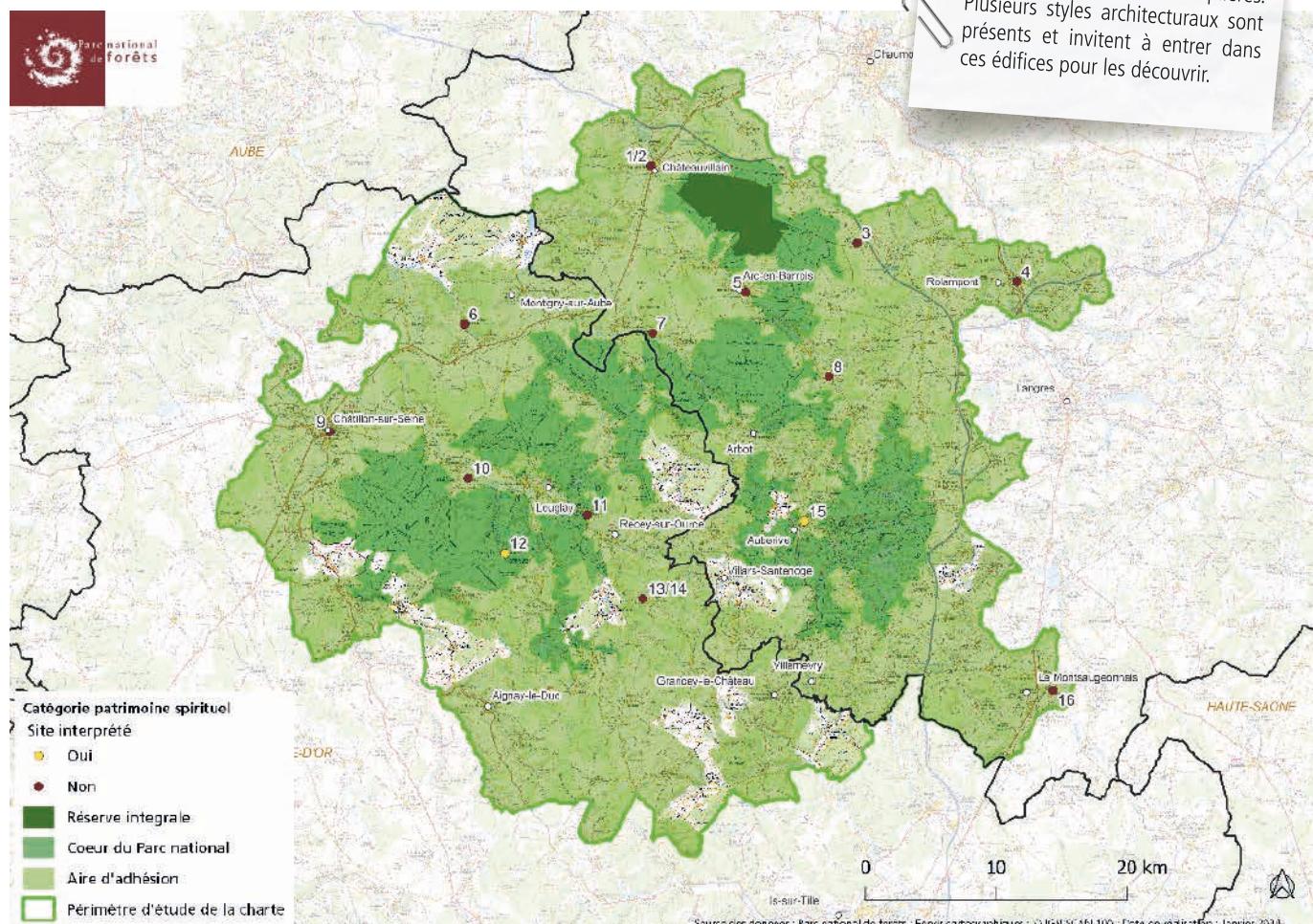
- 1- Épillan (ancien village)
- 2- Stèle des aviateurs
- 3- Mausolée Gallo-romain de Faverolles
- 4- Mont Lassois
- 5- Site archéologique du Tremblois
- 6- Monument de la forêt
- 7- Sanctuaire de la cave d'Essarois*
- 8- Maquis d'Auberive
- 9- Maquis de Vivey

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



CATÉGORIE PATRIMOINE SPIRITUEL

Le territoire concentre une importante présence de bâtiments liés au patrimoine religieux à travers les abbayes et les églises, ou encore les Commanderies templières. Plusieurs styles architecturaux sont présents et invitent à entrer dans ces édifices pour les découvrir.



Liste des sites :

- 1- Église Notre-Dame à Châteauvillain
- 2- Chapelle de la Trinité
- 3- Maison-Dieu de Mormant
- 4- Église de Rolampont
- 5- Église Saint-Martin à Arc-en-Barrois
- 6- Commanderie templière à Epailly

- 7- Abbaye de Longuay*
- 8- Couvent de St-Loup-sur-Aujon*
- 9- Église Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine
- 10- Chapelle Saint-Phal à Vanvey
- 11- Chartreuse de Louguay*
- 12- Abbaye du Val des Choues

- 13- Commanderie de Bure-les-Templiers + croix templière*
- 14- Église Saint-Julien
- 15- Abbaye d'Auberive
- 16- Églises du Montsaugeonnais

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



Abbaye d'Auberive



Abbaye du Val des Choues

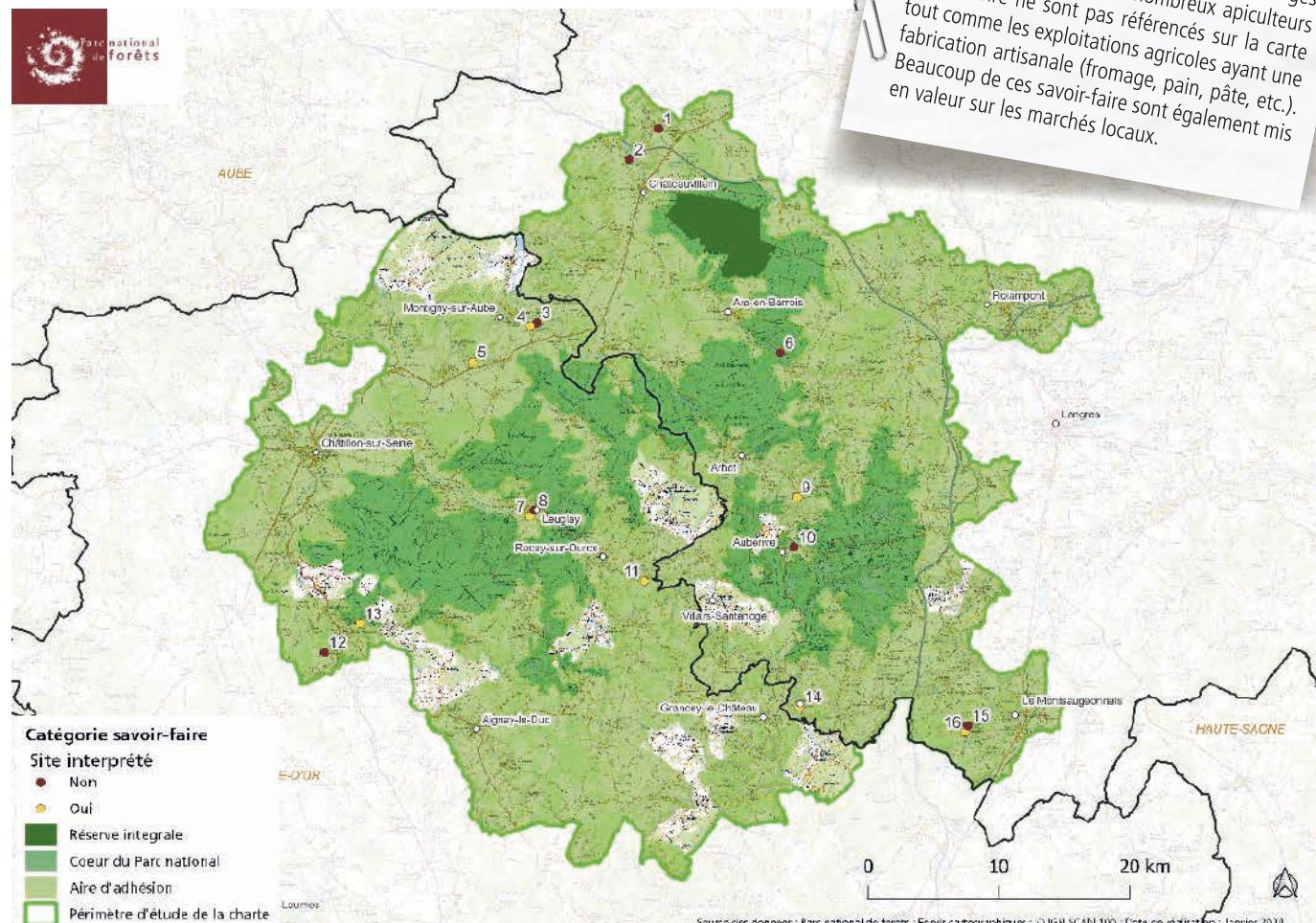


Abbaye de Longuay



Église Saint Vorles

CATÉGORIE SAVOIR-FAIRE



Liste des sites :

- 1- Moulin de la Fleuristerie
- 2- Étangs de Marmesse
- 3- Truites de l'Aube – Pisciculture
- 4- Atelier de la Faine
- 5- Château de Courban*
- 6- Brasserie de Vauclair – La Choue
- 7- Pépinières Naudet
- 8- Route de la truffe
- 9- Atelier des sabots de vénus
- 10- Forges Bordet*
- 11- Gaec du Conclois
- 12- Carrières de pierre du Châtillonnais*
- 13- Hameau de la Chouette – Pisciculture à Aisey-sur-Seine
- 14- Herberie de la Tille à Vals-des-Tilles
- 15- Brasserie Lingone
- 16- Maison du Houblon à Rivièr-les-Fosses

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



Moulin de la Fleuristerie

GAEC de Conclois

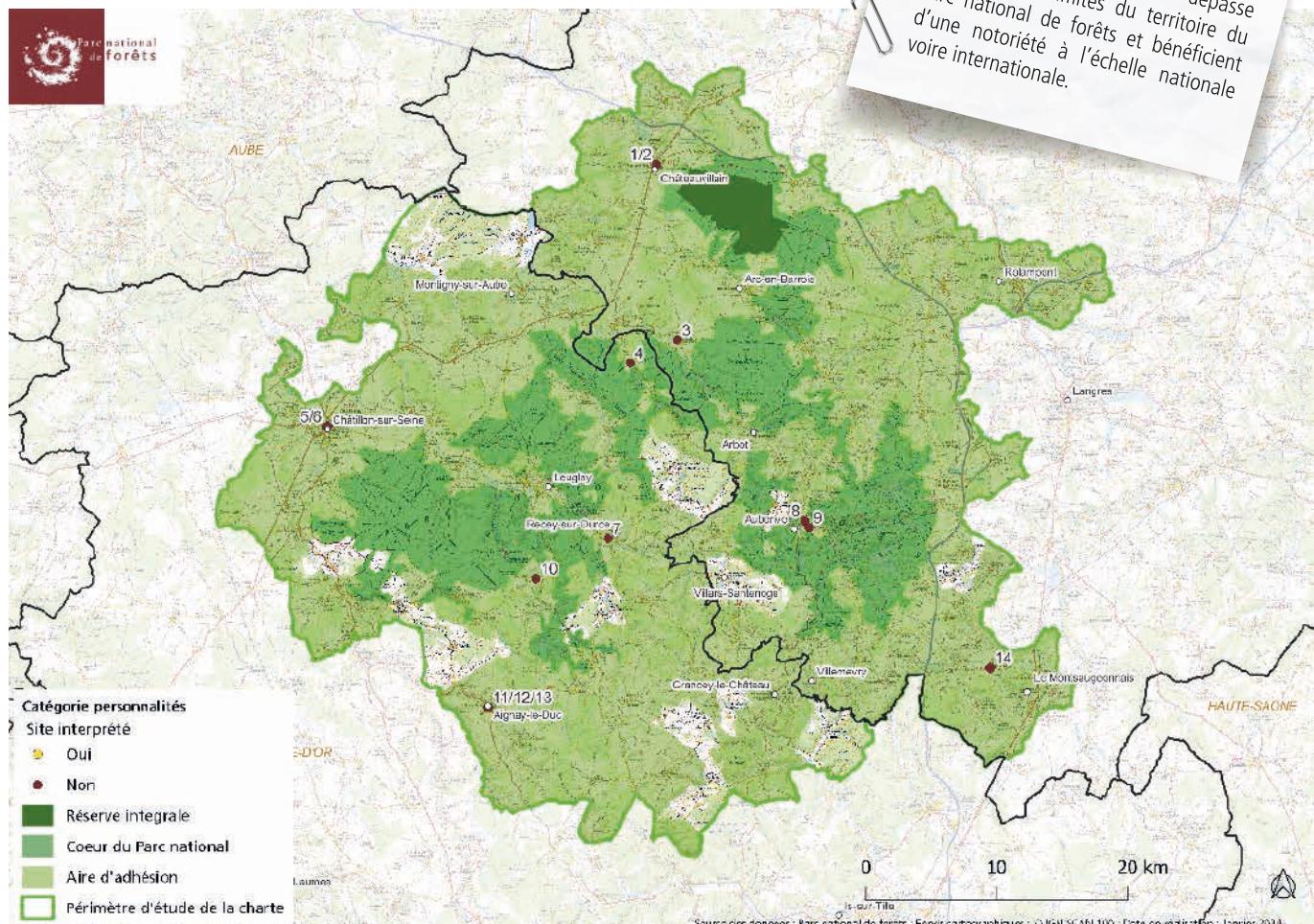


Atelier de la Faine



Herberie de la Tille

CATÉGORIE PERSONNALITÉS



Liste des sites :

- 1- Kiki de Montparnasse
- 2- Simone de Beauvoir
- 3- Danièle Bour
- 4- Claude Lévi-Strauss
- 5- Napoléon Bonaparte
- 6- Désiré Nisard
- 7- Antoinette Quarré
- 8- Louise Michel
- 9- Claude-Adhémar Theuriet
- 10- Victorine de Chastenay
- 11- Bertrand Lavier
- 12- Pierre Perrault
- 13- Philippe Bertrand
- 14- Joseph Cressot

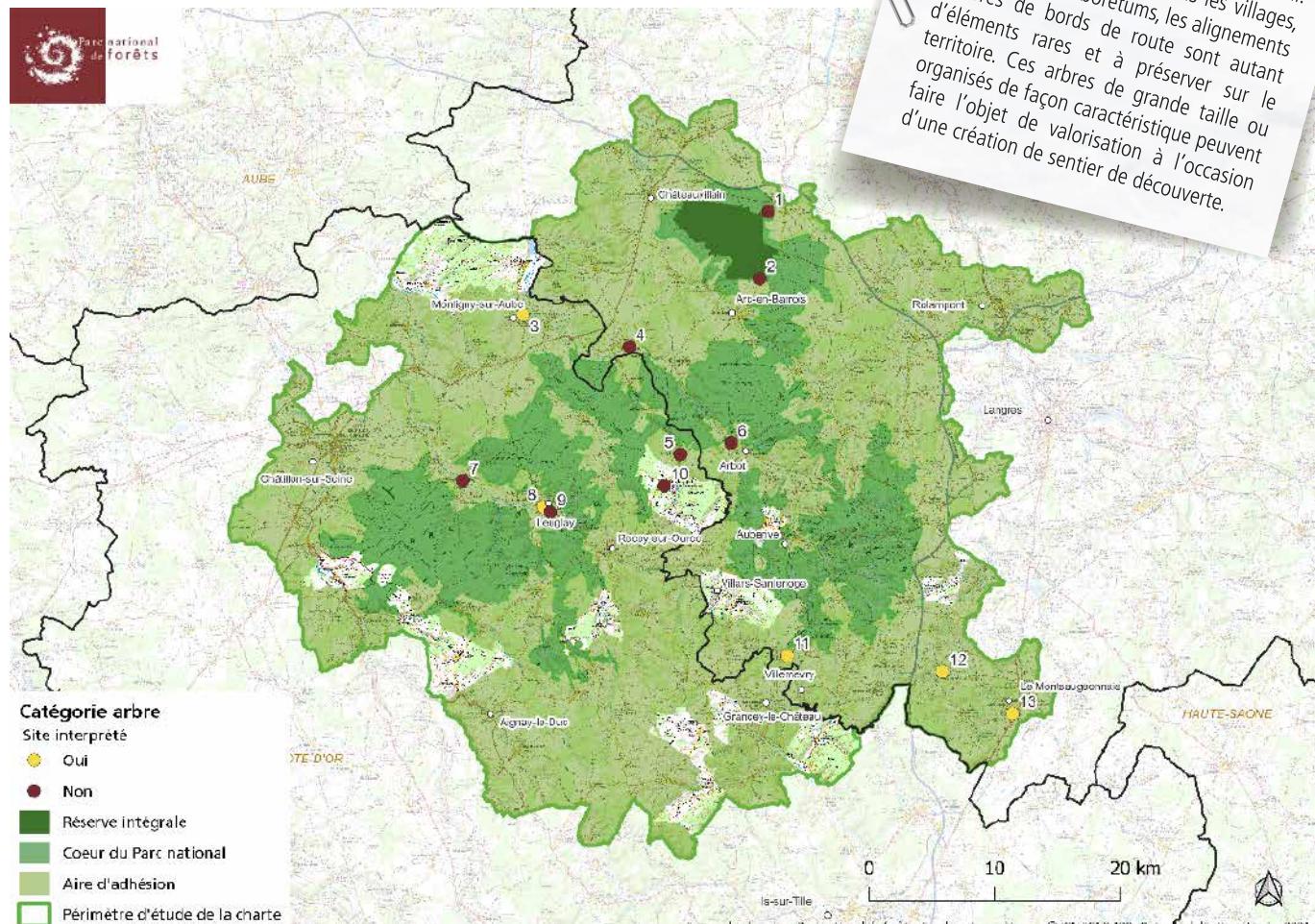


B - Liste des patrimoines naturels

Les patrimoines naturels sont définis, selon l'UNESCO, comme désignant « les spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels qui présentent un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation ou en terme de beauté naturelle ». Sur le territoire, le patrimoine naturel comprend à la

fois les arbres remarquables, les forêts, les milieux humides, les pelouses, les cours d'eau et prairies humides associées, les milieux rocheux/éboulis et les paysages. Les sites « sensibles » ne sont toutefois pas spatialisés (station de flore remarquable comme le Sabot de Vénus).

CATÉGORIE ARBRES

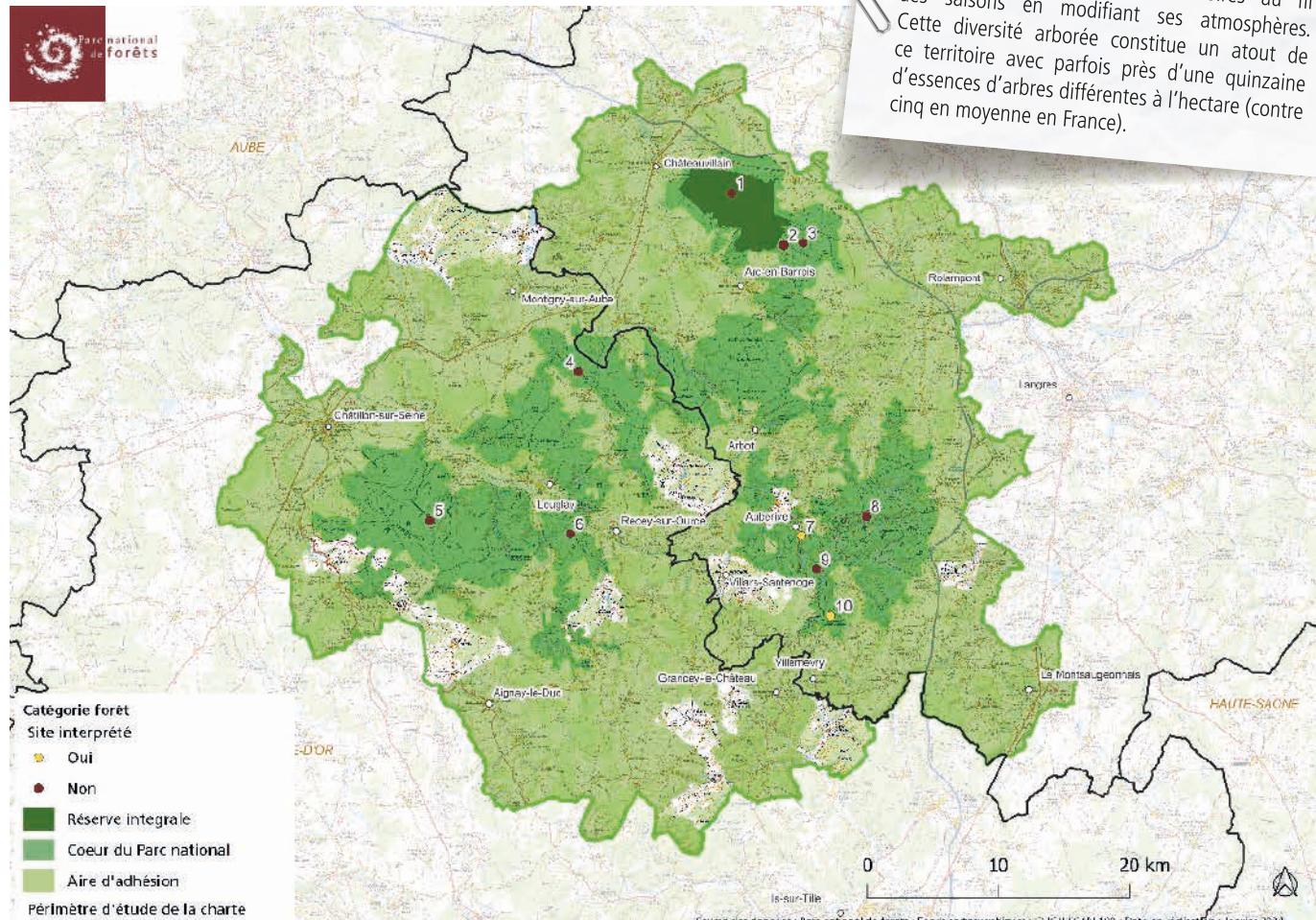


Liste des sites :

- 1- Chêne pédonculé
- 2- Le gros chêne
- 3- Verger du Château de Montigny-sur-Aube
- 4- Projet Trame Verte et Bleue (important linéaire de haies planté)
- 5- Arbre remarquable
- 6- Tilleul remarquable
- 7- Alignement d'arbres de Vanvey
- 8- Arboretum
- 9- Site pédagogique agroforesterie
- 10- Alignement de tilleuls
- 11- Arboretum des charmottes
- 12- Les vergers de Jean Pierre
- 13- Les vergers de Ceres



CATÉGORIE FORÊTS



Liste des sites :

- 1- Réserve intégrale
- 2- Forêt d'Arc-Châteauvillain
- 3- Observatoire à faune
- 4- Forêt domaniale de La Chaume

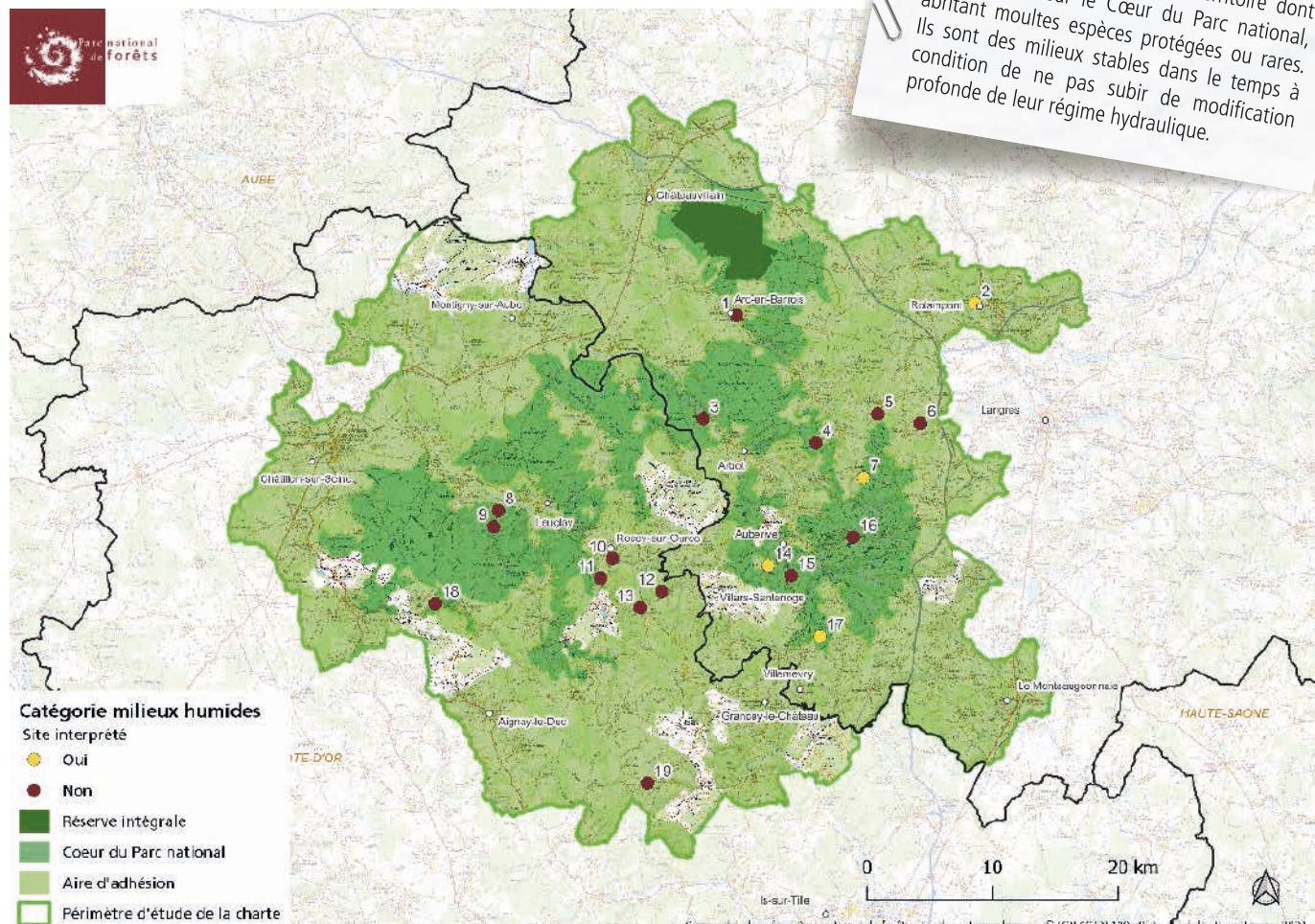
- 5- Forêt de Châtillon-sur-Seine
- 6- Réserve biologique dirigée de Sèchebouteille
- 7- Forêt irrégulière école d'Auberive
- 8- Forêt d'Auberive / SIGFRA

La majorité (à plus de 80 %) des forêts en place sur le territoire sont des forêts anciennes. Elles se définissent comme des forêts dont l'état boisé perdure depuis le milieu du XIXe siècle. Les espèces feuillues - par opposition aux résineux - représentent 90 % du couvert forestier. Cela permet à la forêt d'avoir une identité changeante impactant différemment les territoires au fil des saisons en modifiant ses atmosphères. Cette diversité arborée constitue un atout de ce territoire avec parfois près d'une quinzaine d'essences d'arbres différentes à l'hectare (contre cinq en moyenne en France).



Forêts du Parc national

CATÉGORIE MILIEUX HUMIDES



Liste des sites :

- 1- Rives de l'Aujon : sentier n°13 La Garenne
- 2- Tufrière de Rolampont
- 3- Cascade d'Étufs*
- 4- Marais du Pongerot
- 5- Marais du Vaugray
- 6- Marais tufeux de Voisines
- 7- Marais de Vau
- 8- Étangs des Marots
- 9- Marais de Combe noire
- 10- Lac Parisot
- 11- Marais des Brosses
- 12- Marais du Cônois
- 13- Ancien étang de Bure-les-Templiers
- 14- Tufière d'Amorey

- 15- Val Clavin
- 16- Marais d'Acquenove
- 17- Marais de Chalmessin
- 18- Marais de St-Germain-le-Rocheux*
- 19- Marais de Salives

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



Marais du Cônois

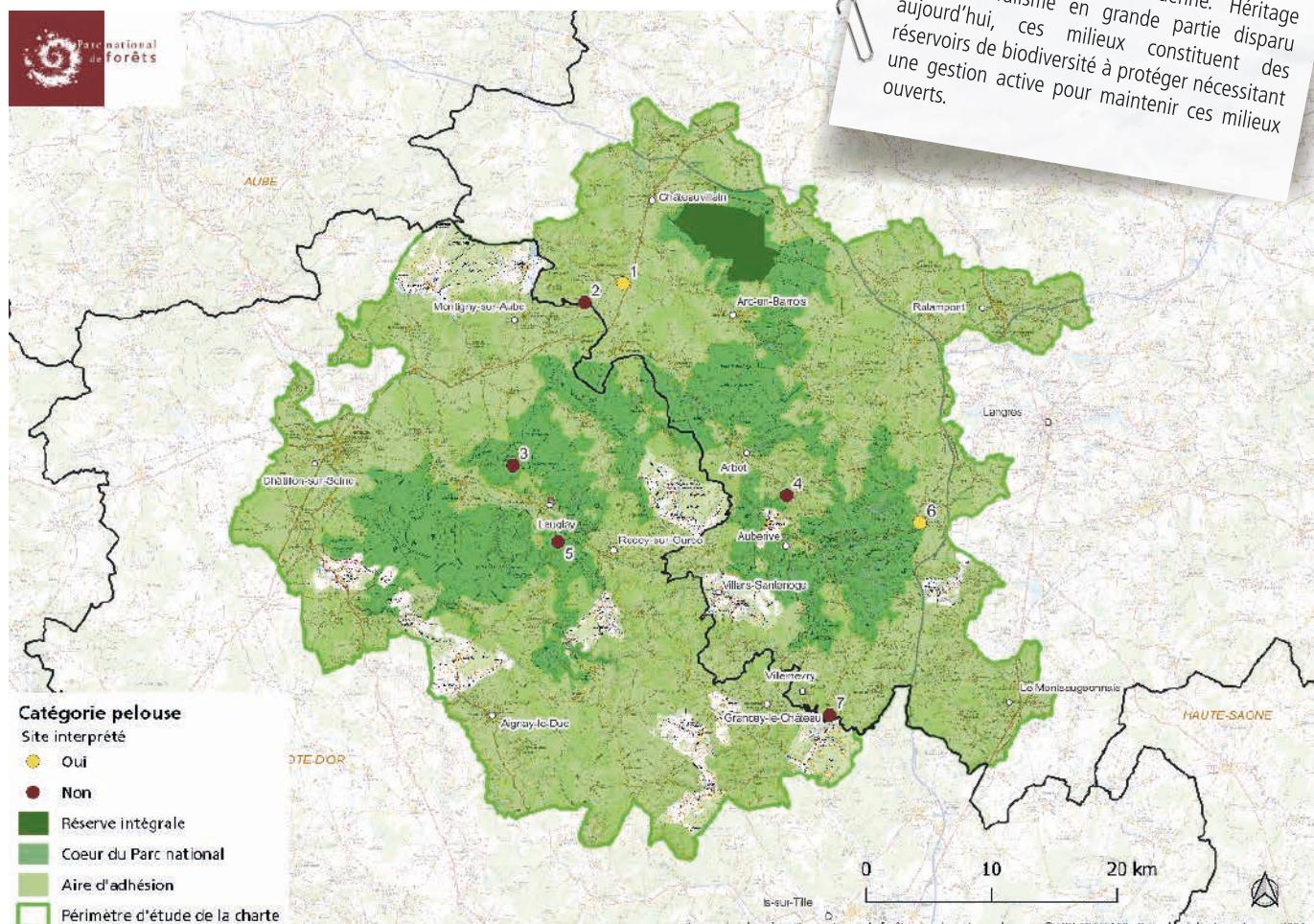
Tufière d'Amorey

Marais des Brosses

Tufière de Rolampont



CATÉGORIE PELOUSES



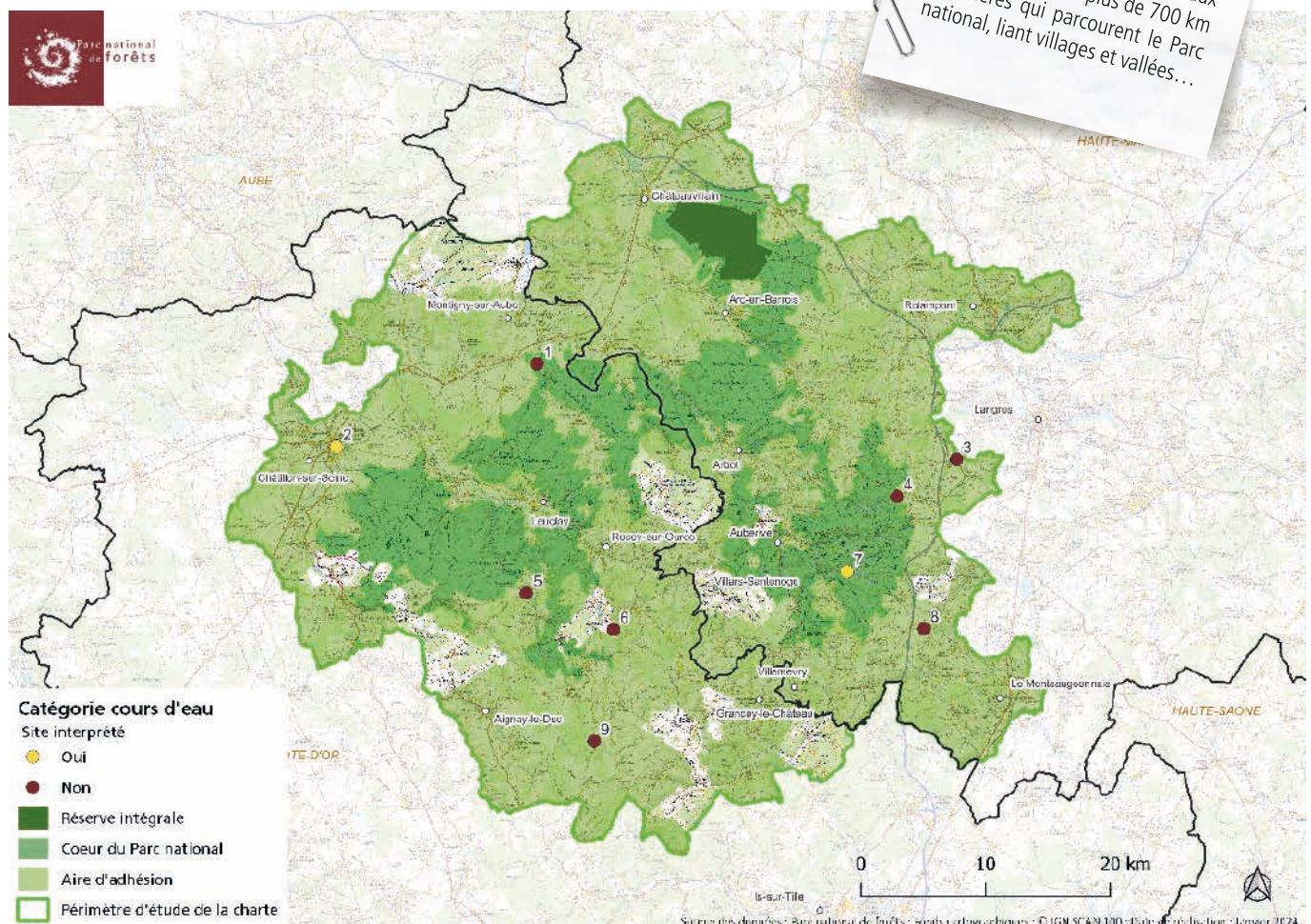
Liste des sites :

- 1- Pelouse et fruticées de Latrecey
- 2- Mont Remin
- 3- Combe de la Choulère
- 4- Butte de Taloison
- 5- Pelouse de la Tête cendrée
- 6- Pelouses du Haut du Sec*
- 7- Réserve naturelle régionale des pelouses et bois de Villemoron

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



CATÉGORIE COURS D'EAU ET PRAIRIES HUMIDES



Liste des sites :

- 1- Sentier des Coteaux de Bougeon
- 2- Source de la Douix
- 3- Vallon de la Senance

- 4- Sources de l'Aujon
- 5- Ruisseau de la Cave
- 6- Source de la Douix*

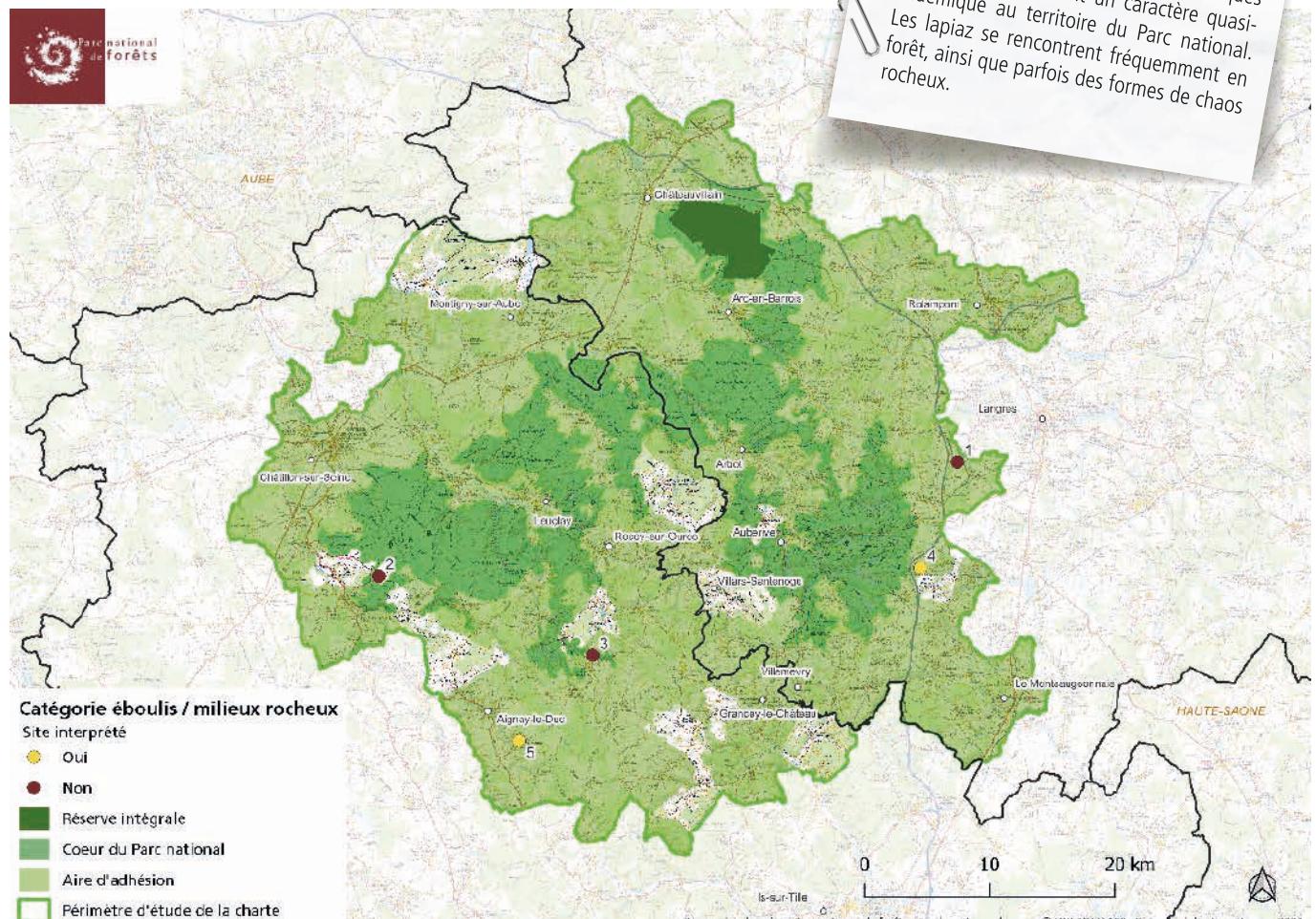
- 7- Sources de l'Aube
- 8- Source de la Dhuys
- 9- Source de la Digeanne

* : ces sites ne sont pas accessibles à la visite pour des raisons diverses.



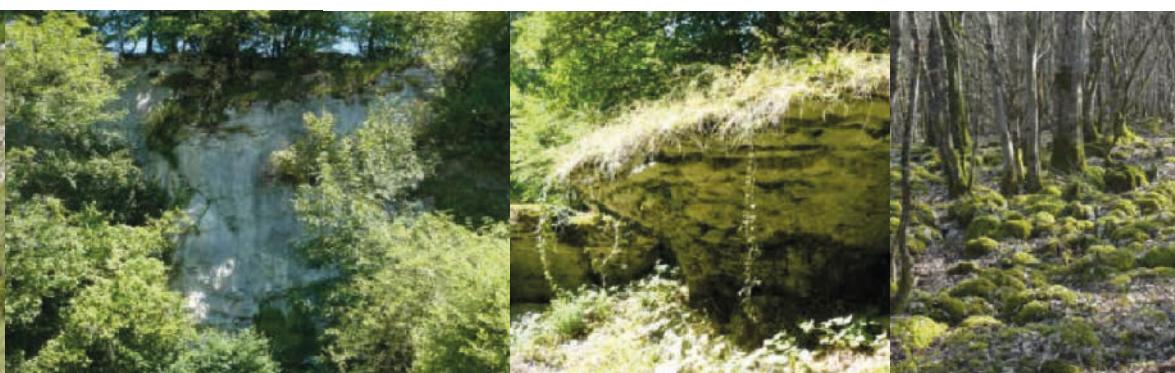
Cours d'eau et zones humides du Parc national de forêts

CATÉGORIE ÉBOULIS ET MILIEUX ROCHEUX



Liste des sites :

- 1- Falaise de Noidant-le-Rocheux
- 2- Roches de Voisin
- 3- Falaise de Saint-Broing
- 4- Gorges de la Vingeanne
- 5- Cirque de la Coquille



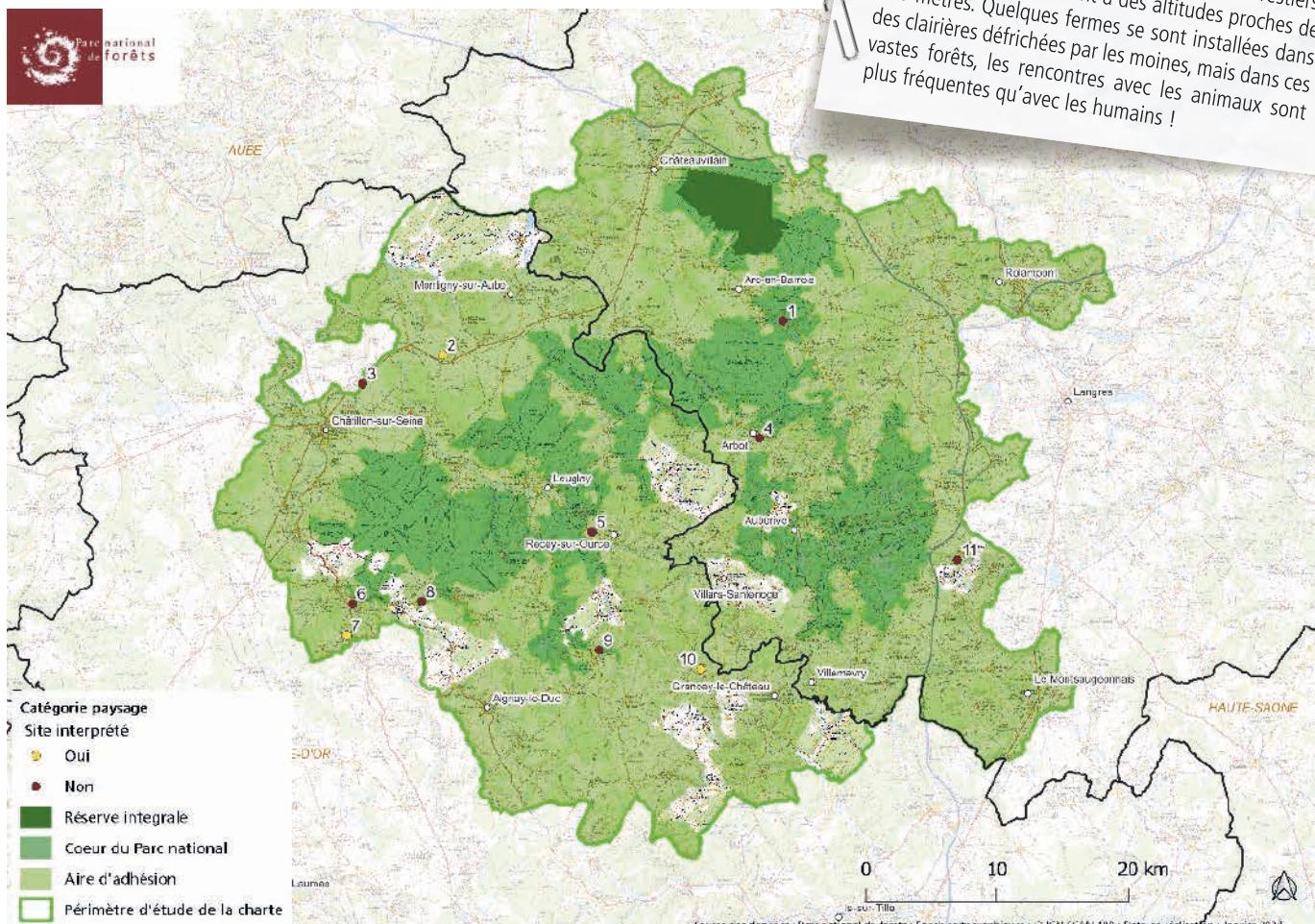
Cirque de la Coquille

Douis de Terrefondrée

Table des Loups - Brion-sur-Ource

Lapiaz

CATÉGORIE PAYSAGES



Liste des sites :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------|
| 1- Val Bruant | 10- Point de vue Mont Aigu |
| 2- Point de vue de Bissey-la-Côte | 11- Vallée de la Vingeanne |
| 3- Jumeau de Chassaigne | |
| 4- Vallée de l'Aube | |
| 5- Vallée de l'Ource | |
| 6- Vallée de la Seine | |
| 7- Point de vue de Semond | |
| 8- Vallée du Brévon | |
| 9- Vallée de la Digeanne | |



Bay-sur-Aube

Vallée du Brévon

Butte de Taloison

Gorges de la Vingeanne



C - Les offres de découverte existantes

La dominante rurale du territoire, sa riche histoire et la présence d'un tissu social et associatif ont permis l'émergence d'une offre d'activités de découverte tant à destination des locaux que des touristes. Cette offre s'appuie sur les édifices historiques classés « Monument Historique », les musées, les espaces de découverte (Maison du Parc national – Maison de la Forêt, médiathèques...) et les manifestations culturelles.

Plusieurs itinéraires ou sentiers permettent de valoriser des thématiques propres aux richesses du territoire. Plusieurs parcours sont équipés d'audio

guides et de circuits ludiques pour les enfants. À ce jour, 60 randonnées sont référencées sur le territoire du Parc national avec pour chacune d'entre elles des points d'intérêt (POI) valorisant des richesses naturelles et patrimoniales du territoire. Les randonnées proposées sur le territoire sont classées en différentes catégories en fonction de ce qu'elles offrent à voir aux promeneurs : culturel et artistique, bâtis remarquables, patrimoine industriel, archéologie, patrimoine spirituel, savoir-faire, personnalités célèbres, arbres remarquables, forêts, milieux humides, pelouses, cours d'eau et prairies humides, éboulis et milieux rocheux, paysage.

Exemples de découvertes interprétées sur le territoire



Parmi cette offre de découverte, la Charte du Parc national met l'accent sur des sites privilégiés que constituent ses portes de Cœur.

Ainsi l'« Objectif 10. Organiser la découverte du cœur de Parc national, Mesure n°1, organiser l'accueil du public et faire découvrir les patrimoines du cœur » stipule que « La découverte des patrimoines et notamment de la grande faune sauvage constituent le fil conducteur des expériences proposées aux visiteurs. [...] En cœur, des espaces dédiés à l'accueil du public sont spécialement aménagés. Ce sont « les portes du cœur ». Pendant la durée de la charte, quatre portes sont aménagées : elles sont prioritairement installées dans les grands massifs forestiers et les sites emblématiques du cœur. [...] Les portes du cœur offrent aux visiteurs des espaces spécialement aménagés pour favoriser le ressourcement, l'inspiration et la découverte des patrimoines du cœur. Une signalétique adaptée est mise en place et entretenue. Les visiteurs sont invités à vivre une expérience en lien avec la stratégie de « Mise en tourisme du Parc national ». Une attention particulière est portée à l'accessibilité de ces sites aux publics à besoins spécifiques ».



Quatre premières portes de Cœur du Parc national sont identifiées.

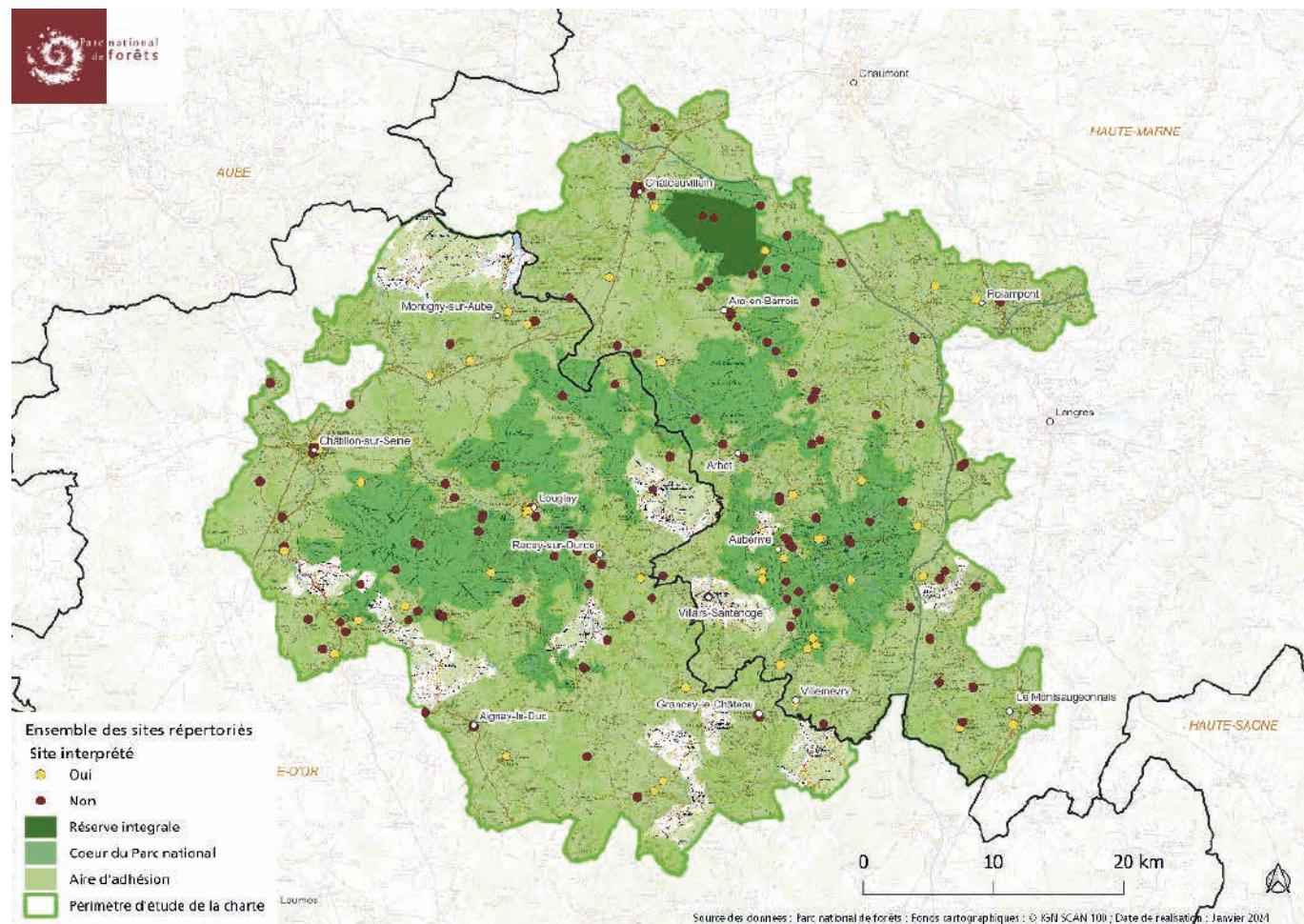
« Dans les massifs d'Arc-Châteauvillain et d'Auberive, les lieux à retenir sont étudiés et travaillés en concertation étroite avec l'ONF. Ils tiennent compte de la présence des aménagements d'accueil existants et de leur état de conservation, et des autres usages de proximité pour limiter les éventuels conflits (rendez-vous de chasse, accessibilité depuis les axes de circulation, etc.). À Arc-Châteauvillain,

ces travaux sont menés en lien avec la stratégie d'accueil détaillée dans le plan de gestion de la réserve intégrale. En forêt communale de Châtillon, en accord avec la commune propriétaire, le lieu-dit « le parcours sportif » est aménagé. La vocation pédagogique et d'accueil de la réserve naturelle de Chalmessin est reconnue et promue en aménageant la 4ème porte du Cœur. »

D - Analyse de l'offre en sites d'interprétation du patrimoine du Parc national de forêts

Les 203 sites recensés ci-dessus se répartissent de manière relativement homogène sur le territoire, couvrant les deux départements de manière équitable. Cette répartition est prometteuse pour la mise en oeuvre du schéma d'interprétation. Cette homogénéité spatiale suggère que des activités et des découvertes pourront être proposées aux visiteurs sur l'ensemble de la zone, offrant ainsi une expérience riche et variée. Pour autant, une concentration de points apparaît plus particulièrement au niveau des communes de Leuglay, Châteauvillain, Arc-en-Barrois et aux environs d'Auberive.

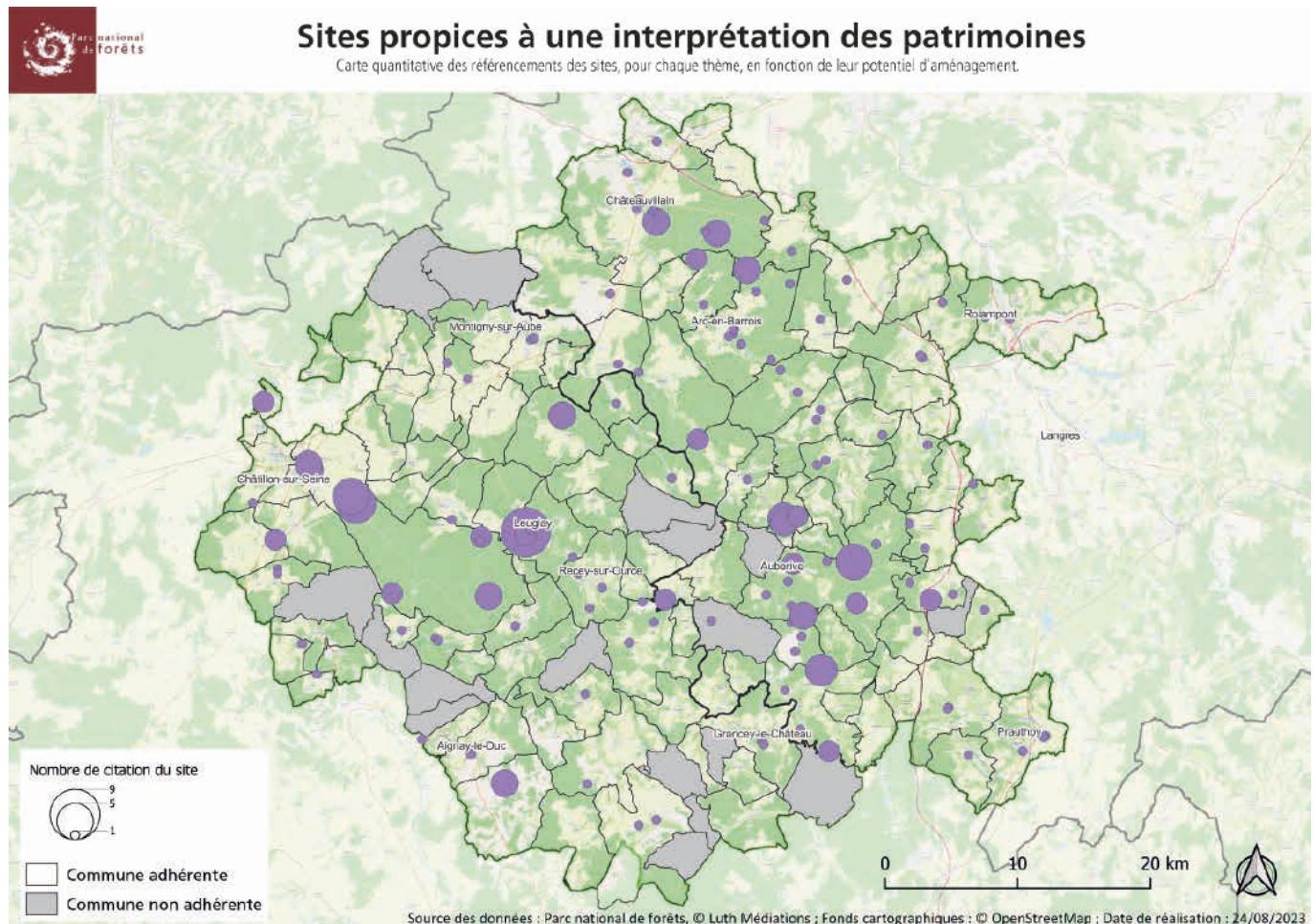
Ces zones semblent offrir une multitude de possibilités de découverte et pourraient être qualifiées d'« incontournables ». En revanche, des secteurs apparemment moins bien dotés ressortent malgré tout, particulièrement quand on considère uniquement les sites interprétés. Il pourrait être intéressant d'investir dans ces zones « complémentaires » afin d'assurer une offre de découverte plus complète sur l'ensemble du territoire.



En parallèle, ces sites ont fait l'objet d'une consultation, en lien avec les thèmes décrits ci-après, lors d'un atelier participatif avec élus et acteurs du territoire.

Cette carte représente les emplacements qui se prêtent selon les participants à une interprétation du patrimoine dans le territoire du

Parc national. Les différences entre les cercles sur la carte reflètent la fréquence à laquelle un site a été mentionné pour illustrer l'un des sous-thèmes évoqués précédemment. Certaines localités, telles que la Maison du Parc national de forêts & Maison de la Forêt à Leuglay, ont été plus particulièrement citées dans ce contexte.



3

LE SYNOPSIS POUR LA MISE EN INTERPRÉTATION DU TERRITOIRE DU PARC NATIONAL DE FORÊTS

3.1 – Le fil conducteur du schéma d'interprétation

La forêt est aujourd'hui au cœur des réflexions, accompagnant les préoccupations environnementales des citoyens et des décideurs. La littérature grand public n'a jamais été aussi abondante sur le thème de l'arbre et de la forêt que depuis ces 10 dernières années. Citons par exemple « La vie secrète des arbres » de Peter Wohlleben, best-seller traduit dans

plus de 40 langues ou encore Richard Powers qui a reçu le prix Pulitzer de la fiction 2019 pour « L'Arbre-monde ». Les films documentaires sensibilisent également les citoyens, tandis que des conférences et formations en ligne permettent d'écouter des chercheurs spécialisés.



Liste non exhaustive de livres sur le sujet de l'arbre et de la forêt entre 2005 et 2022

Depuis 2019, le Parc national de forêts vit avec une mission centrée sur la conservation des forêts feuillues de plaine. Premier parc national thématisé, il œuvre en faveur de l'environnement forestier de qualité.

Les ambitions sont fortes : imaginer, promouvoir, accompagner la transition vers une forêt à haut degré de naturalité, et concilier au sein du Parc national de forêts :

- Des forêts en faveur de la biodiversité
- Des forêts résilientes aux changements globaux
- Des forêts sources de services pour l'Homme
- Des forêts pour les activités de pleine nature
- Des forêts pour la ressource renouvelable bois
- Des forêts étudiées
- Des forêts sans l'humain

L'interprétation du Parc national de forêts doit s'inspirer du lien intime qui lie ce territoire aux forêts et aux rivières, à travers son histoire et ses caractéristiques forestières, mais aussi s'emparer des questionnements sociaux actuels pour se positionner sur de nouvelles visions de la forêt, sensibiliser et éduquer.

La forêt de feuillus, typique des plaines d'Europe, celle qui a grandement disparu de nos imaginaires, est ici valorisée, protégée dans son cœur pour redevenir une forêt naturelle.

“

La plus importante découverte du 20e siècle n'est pas la télévision, ni la radio, mais la complexité de l'organisme terrestre. Seuls ceux qui en savent le plus sur cet organisme peuvent réaliser à quel point nous en savons peu.

Aldo Leopold, scientifique, philosophe et écologue américain (1887 -1948).

”

**Ce premier schéma d'interprétation se doit d'inaugurer
le Temps des arbres, pour que dans 10 ans, en 2034,
le Parc national de forêts soit devenu le territoire de référence
pour la redécouverte de la forêt naturelle par le grand public.**



3.2 – La thématique centrale :

LE PARC NATIONAL DE FORÊTS INAUGURE LE TEMPS DES ARBRES ET DE LA FORÊT

La création du Parc national de forêts en France métropolitaine, en zone de plaine, entérine une nouvelle ère où humains et arbres s'engagent dans de nouvelles cohabitations et de nouvelles coopérations.

La forêt a montré ici combien elle pouvait être une ressource. Elle a offert un refuge en temps de guerre. Elle a accompagné l'industrialisation du territoire, fournissant l'énergie nécessaire à de nouvelles techniques et savoir-faire. Elle a fourni du bois à la marine nationale ou plus récemment à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Et elle est source de revenus pour toute une filière.

Elle accueille des pratiques traditionnelles séculaires qui lient les habitants à leurs bois, à travers des activités de cueillette, affouage, ou chasse, et offre un cadre de loisirs et de ressourcement vecteur d'attractivité. Elle protège une biodiversité devenue rare, engendre une vie abondante, et veille sur un écosystème complexe, si sa naturelité est préservée, voire laissée en libre évolution. Elle protège l'avenir de l'Homme en luttant contre des changements climatiques, malgré les menaces qui pèsent sur certaines essences d'arbres.

La forêt constitue ici un espoir : dès qu'on laisse faire, la faune sauvage peut revenir, à l'image de la cigogne noire. La restauration écologique porte ses fruits rapidement. Une autre façon d'exploiter la ressource bois

est possible. La forêt-irrégulière école (FIE) d'Auberive a montré la voie avec la mise en place d'une sylviculture mélangée à couvert continu, sans coupe rase. La plus grande Réserve intégrale de France donne l'espoir d'observer finement le retour à une forêt naturelle en libre évolution.

La forêt nous questionne aujourd'hui : comment cohabiter ou coexister avec la forêt ? Quelle autre manière de ressentir et d'être au monde peut-elle nous insuffler ? La forêt n'est-elle pas elle-même porteuse de solutions (solutions fondées sur la nature) pour le présent et le futur ?

Le territoire du Parc national de forêts doit inspirer de nouvelles façons de faire et annoncer ce temps de transition, proposé aux acteurs et habitants. Pour cela, une redécouverte de la forêt naturelle est plus que jamais nécessaire, une éducation en direction du plus grand nombre, dont les habitants seront peu à peu garants et précurseurs.

Les thèmes proposés dans le schéma d'interprétation explorent de nombreuses pistes pour redécouvrir ce qu'est une forêt avec toujours le parti pris assumé de présenter ces thèmes forts sous l'angle du territoire spécifique du Parc national de forêts, avec ses particularités, ses valeurs et ses messages éducatifs.



3.3 – Les 15 thèmes du schéma d'interprétation

Les quinze thèmes présentés ci-dessous représentent le socle du schéma d'interprétation du territoire et constituent des déclinaisons du thème central « le Parc national de forêts inaugure le temps des arbres et de la forêt ». Ils tendent à éveiller la curiosité et déjà provoquer des réactions

chez le visiteur. Cette approche cherche à enseigner comment observer, ressentir et s'approprier les lieux ainsi que leur esprit. Pour chacun de ces thèmes, des sites identifiés dans la phase diagnostic sont proposés et reportés sur la carte suivante.

Thème 1 : LA FORêt DES ORIGINES, IMAGINAIRES ET CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

« La forêt des origines » renvoie à un imaginaire collectif, celui de la forêt initiale qui présidait l'arrivée des humains. Une sorte de mythe, celui d'une forêt sans l'Homme, ou d'une forêt ancestrale qui aurait toujours été présente. Le territoire du Parc national de forêts fait écho à cet imaginaire lié à la « forêt des origines ». La forêt est présente depuis des siècles sur ce territoire où 80 % des forêts du Cœur du Parc national sont des forêts dites anciennes. Elle génère histoires, légendes et croyances. De

multiples sanctuaires témoignent de pratiques mystiques. Des histoires ont trait aux ressources ou aux « dangers de la forêt » et entretiennent cet imaginaire. Les recherches scientifiques répondent à ces imaginaires en fournissant des connaissances précises et des champs d'hypothèses. Enfin, un nouveau récit s'écrit autour de la forêt en libre évolution, « sans l'humain », qui propose un retour au temps long, celui des arbres.

- **Sous-thème 1 : La forêt mythique**
- **Sous-thème 2 : La forêt ancestrale**
- **Sous-thème 3 : Le retour au temps des arbres, vers une forêt en libre évolution**

Afin d'illustrer au mieux le thème 1 du schéma d'interprétation, la « porte de Cœur de la Réserve intégrale » est tout à fait indiquée pour servir de support d'interprétation sur la forêt en libre évolution. Le site des Gorges de la Vingeanne pourrait également servir de support à la médiation pour développer la notion de « La forêt mythique ».

La forêt de Châtillon-sur-Seine, avec sa richesse archéologique, pourrait quant à elle illustrer le sous-thème « La forêt ancestrale ». La proposition de mettre en valeur la Réserve biologique intégrale (RBI) du bois des Roncés afin d'illustrer le sous-thème « Le retour au temps des arbres, vers une forêt en libre évolution » est également envisageable.





Thème 2 : FORÊT, SPIRITUALITÉ ET RESSOURCEMENT

La forêt a toujours été source de spiritualité : depuis les cultes antiques jusqu'aux communautés monastiques du Moyen-Âge qui s'y sont installées, l'ont exploitée, défrichée, mise en culture. Les abbayes et plus largement les ordres religieux, ont eu un impact et une influence importante sur le territoire, marqué par leurs bâtiments et leurs activités agricoles passées. Cet espace naturel incarne plus qu'aucun autre une « nature sauvage », bien que nos forêts soient façonnées par l'humain depuis des millénaires.

Dans nos sociétés urbaines, éloignées de la nature, l'arbre nous parle plus que jamais et les espaces forestiers suscitent un engouement et de nouveaux rapports en offrant un espace de ressourcement. Au sein du Parc national de forêts, la forêt est un lieu de retrouvailles où s'exercent de nombreux loisirs. Cette image positive la met au centre d'initiatives citoyennes visant à la préserver.

- **Sous-thème 1 : Des forêts et des moines**
- **Sous-thème 2 : « L'Homo forestus » du XXIe siècle**

Dans le but de rendre visible le thème 2 à travers un site physique sur le territoire du Parc national de forêts, l'Abbaye d'Auberive ainsi que le sentier n°21 « Montavo » (avec des vues sur l'abbaye) peuvent constituer une

bonne illustration du sous-thème « Des forêts et des moines ». Pour illustrer « l'Homo forestus » du 21e siècle, les cabanes du Centre d'Interprétation de la Nature d'Auberive peuvent constituer un bon support.

Thème 3 : LA FORÊT PROTECTRICE

La forêt offre une protection pour la faune et la flore. Elle constitue un réservoir de biodiversité et une trame verte précieuse. Grands ongulés, oiseaux, mammifères, reptiles ou amphibiens... la faune sauvage y trouve refuge et se dévoile à qui est patient et sait observer. La forêt a également par le passé une protection aux hommes, par temps de guerre. Elle protège nos souvenirs et abrite ici de nombreux vestiges de toute

époque, témoignant d'une occupation humaine depuis la protohistoire. Enfin, à l'heure où de brusques changements environnementaux secouent notre planète, elle continue de nous protéger et constitue un véritable allié face aux changements climatiques. En France, la forêt séquestre 12 % des émissions de gaz à effet de serre.

- **Sous-thème 1 : Notre réservoir de biodiversité, la faune des sous-bois**
- **Sous-thème 2 : Des trésors archéologiques sous couvert**
- **Sous-thème 3 : La forêt, maquis, un abri pour les résistants**
- **Sous-thème 4 : La forêt nous protège encore et toujours**

Pour mettre en valeur le sous-thème 1, deux sites semblent être pertinents pour cela : le Marais du Cônois ou le sentier ornithologique de la Vallée du Brévon (n°6 du Parc).

Le sous-thème 2 peut être appliqué sur le site du Mausolée Gallo-romain de Faverolles ainsi que sur le Mont Lassois. Le sous-thème 3 mériterait la valorisation d'un itinéraire reliant les sites de mémoire emblématiques du

territoire. Elle pourrait s'appuyer notamment sur le Monument de la forêt domaniale de Châtillon.

Afin d'illustrer le dernier sous-thème, la Maison du Parc national de forêts - Maison de la Forêt de Leuglay est un site incontournable où des activités de découverte liées aux forêts sont proposées.

Thème 4 : UNE FORÊT, DES COMMUNAUTÉS D'ARBRES

Le Parc national de forêts protège les feuillus de plaine. Ici, on trouve jusqu'à 15 essences différentes à l'hectare contre 5 en moyenne en France. D'ailleurs en France, sur 50 % des placettes étudiées, une essence domine les autres. Or, une forêt mélangée est plus résiliente face aux changements climatiques. S'intéresser aux forêts, c'est aussi mieux connaître la vie secrète des arbres, leurs interactions, la vie qu'ils abritent, les différentes

essences mais également, les différentes strates qui font la forêt. Par exemple, le Hêtre qui vient naturellement dans nos forêts car il est adapté à l'ombrage et compétitif, ou encore le chêne exploité pour une multitude d'usages. Il s'agira d'une découverte des essences emblématiques du Parc national et de ses arbres remarquables.

- **Sous-thème 1 : L'arbre, un être sociable**
- **Sous-thème 2 : Une forêt, des strates !**
- **Sous-thème 3 : Un hêtre à part**
- **Sous-thème 4 : Les chênes du Parc**
- **Sous-thème 5 : Autres arbres emblématiques**
- **Sous-thème 6 : Arbres remarquables du Parc national & Arbres témoins**

Un site semble parfaitement adapté afin de mettre en valeur le thème 4 du schéma d'interprétation, et plus particulièrement les sous-thèmes 2, 3 et 4 : la Maison du Parc national de forêts – Maison de la Forêt de Leuglay.

La porte de Cœur de Châtillon-sur-Seine peut permettre de faire un focus sur le sous-thème 1. À plus long terme, la mise en place d'une route autour des arbres remarquables peut également être envisagée.

Thème 5 : LA FORÊT DES FORCES INVISIBLES

Ce thème entend explorer les forces invisibles mais bien réelles qui agitent la forêt ! S'intéresser à l'invisible offre un vaste champ de découverte et de compréhension du fonctionnement des écosystèmes forestiers. Le tout petit, le discret et l'anodin sont à explorer, tout comme les richesses entomologiques du Parc national de forêts. L'enjeu en termes

de sensibilisation est important, urgent même, face à la disparition des insectes et à la dégradation de la microfaune des sols. Grâce à un territoire très peu artificialisé, la vie des sols est un sujet phare du Parc national de forêts. Enfin, la biodiversité nocturne du Parc national constitue un volet non négligeable pour révéler ces « forces invisibles ».

- **Sous-thème 1 : Mousses et lichens, microflore**
- **Sous-thème 2 : Les insectes, un sujet aux origines du projet du Parc national**
- **Sous-thème 3 : Micro-organismes et réseaux du monde invisible des sols**
- **Sous-thème 4 : Les forces invisibles de la nuit**

Pour rendre visible le thème 5 sur le territoire du Parc national, le site du Marais des Brosses peut répondre au sous-thème 1.

Le sous-thème 2 peut être appliquée sur la Réserve naturelle régionale des pelouses et bois de Villemoron.

La petite maison de Sainte-Ruffine avec ses refuges à faune semble

bien indiquée pour illustrer « Les forces invisibles de la nuit » et donc le sous-thème 4.

Un site pour le sous-thème 3 reste à identifier, probablement au sein d'un bâti (maison de Parc national) qui permettrait de montrer en grand ce monde quasi invisible.





Thème 6 : LE SOL FORESTIER, UN PATRIMOINE UNIQUE

Grâce à un couvert forestier continu, parfois depuis plusieurs siècles, les sols forestiers sont considérés comme un patrimoine à part entière. La protection des sols est essentielle pour préserver la croissance des arbres et la vitalité des forêts. Le Parc national s'engage à augmenter la naturalité des forêts, en protégeant leur cycle naturel qui participe à entretenir un

sol forestier vivant. Malgré la prédominance de sols calcaires, la grande diversité d'écosystèmes forestiers s'explique par le climat et les reliefs. Le Parc national accueille tout le gradient des hêtraies sur sol calcaire - de la sèche à la submontagnarde, des chênaies-charmaies et des érabloies.

- **Sous-thème 1 : Plateaux calcaires et diversité forestière**
- **Sous-thème 2 : Couvert forestier continu = sols forestiers patrimoniaux**
- **Sous-thème 3 : Alimenter le sol forestier, plus de naturalité dans nos forêts !**

Le sous-thème 1 pourrait être développé sur un secteur à lapiaz restant à définir. La Belle Balade permet par exemple de découvrir ce sujet le long du parcours. Les sols calcaires constituent également un élément de l'interprétation du sentier de Chalmessin.

Le sous-thème 2 pourrait être mis en avant à travers l'initiative du SIGFRA à la porte de coeur d'Auberive. Le sous-thème 3 peut faire l'objet d'une découverte accompagnée par un guide afin d'avoir une visite la plus complète possible sur le sujet.

Thème 7 : FORÊTS & CHAMPIGNONS

Le patrimoine mycologique rejoint l'imaginaire forestier. La cueillette de champignons montre les liens étroits qui unissent les habitants à la forêt, et leurs connaissances fines de la nature. « Le joyau des bois », la truffe de Bourgogne, symbolise l'alliance de l'arbre et du champignon.

Son ramassage, appelé « cavage », et la production truffière sont relancés par des associations locales. Des truffières sont également plantées, les racines des arbres étant ensemencées avec le précieux champignon.

- **Sous-thème 1 : La truffe de Bourgogne, le « joyau des bois »**
- **Sous-thème 2 : Le patrimoine mycologique du Parc national**

Afin d'illustrer le thème 7 sur le territoire, un site semble incontournable : le centre d'interprétation de la truffe de Bourgogne et la truffière pilote de la Maison du Parc national de forêts - Maison de la Forêt. Cette implantation

récente lui confère une place de choix sur le thème des champignons. Pour illustrer le sous-thème 2, il manque, à ce jour, une offre de découverte sur le territoire du Parc national.

Thème 8 : FORÊTS ET LIMITES, LÀ OÙ S'ARRÊTE LA FORêt

La forêt a ses limites ! Clairières et lisières racontent un partage de l'espace avec l'Homme, des pratiques, des histoires qui parlent d'un certain rapport

à la forêt. Les lisières abritent une biodiversité d'une grande richesse et constituent des trames vertes intéressantes.

- Sous-thème 1 : Les lisières

- Sous-thème 2 : Les clairières

Le sous-thème 1 peut être mis en avant à travers le sentier du chevreuil à Châtillon-sur-Seine venant en lisière de forêt. Afin d'illustrer la clairière, il est nécessaire de réfléchir à un site sur le territoire. Les observatoires

à faune sauvage de la forêt d'Arc sont des sites possibles pour illustrer ce sujet.

Thème 9 : PLANter DES ARBRES, L'ARBRE ET LE PAYSAN

Une moitié de l'aire d'adhésion du Parc national de forêts est occupée par des espaces agricoles. L'agriculture a toujours entretenu un rapport singulier à l'arbre et à la forêt, repoussant cette dernière ou récoltant ses fruits, associant arbres, animaux et cultures. Ici, on pratique la polyculture

et l'élevage, mais l'arbre est associé aux cultures, intégré à la production, et marque encore des paysages bocagers. Aujourd'hui, sa place se réinvente peu à peu à travers l'agroforesterie, pratique ancestrale, encourageant l'association d'arbres à des parcelles cultivées ou à l'élevage.

- Sous-thème 1 : Les vergers et les pépinières/les vignobles

- Sous-thème 2 : Les prairies bocagères, arbustes et haies

- Sous-thème 3 : L'agroforesterie, replacer l'arbre dans les parcelles agricoles

Pour rendre manifeste le thème 9 sur le territoire, le sous-thème 1 pourrait être illustré à travers les vergers du château de Montigny.

Le sentier du Val-d'Esnoms (n°24) pourrait être renforcé afin de mettre en avant le sous-thème 2, ainsi que les plantations de haie effectuées du côté de Dancevoir et Latrècey.

Le pôle expérimental des pépinières Naudet pourrait également servir de support pour illustrer cette thématique, notamment le sous-thème 3. Une découverte d'une exploitation agricole pourrait également être envisagée sur le territoire avec des agriculteurs volontaires.



Thème 10 : HABITER LA FORÊT

Avec 4 habitants au km² (hors ville de Châtillon-sur-Seine), les arbres sont ici largement plus nombreux que les habitants ! Comment habite-t-on en forêt, hier et aujourd'hui ? Quelle expérience de la forêt vivre ici le temps d'une nuit ? Comment les villages accueillent-ils l'arbre au

sein des bourgs ? Ce thème doit permettre la mise en valeur d'actions écocitoyennes locales pour raconter un rapport singulier des habitants à la forêt.

- **Sous-thème 1 : Granges, hameaux et cabanes**
- **Sous-thème 2 : L'arbre et l'habitat, accueillir l'arbre chez soi**
- **Sous-thème 3 : L'arbre et moi, ressentir, transmettre, inspirer**

Cette déclinaison du thème « habiter la forêt » permet de présenter la faune sauvage dans ses stratégies d'habitats mais également de zoomer sur la flore des sous-bois avec ses propres stratégies de développement.

Enfin, le thème de l'architecture des arbres apporte un autre regard sur l'habiter et sur des modèles et structuration de la forêt qui a sa propre architecture.

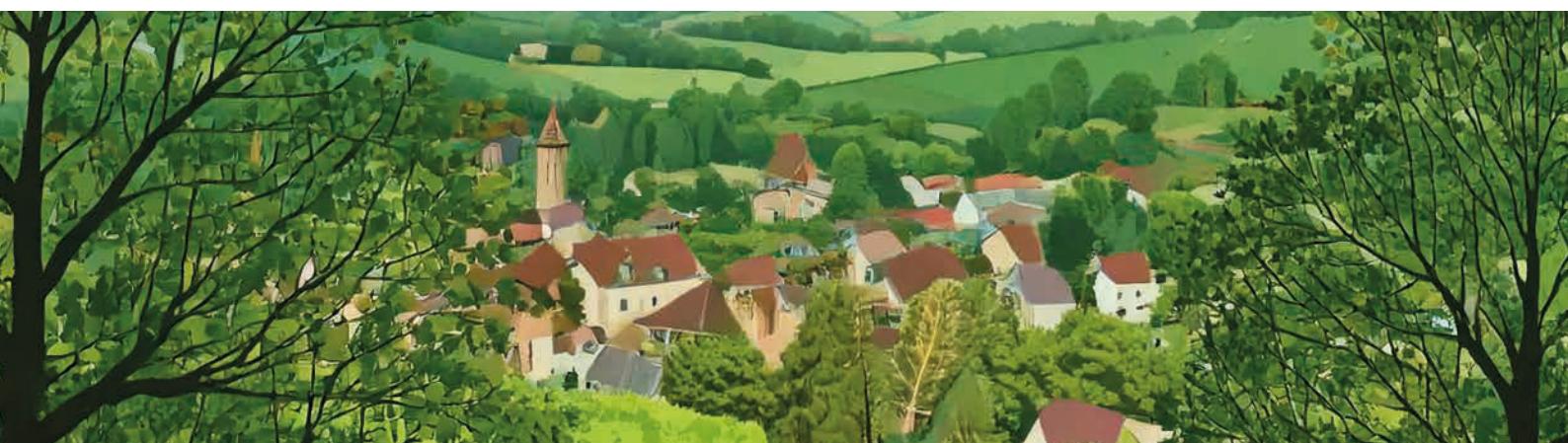
- **Sous-thème 4 : Se terrer, se percher, se glisser sous l'écorce**
- **Sous-thème 5 : Ramper, s'élever, trouver un tuteur ou un symbiose, la flore des sous-bois**
- **Sous-thème 6 : L'architecture des arbres**

Certaines des maisons forestières (Arc - La vendue, La Villie – Châtillon-sur-Seine – sites de La Vendue sur la carte) peuvent représenter un bon compromis pour illustrer le sous-thème 1.

Le sous-thème 2 peut être mis en évidence à travers les arbres remarquables en cœur de bourg tel le tilleul remarquable de Rouvres-sur-Aube.

Le sous-thème 6 peut être mis en avant en utilisant les cabanes nature

du CIN d'Auberive. Ces dernières permettent un contact direct avec l'arbre. Pour les autres sous-thèmes proposés ici, il est nécessaire de poursuivre la réflexion sur les sites propices pour permettre aux visiteurs d'approfondir ce thème.



Thème 11 : LA FORÊT, UNE HISTOIRE D'ÉNERGIE

On retrouve des traces d'exploitation de charbon de bois dès l'Âge du Fer. Les ordres monastiques et les seigneurs ont ensuite véritablement exploité les ressources locales. La forêt est utilisée comme combustible, le minerai de fer affleurant étant exploité dès les 12ème -13ème siècle, et la production de charbon de bois avérée dès le 14ème siècle sur le Parc national de forêts. Ils sont les précurseurs d'une activité en pleine expansion de l'époque moderne (17ème -18ème siècle) jusqu'aux années

1850, âge d'or de la sidérurgie, reconnue alors au niveau national. Elle connaît ensuite un fort déclin et une disparition totale à la fin du 19ème siècle. Des fabriques, aujourd'hui disparues, utilisaient aussi cette source d'énergie. Aujourd'hui, la filière bois représente une vingtaine d'entreprises, pas uniquement liées au bois énergie (déroulage, charbon actif, agroforesterie, menuiserie sur-mesure...).

- **Sous-thème 1 : La forêt chauffe, bois & charbon**
- **Sous-thème 2 : Sous la forêt, le minerai**
- **Sous-thème 3 : Bois et fabriques**

Afin de mettre en évidence le thème 11 dans le Parc national de forêts, la mise en valeur du sentier des sources de l'Aube pourrait être une réponse pertinente pour illustrer le sous-thème 1.

Pour mettre en évidence le sous-thème 2, la Forge de Rochefort-sur-Brévon constitue un bon compromis. La création d'un sentier dans la forêt de La Chaume paraît également être pertinente.

Afin d'illustrer le sous-thème 3 « Bois et fabriques » l'atelier de la faine met en valeur un savoir-faire rare. Toutes les scieries du territoire (Recey-sur-ource, Arbot, Arc-en-Barrois...) peuvent également illustrer ce sous-thème.

Thème 12 : CES HOMMES DES BOIS : DES CONNAISSEURS ÉCLAIRÉS, SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

La forêt inspire les Hommes depuis longtemps : ici, des botanistes de renom ont oeuvré à la connaissance et à la protection de la nature, et semé les graines de l'émergence d'un Parc national. De nombreux savoir-faire et métiers du bois et de la forêt sont à découvrir. Enfin, la forêt habite le

quotidien des habitants : des forêts récréatives accueillent les habitants de Châtillon-sur-Seine et Auberive, et de nombreuses activités se perpétuent donnant à la forêt une place de choix dans les pratiques de loisirs.

- **Sous-thème 1 : Des botanistes de renom, des forestiers engagés, un terreau fertile pour l'émergence d'un Parc national**
- **Sous-thème 2 : Les savoir-faire et métiers de la forêt**
- **Sous-thème 3 : L'attachement des habitants à leurs bois : connaissances et pratiques**

Pour mettre en lumière le thème 12, sous-thème 1 sur le territoire, la porte de Cœur d'Auberive semble toute désignée. En effet, elle traite de la biodiversité en tant qu'élément fondamental pour la forêt, ainsi que de la compréhension et de la promotion de son bon fonctionnement grâce au travail de naturalistes de renom.

La Maison du Parc national de forêts - Maison de la Forêt est le lieu

propice pour développer le sous-thème 2. Il pourrait être envisagé de renforcer cette thématique en créant un sentier autour des métiers du bois (ébénistes, vanniers, etc.).

La porte de Cœur de Châtillon-sur-Seine peut également illustrer le sous-thème 3.

Thème 13 : FORÊTS ET MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

Premier Parc national situé en zone de plaine, le territoire du Parc national de forêts abrite trois autres milieux naturels remarquables. Les plus emblématiques sont sans doute les nombreux marais tufeux. Les milieux rocheux offrent ici une grande variété de formes, parfois spectaculaires.

Enfin, les prairies patrimoniales, qu'elles soient humides ou sèches, abritent chacune une biodiversité remarquable. 42 % du territoire est classé en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

- Sous-thème 1 : 200 marais tufeux

- **Sous-thème 2 : Les milieux rocheux et éboulis**
- **Sous-thème 3 : Les prairies patrimoniales**

Il est parfaitement envisageable d'explorer une interprétation au sein de l'un des marais tufeux du territoire du Parc national tel le Marais de Chalmessin.

Pour rendre perceptible le thème 13 sur le territoire, le site du Cirque de la

Coquille semble tout indiqué pour permettre aux visiteurs de se familiariser avec les milieux rocheux et les éboulis.

Pour la découverte des prairies (sous-thème 3) et plus particulièrement des pelouses sèches, la Butte de Taloison semble intéressante à découvrir.



Thème 14 : FORÊTS ET RUISEAUX

La forêt est ici alimentée par un réseau hydrographique dense, sources, rivières, tufières, et réseaux karstiques en sous-sol. L'abondance de la pluviométrie annuelle (800 à 1200 mm/an) participe à l'image de « château d'eau » du Plateau de Langres. Cette eau abondante alimente rivières et fleuves : la ligne de partage des eaux entre Seine et Saône

passee ici. Cours d'eau et forêts se rendent des services mutuels : milieux spécifiques et fraîcheur contre filtration et régulation. Le réchauffement climatique entraîne toutefois des perturbations et touche certaines essences plus sensibles à l'assèchement... La résistance de la forêt est ainsi mise à l'épreuve et questionnée sur le plan scientifique.

- **Sous-thème 1 : Des forêts et des sources, échanges de bons et loyaux services**
- **Sous-thème 2 : Chevelu de ruisseaux, chevelus racinaires**
- **Sous-thème 3 : La forêt sans eau ? Changements climatiques, assèchements & adaptations des hommes et des arbres**

Le sous-thème 1 du thème 14 peut être mis en avant grâce à un aménagement plus conséquent autour de la Source de la Douix de Châtillon-sur-Seine. Un équipement permettant de sensibiliser les visiteurs à cette source particulière peut être envisagé.

Afin de mettre en avant le chevelu de ruisseau (sous-thème 2) le Circuit de la Tufière d'Amorey semble tout indiqué.

Le sous-thème 3 reste à décliner, potentiellement autour de la porte de Coeur de Châtillon-sur-Seine.

Thème 15 : LA FORÊT ESPOIR

La déforestation à l'échelle mondiale fait peser des risques grandissants sur l'un des écosystèmes les plus importants de la planète. Ici, la forêt est synonyme d'espoir : on cherche à améliorer la naturalité des forêts, on protège les espèces patrimoniales qui y sont liées, on les étudie car un Parc national a une mission de recherche scientifique. Des dispositifs tels que la « forêt irrégulière école (FIE) d'Auberive » promeuvent la diversité des essences, des âges et des tailles d'arbres au sein d'une forêt

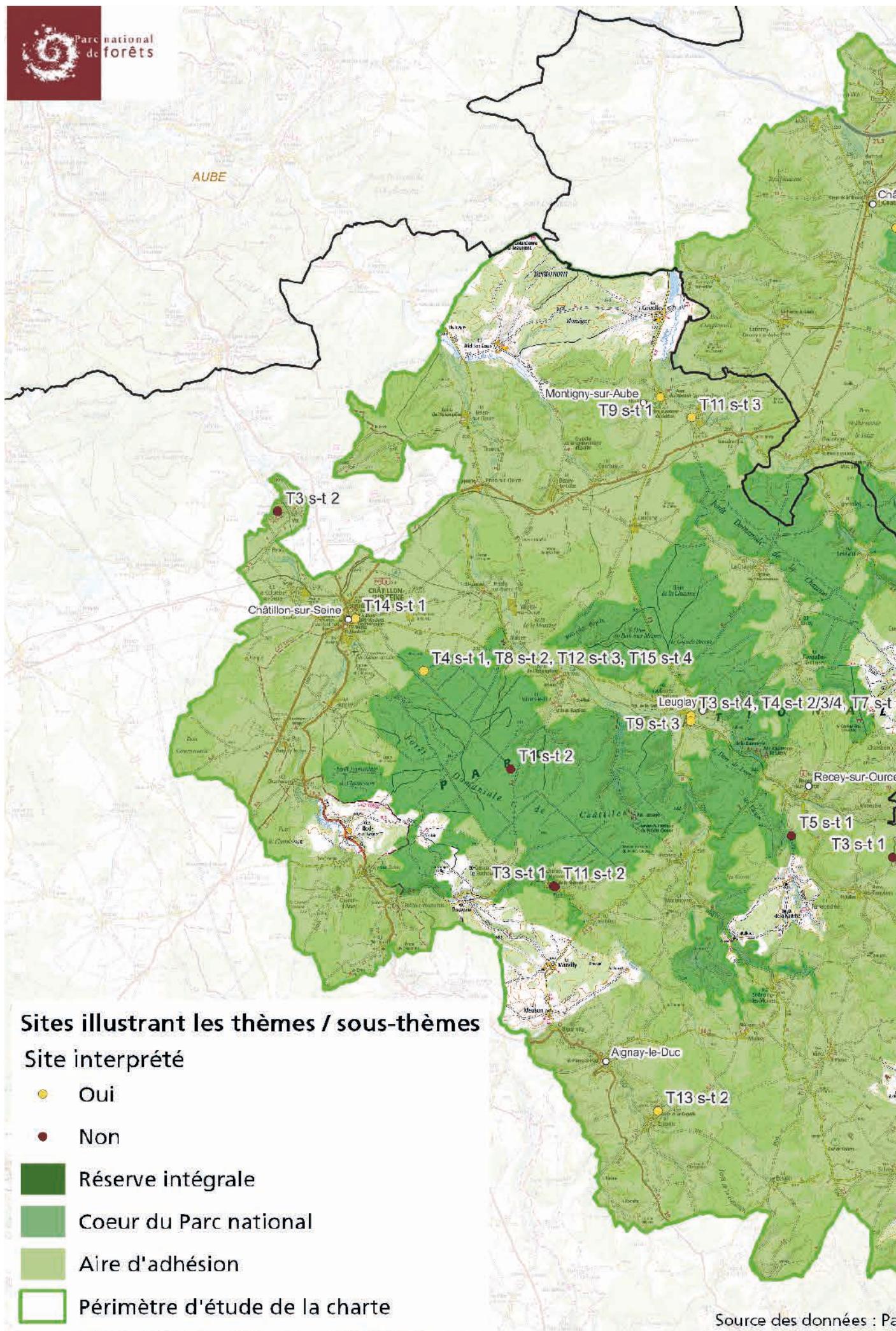
exploitée. Exploiter cette ressource naturelle n'est pas incompatible avec sa protection. C'est le pari que fait le Parc national. Le retour de la Cigogne noire, qui avait disparu d'Europe de l'Ouest, rappelle combien la nature peut revenir si on lui laisse l'espace disponible. Avec ses 3 087 ha, la plus grande réserve intégrale de France métropolitaine abrite une forêt en libre évolution et constitue un modèle inspirant pour un projet de restauration d'une grande forêt primaire en Europe de l'Ouest.

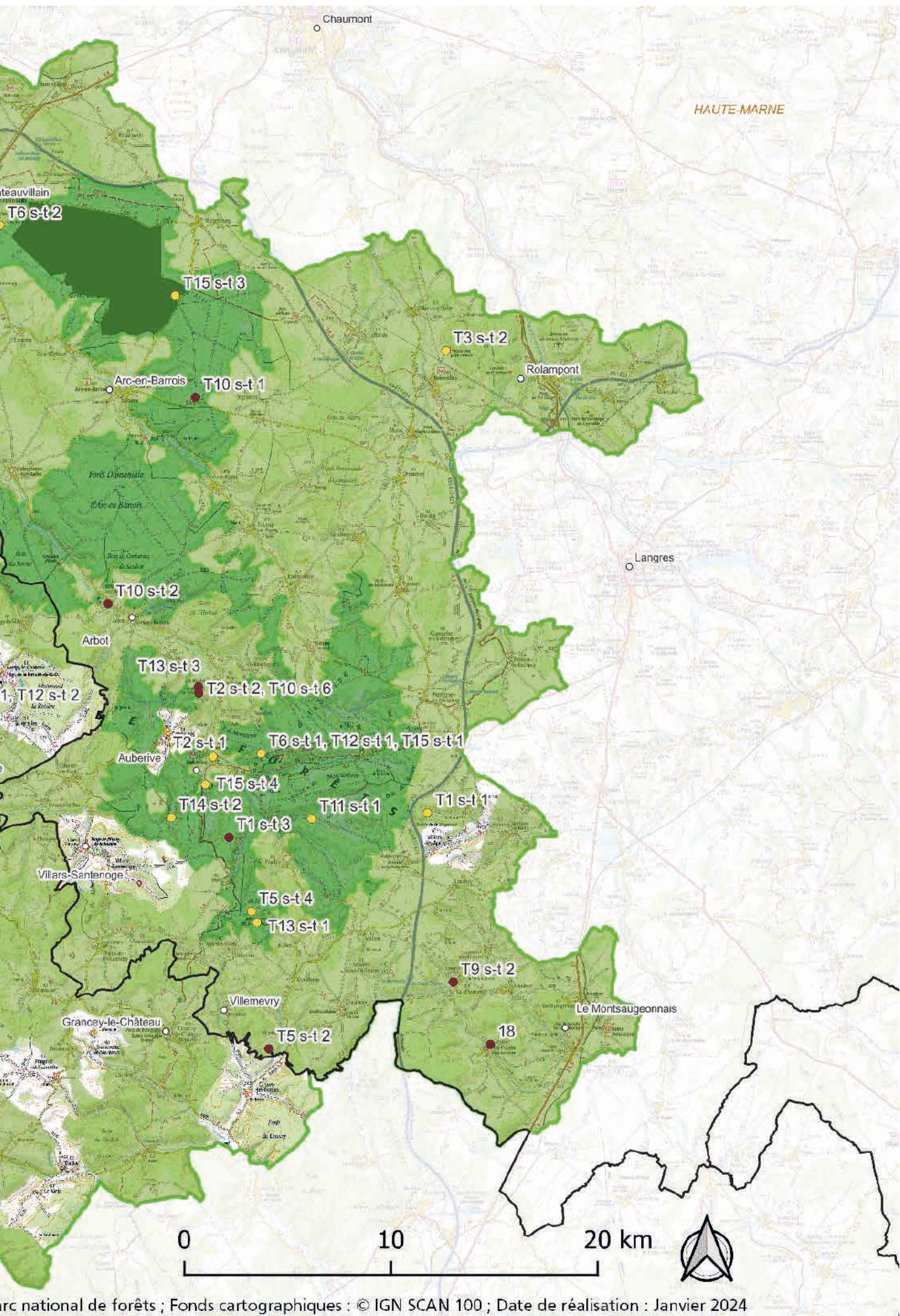
- **Sous-thème 1 : Le retour de la Cigogne noire, grand espoir**
- **Sous-thème 2 : Une école de la sylviculture mélangée à couvert continu**
- **Sous-thème 3 : Une forêt en libre évolution et le rêve d'une grande forêt primaire en Europe de l'Ouest**
- **Sous-thème 4 : Être exemplaire, nouvelle donne forestière**

Pour le thème 15, deux portes de Coeur peuvent servir de support à la thématique abordée ici : la porte de Coeur d'Arc-en-Barrois (sous-thème 3) et la porte de Coeur d'Auberive (sous-thème 1). Afin d'illustrer le sous-

thème 3, la FIE peut être mise en avant et pour le sous-thème 4, la porte de Coeur de Châtillon-sur-Seine.







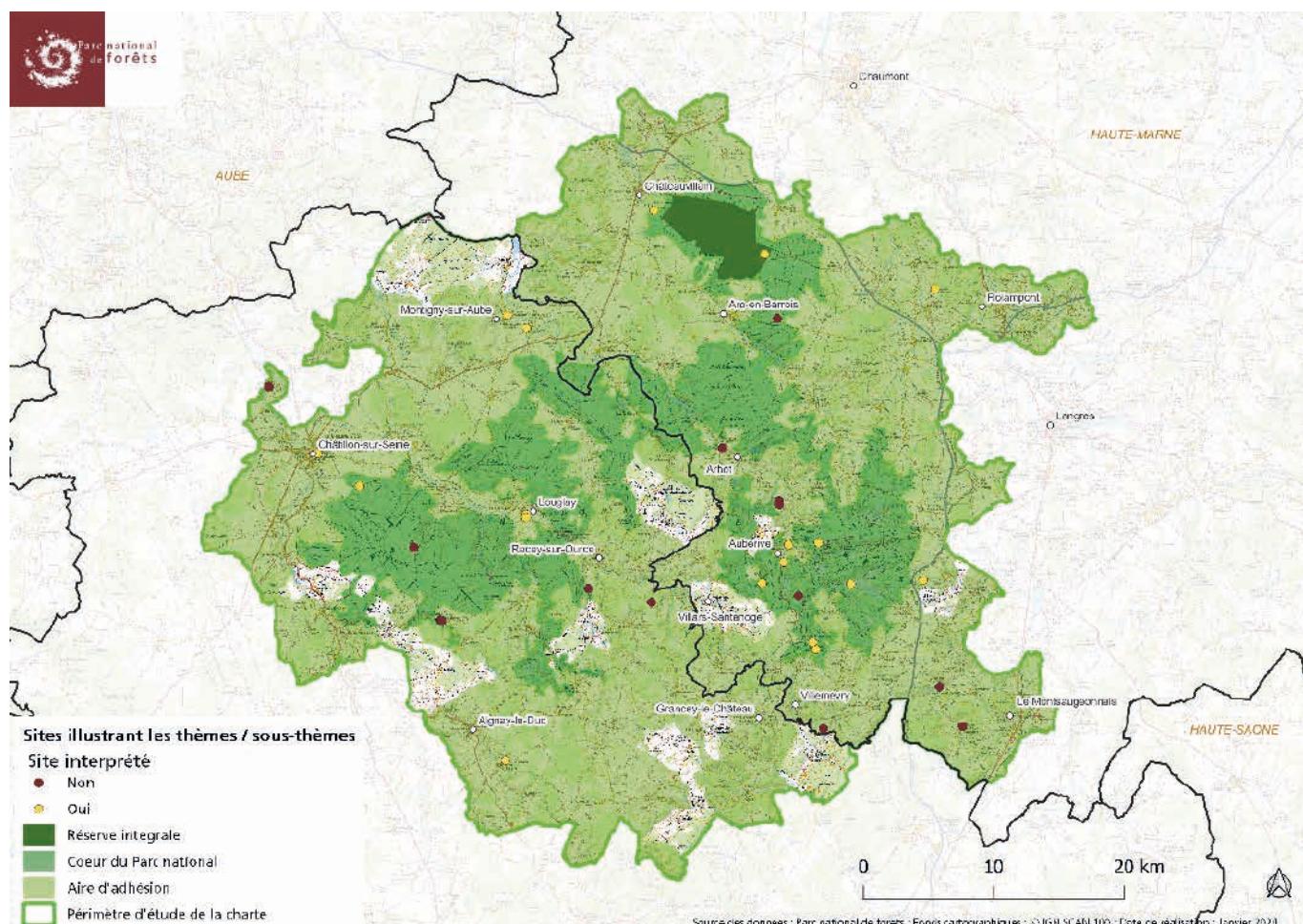
4

LE DÉPLOIEMENT DE L'INTERPRÉTATION DES PATRIMOINES DANS LE TEMPS

4.1 – Analyse de la répartition territoriale des sites pré-identifiés

En examinant la distribution des sites indiqués pour illustrer les sous-thèmes, une répartition relativement homogène est observée en Côte-d'Or, tandis qu'en Haute-Marne, ils se concentrent principalement autour

d'Auberive. De plus, les portes de Cœur d'Auberive et de Châtillon-sur-Seine, ainsi que La Maison du Parc national de forêts - Maison de la Forêt, jouent un rôle central dans plusieurs thématiques.



Cette carte se rapproche de celle produite à l'occasion de l'atelier participatif. Par conséquent, ces sites semblent apparaître comme prioritaires en termes d'aménagement.

Tous les sous-thèmes n'ont cependant pas forcément été associés à un

site dédié. D'autres sites sont donc susceptibles de compléter cette offre. Par ailleurs, des propositions d'itinéraires structurants, qui permettent de réunir plusieurs sites, ressortent à plusieurs endroits, et pourront utilement alimenter la déclinaison opérationnelle du schéma.

À l'issue d'un des ateliers participatifs, les thématiques apparaissant comme prioritaires pour les participants sont :

- 1. Thème 3 : La forêt protectrice.**
- 2. Thème 14 : Forêts et ruisseaux.**
- 3. Thème 1 : La forêt des origines.**
- 4. Thèmes 2 : Forêt et spiritualité.**

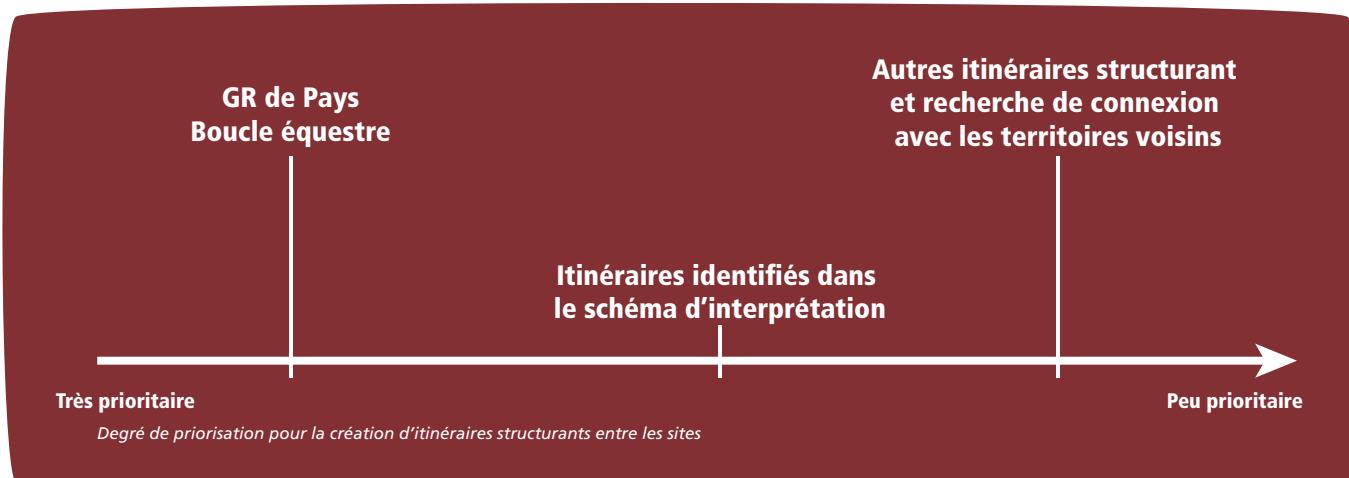
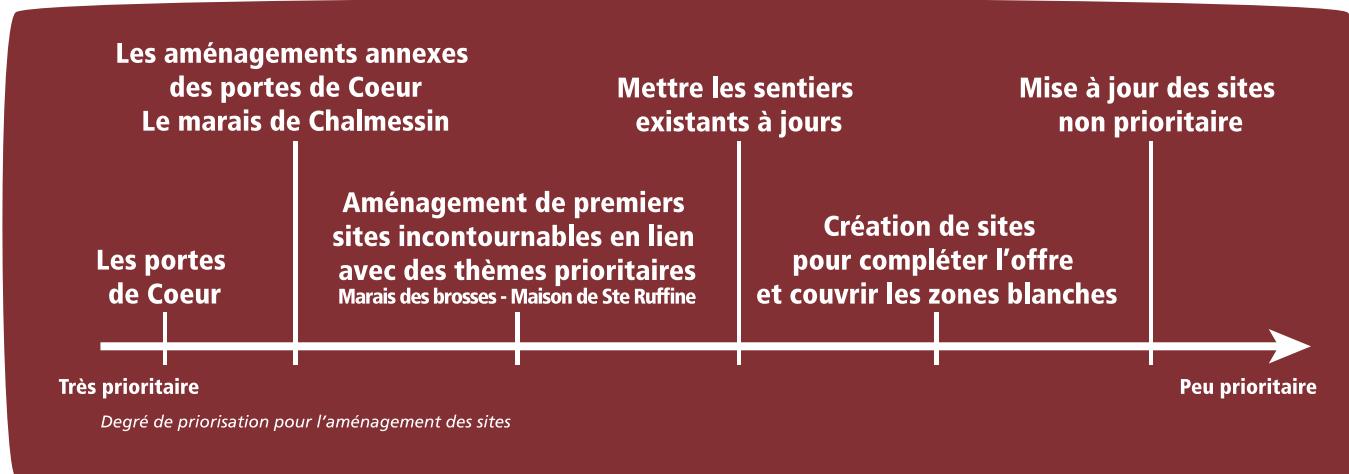
Ces sujets seront donc dans la mesure du possible à décliner prioritairement.

4.2 - Les priorités opérationnelles du schéma d'interprétation

Le caractère opérationnel du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts impose d'aménager le territoire de manière cohérente, dans un esprit de continuité avec les valeurs du Parc national. Le Parc national n'a cependant pas pour vocation d'être l'unique moteur de ce vaste projet d'accueil du public; les partenaires ou propriétaires

peuvent également s'approprier cet outil pour offrir une expérience sensorielle de découverte de leur patrimoine. L'établissement public du Parc national utilisera ce document pour aménager les sites clés identifiés, tout en restant ouvert aux opportunités qui se présenteront.

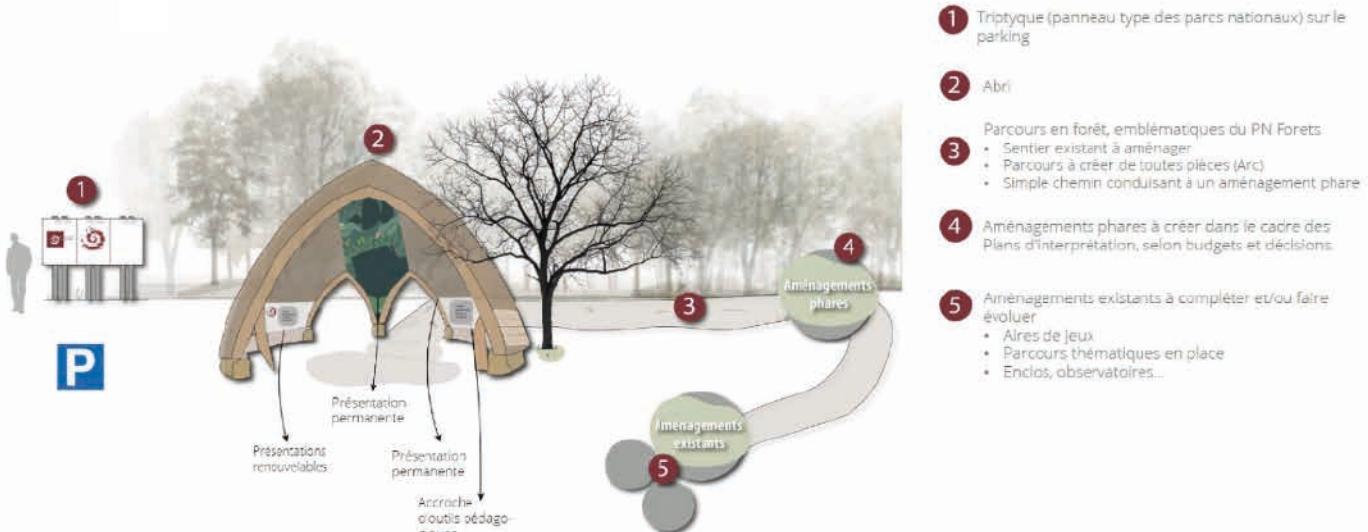
Il ressort de l'analyse précédente deux types de démarche – le site d'une part, et l'itinéraire structurant – qui relie des sites entre eux – d'autre part – avec les degrés de priorisation suivants :



A - Les portes de Coeur : abris et aménagements annexes

Des plans d'interprétation pour les quatre portes de Coeur du Parc national ont été élaborés en cohérence avec les intentions du schéma d'interprétation des patrimoines. Ces plans se matérialiseront à travers un schéma d'accueil incluant des triptyques conventionnels propres aux parcs

nationaux, un abri en bois, un parcours forestier et un élément central pour éveiller la curiosité des visiteurs. Ces ajouts s'intégreront dans le contexte existant en tenant compte des équipements déjà présents sur certains sites.



Les abris trouvent leur source d'inspiration dans les cabanes de charbonniers, un artisanat ancré dans l'histoire locale. Ces abris intègrent les matériaux locaux, tels que la pierre de Bourgogne rappelant le style du muret en pierres sèches, ainsi que le bois utilisé dans la structure et les tavaillons servant de toiture.

Marquées par un abri, chacune des portes de Coeur devient le lieu idéal pour porter les messages forts du Parc national, au cœur de chaque grand

massif forestier. Les abris s'habillent de panneaux didactiques et ludiques destinés aux visiteurs ainsi qu'une grande fresque venant souligner la voûte de ces micro-architectures.

Chacun des abris illustre une thématique présente dans le schéma d'interprétation et met en valeur des initiatives ou des savoir-faire propres aux secteurs dans lesquels ils sont implantés.



ARC-CHÂTEAUVILLAIN : la forêt en libre évolution

La Porte de Coeur d'Arc-Châteauvillain, par sa situation géographique, proche d'importants accès routiers, est un espace propre à porter l'interprétation générale du Parc national. Le site emblématique de la Réserve intégrale questionne et sensibilise sur des entrées essentielles, des messages incontournables et prioritaires pour ce jeune Parc national : la redécouverte d'une forêt naturelle, de ses composants, de sa physionomie, mais aussi la question de la forêt en libre évolution, à travers l'outil réserve intégrale (outil rare et différenciant parmi les mesures de protection existantes).

Le thème de la porte s'articule autour de la notion du temps, celui des arbres et celui des Hommes. Elle met en lumière l'évolution de la forêt en l'absence de l'Homme, permettant ainsi le démarrage de l'aventure scientifique de la Réserve intégrale et suggérant ses trésors cachés. Cette porte valorise le patrimoine végétal, protège le sol forestier et

permet au cycle naturel de reprendre progressivement le dessus. Elle met en avant la notion d'un territoire d'exception à travers une approche qui favorise la naturalité.

L'interprétation proposée et le message délivré par cette porte sont axés sur « Le temps des arbres ». L'objectif ici est de souligner l'importance de cette « Réserve intégrale » nichée au cœur du Parc national de forêts, en tant que refuge d'une valeur inestimable. L'expression « le temps des arbres » suggère que sans exploitation, la longévité des arbres pourra s'exprimer pleinement, laissant par exemple les chênes vivre plusieurs siècles. L'imagination de chacun pourra ainsi se projeter dans un futur lointain où, laissée en libre évolution, cette forêt sera composée en partie d'arbres très âgés comme nous n'en voyons quasiment plus aujourd'hui.

AUBERIVE : La Biodiversité

Les éléments abordés sur cette porte de Coeur tournent autour de la biodiversité comme élément fondamental pour la forêt. Un premier axe est développé : l'importance d'étudier cette dynamique, de la comprendre et de favoriser son bon fonctionnement à travers le travail de naturalistes de renom, mais également d'espèces emblématiques du Parc national. Ensuite, un second angle met en évidence la biodiversité à travers des initiatives avant-gardistes sur le territoire telles que des centres d'apprentissage ou des syndicats oeuvrant pour des pratiques de gestion forestière novatrices.

À travers cette porte de Coeur, l'interprétation proposée et le message livré sont : « La biodiversité fait la force et la beauté de la forêt. Au cœur du Parc national de forêts, une dynamique pionnière, dans sa connaissance, dans l'expérimentation et la transmission des bonnes pratiques pour la préserver est à l'œuvre. ».

CHÂTILLON-SUR-SEINE : La forêt, source de services au cœur des enjeux globaux

Les éléments d'interprétation développés dans la porte de Coeur de Châtillon-sur-Seine visent à mettre en avant le rôle de la forêt au sein des enjeux actuels liés aux perturbations climatiques. Une gestion soutenable des forêts commence à naître au sein même du Parc national. Cette idée directrice pour la porte de Châtillon-sur-Seine est développée à travers deux axes. Le premier s'appuie sur le rôle stratégique de la forêt dans la séquestration de carbone, par exemple. Le second axe explore l'historique de la culture et de l'exploitation du bois dans la

région, ainsi que la manière dont les habitants se sont appropriés ces évolutions au fil du temps.

À travers cette porte de Coeur, l'interprétation proposée et le message livré sont : « La forêt est d'une grande valeur (intérêt) dans la lutte contre le réchauffement climatique. Une culture du bois soutenable s'invente dans le Parc national de forêts pour la préserver. ».

CHALMESSIN : Le marais : milieu naturel fragile

Les éléments d'interprétation de la porte de Chalmessin ont pour dessein de mettre en lumière la fragilité du milieu et des espaces rares du marais tufeux. Des éléments de découverte sont soigneusement agencés le long du parcours. Les visiteurs peuvent ainsi explorer une diversité d'espèces faunistiques et floristiques peuplant la partie humide, telles que la Truite fario, le Chabot, la Grande pimprenelle, l'Aconit napel, ainsi que des espèces forestières trouvant refuge dans les environs proches, parmi lesquelles figurent les pics, la Barbastelle, le Renard, etc.

Afin de faciliter la découverte du site, les espèces présentes sont mises en avant, accompagnées de moyens permettant aux visiteurs de les

reconnaître. La suite de l'exploration se concentre sur le patrimoine végétal du marais, mettant en avant certaines espèces. La conclusion de la visite offre une perspective holistique en reliant la faune et la flore pour découvrir un écosystème unique : le marais tufeux. Enfin, la dernière partie de la visite s'attache à une vision plus large, intégrant le marais dans son paysage.

L'interprétation proposée et le message délivré par cette porte se focalisent sur « La richesse des marais tufeux ». L'objectif est ainsi de souligner l'importance de cet écosystème, niché au cœur du Parc national de forêts, en tant que refuge pour la biodiversité d'une valeur inestimable.

B - Aménagements des sites du territoire

De nombreuses opportunités d'interprétation se présentent sur le territoire du Parc national de forêts, mais il n'est pas possible d'en explorer la totalité ici. Notre engagement principal sera de mettre en avant celles qui ont le plus grand potentiel pour révéler l'essence fondamentale du territoire tout en le distinguant des régions voisines grâce à ses caractéristiques

propres. Les propositions visant à interpréter les sites devront être soigneusement élaborées afin de préserver leur intégrité naturelle ainsi que leur signification symbolique, sans les altérer. Cependant, elles devront également se montrer ludiques et innovantes dans le processus employé pour transmettre le message souhaité aux visiteurs.

Aménagement des sites incontournables en lien avec des thèmes prioritaires :

- **La Maison du Parc national** - Maison de la Forêt de Leuglay est le site incontournable pour découvrir au sein d'une exposition, d'animations, de visites et d'évènements, les discours portés par le Parc national. Son extension récente avec la création d'un centre d'interprétation de la truffe de Bourgogne lui confère une place de choix sur le thème des champignons. (T(thème) 3 s-t(sous-thème) 4 / T4 s-t 2 ;3 ;4 / T12 s-t 2)
- **L'Abbaye d'Auberive** est une riche abbaye cistercienne, fondée en 1135 sur les bords de l'Aube par Saint-Bernard et l'évêque de Langres, Villain d'Aigrement, avec l'appui des seigneurs environnants. Avec une histoire comme celle-ci, elle constitue un site incontournable du territoire. (T 2 s-t 1)
- **La Belle Balade** est un parcours d'art à ciel ouvert entre forêts, lisières et clairières. Le temps de cette balade permet à la fois de découvrir des œuvres témoignant du foisonnement artistique du territoire mais également plusieurs ambiances paysagères. (T6 s-t 2)
- **Les sources de l'Aube** et son sentier « Naissance d'une rivière, naissance d'une industrie » : le site offre un aperçu sur l'activité métallurgique de l'antiquité au XIXème siècle dans la vallée de l'Aube. (T11 s-t 1)
- **Réserve biologique Intégrale (RBI)** du bois des Roncés. (T1 s-t 3)
- **La porte de Cœur de Chalmessin.** (T13 s-t 1)
- **La porte de Cœur d'Auberive** dont le programme d'interprétation et de découverte des visiteurs est présenté ci-dessus. (T12 s-t 1)
- **La porte de Cœur d'Arc-en-Barrois** dont le programme d'interprétation et de découverte des visiteurs est présenté ci-dessus. (T15 s-t 3)
- **La porte de Cœur de Châtillon-sur-Seine** dont le programme d'interprétation et de découverte des visiteurs est présenté ci-dessus. (T4 s-t 1 / T12 s-t 3)
- **La maison de Sainte-Ruffine**, Crédit d'une maison des chiroptères en 2025 avec la volonté d'ouvrir le RDC aux visiteurs. Cet espace d'accueil se veut pédagogique sur les chiroptères et plus globalement sur la faune sauvage de la forêt trouvant refuge dans cette maison. (T5 s-t 4)
- **Les cabanes nature du CIN d'Auberive** invitent à rêver, à se retrouver, à perdre ses habitudes, à vivre le moment présent. Ce genre d'initiative est le parfait exemple pour illustrer la notion « d'habiter la forêt » proposée par le schéma d'interprétation. (T2 s-t 2 / T10 s-t 6)
- **Le Cirque de la Coquille** est un site naturel classé, au creux duquel la Coquille prend sa source. Il est l'un des seuls sites connus du territoire mettant en scène de manière si exceptionnelle le milieu rocheux et les éboulis. Il est incontournable pour illustrer le schéma d'interprétation sur cette thématique. (T13 s-t 2)



Actualiser les sentiers existants :

- **Les Gorges de la Vingeanne** et sa légende sont le parfait exemple de mythes qui ont pu exister sur le territoire, par le passé, sur la thématique de l'eau. Ce site est tout indiqué pour parler des mythes et des légendes entourant les milieux naturels du territoire. (T1 s-t 1)
- **Le Mausolée de Faverolles** est à découvrir sur un court trajet de 2 km. Les panneaux invitent le promeneur à imaginer à quoi ressemblait cette colline il y a 2 000 ans à l'époque gallo-romaine. L'ensemble de l'histoire archéologique et géologique du site se dévoile au fur et à mesure de cette balade, autour d'un site phare du territoire. (T3 s-t 2)
- **Le Mont Lassois** est un site archéologique majeur en France, principalement en raison de l'Oppidum de Vix et de la découverte exceptionnelle de la tombe de la Princesse de Vix, laquelle a contribué significativement à une meilleure compréhension de l'histoire et de la culture de l'âge du Fer en Europe occidentale. Un site d'une telle importance mérite naturellement une attention particulière au sein de ce schéma d'interprétation. (T3 s-t 2)
- **Le Marais de Chalmessin** est un trésor naturel au milieu des bois. C'est l'un des marais tufeux les plus remarquables et l'un des mieux conservés du plateau de Langres. Ce site exceptionnel a toute sa place pour illustrer les marais tufeux, la faune et la flore exceptionnelles de ces milieux et les richesses du territoire. (T13 s-t 1)
- **La Butte de Taloison** est considérée comme l'un des sites naturels majeurs du département de la Haute-Marne pour la richesse de la flore. Ce site est l'un des joyaux concernant les pelouses sur le territoire du Parc national. (T13 s-t 3)
- **Le sentier du Val-d'Esnom** (n°24) est un sentier permettant de découvrir la campagne du territoire. De grands paysages se découvrent devant le visiteur. Une interprétation autour du paysage et de la place de l'arbre dans les espaces ruraux peut être imaginée. (T9 s-t 2)
- **Le sentier « Montavoir »** (n° 21) est un sentier sur la commune d'Auberive et qui permet de découvrir les bâtiments emblématiques de cette commune. Une interprétation sur le passé cistercien du territoire peut être envisagée ici. (T2 s-t 1)
- **La Source de la Douix** est un lieu de culte et d'offrandes historique durant l'époque celtique. Aujourd'hui, placée sous la protection de la Vierge Marie, elle émerveille les visiteurs par la résurgence de l'eau et le cadre alentour. (T14 s-t 1)

Création de sites/sentiers pour compléter l'offre et couvrir les zones blanches :

- Création d'un **sentier autour des arbres remarquables**, boucle de quelques kilomètres pour permettre aux visiteurs de découvrir un ou plusieurs arbres de belle ampleur sur le territoire du Parc national.
- Création d'un **sentier autour des métiers du bois**. Ce sentier pourrait se trouver autour de la porte de Cœur de Châtillon-sur-Seine de manière à développer cette thématique.
- Mise en place de **sentiers de découverte agricole** (apiculture, fromagerie...). Une découverte à la ferme, de la production, à la transformation puis à la vente afin de mettre en avant les pratiques favorables locales.

Actualisation des sites ne présentant pas d'urgence

- L'initiative du SIGFRA est une référence nationale, utile à de nombreux projets pédagogiques ou de recherche, dont plus de la moitié du parcellaire exploité est située dans le Coeur du Parc national de forêts. Au niveau de la mise en valeur d'une forêt alliant production de bois, initiative locale et protection de l'environnement, cette initiative a des choses à transmettre aux visiteurs ! (T5 s-t 1)
- La machine à vapeur a été introduite vers 1858 à Arc-en-Barrois. Elle était utilisée pour alimenter les machines d'une scierie. Cette machine à vapeur est répertoriée en tant que monument historique et elle représente l'un des rares témoignages de l'ère industrielle dans la région. (T11 s-t 2 ; 3)

C - La création d'itinéraires structurants

Ce besoin a rapidement été identifié par le Parc national qui s'est attelé à proposer deux offres supplémentaires de mobilité douce avec la création d'une grande boucle équestre et d'un GR de Pays.

Une réflexion approfondie est consacrée à l'interprétation le long du GR de Pays, offrant aux visiteurs une découverte ludique du territoire tout en mettant en relation des sites remarquables pour leur patrimoine naturel, paysager ou culturel. Une mission d'interprétation a été lancée en parallèle de la mise en place du sentier pour offrir une identité et une cohérence à l'ensemble de la déambulation, incitant le randonneur à parcourir l'ensemble des étapes sur plusieurs jours.

Au niveau de la boucle équestre, il est dans un premier temps envisagé de décliner la signature identitaire du Parc national à travers ses triptyques qui équipent les sites les plus emblématiques, en les déclinant sur chacune des haltes équestres.

Une fois ces premiers itinéraires réalisés et équipés, des réflexions seront lancées pour identifier des itinéraires complémentaires, ainsi que pour améliorer la connectivité douce du territoire avec les espaces voisins. Lors des ateliers participatifs pour l'élaboration du schéma d'interprétation, les acteurs du territoire ont plusieurs fois évoqué des thématiques orphelines en termes de lieux physiques. C'est pourquoi ils ont proposé la création d'itinéraires thématiques afin de découvrir ces éléments phares du territoire.

Après une analyse de ces propositions par l'équipe technique du Parc national, trois propositions semblent ressortir :

- Création d'un itinéraire autour des arbres remarquables
- Création d'un itinéraire autour des métiers du bois
- Mise en place de découvertes agricoles (apiculture, fromagerie...)

Les itinéraires proposés ci-dessus peuvent constituer le chaînon manquant afin d'illustrer le plus grand nombre de thèmes du schéma d'interprétation des patrimoines du Parc national de forêts.



4.3 - *Les moyens financiers et humains*

Les moyens alloués à cette démarche comprennent (1) les ressources humaines nécessaires à la coordination de l'équipement du territoire, (2) les coûts propres à l'équipement des sites, ainsi que (3) les frais de gestion et de maintenance.

Exemples de coûts fournis à titre d'ordre de grandeur :

- Coût d'un abri de porte de Cœur (conception et construction tous corps d'État) : 150 000 € TTC
- Coût de l'aménagement d'un sentier partant des portes de Cœur avec un élément structurant (tour d'observation, création de sentier, support d'interprétation, aire de jeux) : 250 000 € TTC
- Coût de l'équipement intérieur de l'abri des portes de Cœur (avec illustration, mise en page, fabrication, installation) : 20 000 € TTC
- Coût d'un platelage de 100 mètres sur un site sensible au piétement : plus de 100 000 € TTC
- Coût d'un triptyque (conception + pose) : 4 000 € TTC
- Coût de réfection d'un site complet (platelage + support d'interprétation) : 75 000 € TTC
- Coût aménagement Point de vue avec un panneau : 5 000 € TTC

La déclinaison opérationnelle du présent schéma d'interprétation nécessitera ensuite une planification budgétaire et l'inscription des actions dans les feuilles de route annuelles des équipes du Parc national.



PERSPECTIVES

Le présent schéma d'interprétation des patrimoines vise à mettre en valeur de manière personnalisée le territoire du Parc national de forêts en éveillant les émotions des visiteurs à travers des sentiers, des découvertes et des micro-architectures. Il travaille à doter le territoire du Parc national de forêts de moyens innovants et originaux au service de la découverte du patrimoine, en établissant une connexion entre des sites, des éléments patrimoniaux et des thématiques. La principale ambition du schéma d'interprétation du Parc national est de communiquer un message puissant sur la naturalité à tous les types de publics possibles. Cependant, ce document n'est pas statique et est destiné à évoluer en phase avec les changements du territoire. Il demeure un guide essentiel pour la planification de la découverte du territoire, mais il est tout aussi crucial de le mettre à jour régulièrement.

Après une période de 5 à 10 ans, il peut s'avérer pertinent de réviser ce schéma suite à la réalisation des premiers chantiers sur le territoire et à l'actualisation de l'état des lieux du territoire. Dans le cadre de cette revue, il pourrait y être ajoutée une dimension plus importante de collaboration avec les partenaires locaux, visant à aligner les stratégies d'aménagement et de mise en valeur des patrimoines portées par l'ensemble des acteurs du territoire. En parallèle, l'élaboration d'une charte graphique homogène sur l'ensemble du territoire, ainsi que le développement d'outils clé en main pour la conception de sentiers, de panneaux ou d'autres aménagements faciliterait l'appropriation et la déclinaison de ce schéma par tous les acteurs impliqués et participerait à la diffusion des messages qu'il véhicule.

Enfin, il conviendra d'approfondir l'articulation de ce schéma d'interprétation avec plusieurs stratégies de l'établissement public et notamment :

- La stratégie de développement touristique de façon à proposer aux hébergeurs et visiteurs une offre cohérente de découverte quel que soit le point d'entrée des visiteurs sur le territoire, si possible sous forme de mobilité douce et en évitant les risques de surfréquentation par rapport à la sensibilité des patrimoines.
- La stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable, de façon à proposer au-delà des sites d'interprétation, des visites guidées pour les patrimoines les plus sensibles ou qui gagneraient à être présentés à travers un médiateur (connaissance scientifique...).
- La stratégie de communication et de promotion du territoire, de façon à décliner le message du schéma d'interprétation à travers la communication institutionnelle de l'établissement public du Parc national de forêts.





ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Charte du Parc national de forêts - Livret 2 : Projet de territoire | Projet de préservation et projet de développement durable
- Un diagnostic de territoire pour préparer la Charte du Parc national – GIP du futur Parc national de forêts de Champagne et Bourgogne - 2016
- Atlas des paysages de Côte-d'Or - 2010
- Atlas des paysages de Haute-Marne - 2016
- La forêt d'Auberive, P. Lebel et Marine Richard - 2020
- La Vie secrète des arbres, Peter Wohlleben - 2017
- Haute-Marne aux sources animales - de David Meier, Tome 1 - 2009 / Tome 2 - 2014

MÉTHODOLOGIE ET RÉFÉRENCES

- Les cahiers techniques « Méthodologie du plan d'interprétation », Espace naturel régional, janvier 2000
- Schéma d'interprétation des patrimoines du territoire du Parc national des Calanques - Parc national des Calanques, 2020
- Schéma d'interprétation du territoire des Alpilles - Paysages en équilibres, révéler les faiseurs de paysages - Parc naturel régional des Alpilles - 2021
- Schéma d'interprétation des patrimoines du Parc naturel régional de la Sainte-Beaume - La Sainte-Baume dévoilée - Parc naturel régional de la Sainte-Beaume - 2021





ANNEXES

Annexe 1 : Composition du comité de suivi (COSUI)

Le Comité de suivi (COSUI) est composé par :

- Nicolas Schmit, président du Conseil d'administration
- Stéphane Woynaroski, 2ème vice-président du Conseil d'administration
- Claire Colliat, présidente du Conseil économique, social et culturel (CESC)
- Catherine Fruchart, Membre du Conseil scientifique, experte en Archéologie
- Annabèle Maréchal, Membre du Conseil scientifique, expert en Écologie du paysage
- Stéphanie Brunon, Consultante en ingénierie culturelle et touristique, Luth médiations
- Philippe Puydarrieux, Directeur du Parc national de forêts
- Véronique Genevey, Directrice adjointe du Parc national de forêts
- Matthieu Delcamp, Chef de projet Recherche et appui scientifique (ex-Chef du service Connaissance et patrimoines)
- Solène de Donato, Chargée de mission paysage et interprétation

Annexe 2 : Composition du groupe de travail (GT)

Le Groupe de travail (GT) est composé par :

- Franck Jury, Chargée de mission éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)
- Julie Lambrey, Responsable de la cellule biodiversité
- Sébastien Murcia, Chef du service Communication et pédagogie
- Baptiste Quost, Chargé de mission patrimoine culturel
- Anaïs Sibille, Chargée de mission tourisme durable (marque Esprit Parc national - Tourisme)
- Jean-Yves Vansteelant, Chargé de mission agroécologie (marque Esprit Parc national - Agriculture)
- Matthieu Delcamp, Chef de projet recherche et appui scientifique (ex-Chef du service Connaissance et patrimoines)
- Solène de Donato, Chargée de mission paysages et interprétation



Annexe 3 : Diagnostic complet des éléments identitaires du Parc national de forêts

Les éléments ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire réalisé par le Parc national de forêts en 2013, partiellement actualisé en 2017 pour la finalisation de la Charte et en 2022 dans le cadre du schéma d'interprétation des patrimoines.

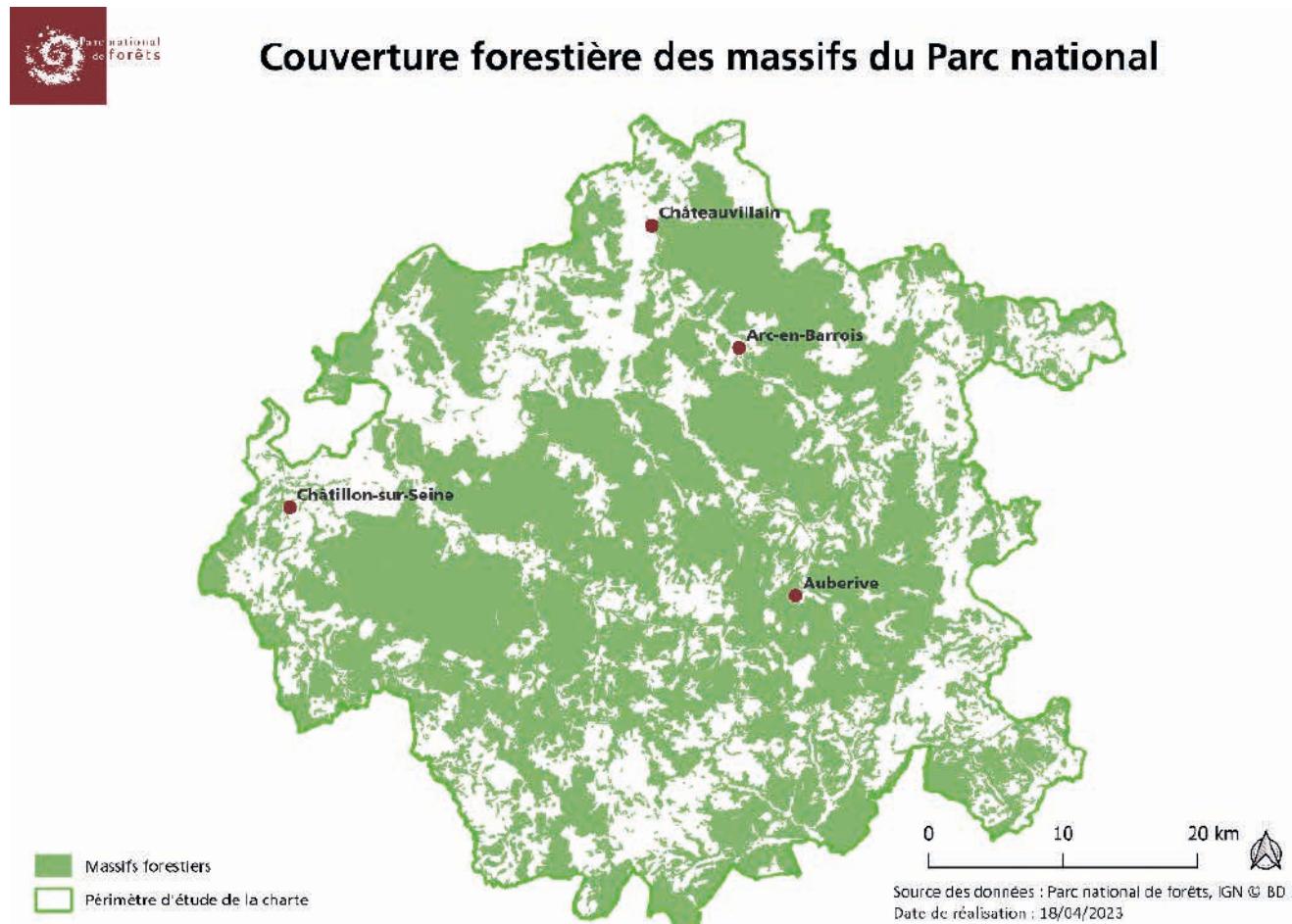
• La forêt

La majorité des forêts en place sur le territoire sont des forêts anciennes (plus de 80 %). Elles se définissent comme des terres où l'état boisé perdure depuis plusieurs siècles. Cette permanence, qui marque profondément le territoire, apporte une richesse écologique supplémentaire à ces écosystèmes, en plus d'assurer une conservation des sols et notamment de vestiges archéologiques. Bien que n'ayant que des sols à dominante calcaire, le territoire présente une grande diversité d'écosystèmes forestiers. Les espèces feuillues - par opposition aux résineux - représentent 90 % du couvert forestier. Cela donne à la forêt une identité changeante impactant différemment le territoire au fil des saisons, en modifiant ses atmosphères. Le hêtre et le chêne sont les essences reines des forêts du Parc national. Cependant, on y trouve également des tilleuls, des charmes, des érables, des frênes, des alisiers, de l'orme et autres feuillus ainsi que quelques résineux. Cette diversité arborée constitue un atout de ce territoire avec parfois près d'une quinzaine d'essences d'arbres différentes à l'hectare (contre cinq en moyenne en France).

Trois grands massifs structurent le cœur du Parc national :

- Au sein du massif forestier d'Auberive, on observe une grande diversité d'essences, avec plus de 17 essences présentes dans les peuplements feuillus dont 9 de fréquence d'apparition supérieure à 10 %. Les quelques résineux présents sont le sapin pectiné et l'épicéa, souvent en mélange. Par la mosaïque de ses peuplements, de ses stations, de ses contextes géomorphologiques, les forêts du territoire d'Auberive sont pour certaines des milieux à haute valeur écologique, véritable atout pour le Parc national de forêts.

- La forêt d'Arc-Châteauvillain est principalement composée de hêtres. C'est l'essence la mieux adaptée localement avec une dynamique de régénération naturelle forte. Elle est aussi composée de chênes sur les sols plus profonds, ainsi que de charmes. D'autres essences, moins fréquentes, sont aussi présentes en mélange : érable champêtre et sycomore, alisier blanc et torminal, poirier et pommier sauvages, bouleau verrueux, tremble, merisier...



- Le massif de Châtillon-sur-Seine est constitué de vastes forêts, étendues et continues. Elles sont essentiellement composées de feuillus même si plusieurs parcelles enrésinées sont présentes. Cette forêt a une vocation productive affirmée dans sa partie ouest où les sols sont plus profonds. Ancienne forêt ducale, cette forêt est aussi marquée par l'occupation monacale sous le Moyen Âge. Ce secteur

forestier est considéré comme l'un des plus riches de Bourgogne pour les naturalistes. Cette exploitation forestière a permis de mettre en valeur des terres jugées incultivables et difficiles. Elles permettaient de produire du charbon de bois ; de nombreuses scieries sont aussi toujours présentes.

• Les autres écosystèmes

Près de 42 % du territoire est classé en ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique). En plus de la forêt, trois grands types de milieux naturels ou semi-naturels ressortent comme étant des « cibles patrimoniales », éléments naturels qui – à l'échelle locale parfois, mais surtout régionale, nationale ou européenne – revêtent une grande valeur pour le Parc national :

(1) Les marais tufeux : le tuf est une roche légère résultant de la fixation de calcaire autour de certaines mousses ou autres végétaux. Près de 200 marais tufeux sont dénombrés sur le territoire, abritant moultes espèces protégées ou rares. Ce sont des milieux stables dans le temps à condition de ne pas subir de modification profonde de leur régime hydraulique. Plus largement, les marais tufeux s'inscrivent dans un vaste ensemble de formations tufeuses (dalles, gradins, tufières...) à très forte valeur patrimoniale et pouvant prendre des formes spectaculaires comme par exemple, la Tufière de Rolampont ou à degré moindre la Tufière d'Amorey à Auberive.

(2) Les milieux rocheux et éboulis : Ils sont présents sous différentes formes sur le territoire, comme des pelouses sèches situées sur les dalles rocheuses, des éboulis calcaires (constituant les milieux rocheux les plus menacés), des falaises de petite taille, des grottes ou enfin des cavités. Des formes spectaculaires sont observables sur le territoire, comme le Cirque de la Coquille à Etais-la-Varenne, les Gorges de la Vingeanne à Aprey, les Côteaux de la Digeanne à Saint-Broing-les-Moines ou encore le Vallon de Senance à Noidant-le-Rocheux. Par ailleurs, les lapiaz sont des ensembles de blocs de calcaire révélés par des réseaux de fissures perpendiculaires dans la roche. Ces espaces créent des faciès particuliers et accueillent des communautés floristiques et faunistiques spécifiques présentant un caractère quasi-endémique au territoire du Parc national.

(3) Les prairies patrimoniales : deux types de prairies composent le territoire, avec d'un côté les prairies humides et de l'autre les prairies sèches. Les prairies humides sont présentes en grand nombre sur le périmètre du Parc national, elles se situent majoritairement en fond de vallée, sont dédiées aux pâturages ou à la fauche, et accueillent des espèces remarquables comme le Narcisse des poètes ou l'Orchis incarnat. Les pelouses sèches sont des formations végétales rases qui se développent sur des sols pauvres en éléments nutritifs. Elles sont généralement situées sur les coteaux orientés au sud. Signe de leur richesse et de leur rareté, elles accueillent plus de 30 % de la flore protégée en Champagne-Ardenne. Héritage d'un pastoralisme en grande partie disparu aujourd'hui, ces milieux constituent des réservoirs de biodiversité à protéger nécessitant une gestion active pour maintenir ces milieux ouverts.

Une grande partie de ces milieux est inscrite dans le réseau européen Natura 2000.

À l'opposé, les surfaces artificialisées ne représentent qu'à peine plus de 1 % du territoire. Les milieux anthropiques couvrent le reste du périmètre et présentent des intérêts hétéroclites en termes de biodiversité. Effectivement, les vastes parcelles agricoles sont globalement plus pauvres en biodiversité mais peuvent, malgré tout, accueillir une biodiversité originale et ponctuelle sur le territoire (busards, etc.). Concernant les zones urbanisées, elles présentent des refuges pour l'avifaune, les insectes ou les petits mammifères dans les bâtiments, dans les murets, charpentes... Enfin, les infrastructures routières ont un rôle ambivalent. Elles fragmentent les milieux mais les bords de route peuvent aussi servir de refuge à une biodiversité liée aux milieux ouverts et jouer le rôle de trame verte.

• La biodiversité

Le Parc national de forêts héberge une faune abondante et variée. Cette diversité est principalement liée à la qualité des espaces forestiers du territoire qui abrite de façon visible deux grands groupes d'animaux :

- Les mammifères : le cerf, le chevreuil, le sanglier, les mustélidés (le blaireau, la martre, la belette...), le renard, le chat forestier et des animaux plus discrets mais tout aussi important comme les chauves-souris forestières sont également présents et à protéger.

- Les oiseaux : les pics (les 6 espèces de pics de plaine), des rapaces (la Bondrée apivore, l'Autour des Palombes et l'Aigle Botté) et des petites chouettes de montagne sont présents sur le territoire. L'oiseau le plus emblématique du Parc national, la Cigogne noire, fait l'objet de suivis.



La Cigogne noire (image ci-contre) est un échassier migrateur transsaharien, comme sa cousine la Cigogne blanche, mais beaucoup plus discrète. Après sa disparition d'Europe de l'ouest au milieu du 19ème siècle, elle a été trouvée comme nicheuse en France dans les années 1970 et dans l'emprise du Parc national de forêts dans les années 1990. Environ 5 à 7 couples nichent sur le territoire du Parc national chaque année : c'est un habitat idéal pour sa reproduction, étant donné les besoins de l'espèce (massifs forestiers matures et étendus et présence de cours d'eau de très bonne qualité). Un suivi scientifique de cette population est possible grâce à la pose de bagues et de balises GPS. L'intérêt que présente cette espèce est son rôle d'espèce « parapluie » reflétant le bon fonctionnement et la pérennité des écosystèmes lui étant liés.

Les différents biotopes du Parc national abritent aussi une importante richesse faunistique. L'ensemble du réseau hydrographique accueille un cortège piscicole notable (Truite fario, Chabot, Lamproie de planer...) en plus des populations d'écrevisses à pieds blancs, une des dernières espèces d'écrevisses autochtones en France. Les prairies humides accueillent, elles, de nombreux papillons (Cuivré des marais, Damier de la succise...), des oiseaux (Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés...), des chauves-souris, alors que les pelouses sèches vont accueillir en particulier des espèces thermophiles dont des reptiles (Lézard vert...), des insectes (criquets comme l'Oedipode stridulante, l'Ascalaphe soufré...) ou des oiseaux (Alouette lulu...). Enfin, les marais tufeux abritent d'autres insectes (Cordulégastre bidenté, Azuré des mouillères, Criquet palustre...) et des mollusques (Aiguillette de Dupuy...).

Le Parc national de forêts est aussi un espace remarquable attirant les botanistes d'autres régions ou pays venant observer la flore exceptionnelle des « montagnes » langroise et châtillonnoise. Qu'il s'agisse d'espèces présentes au printemps comme les « jonquilles », la Nivéole de printemps ou d'espèce identitaires et exceptionnelles comme le Lis martagon ou le Sabot de Vénus, la diversité et l'intérêt induit par la flore du Parc national de forêts fait écho aux nombreux milieux qu'il abrite (massifs forestiers matures, lisières, éboulis calcaires,...).

Quelques exemples remarquables :

- Le Sabot de Vénus (image ci-contre) est une espèce emblématique du territoire à de nombreux points de vue : espèce à affinité montagnarde, on la retrouve pourtant en plaine dans le Parc national de forêts dans les vallons froids et les fonds de combes. C'est l'espèce d'orchidée sauvage la plus grande d'Europe, facilement reconnaissable lors de la floraison fin mai-début juin.



- La Ligulaire de Sibérie est une plante relictuelle des glaciations. Son aire de répartition nationale est concentrée sur le Massif central. Le périmètre d'étude accueille donc sa seule station en plaine, dans un marais tufeux intraforestier. Cette espèce d'intérêt communautaire est protégée nationalement.

- Le Choin ferrugineux est une espèce montagnarde rare, protégée nationalement, et très présente dans les marais tufeux.

- La Linaire des pierriers est une sous-espèce de la Linaire des Alpes - endémique franco-suisse - et protégée régionalement en Bourgogne, elle est classée vulnérable sur la liste rouge nationale. Cette espèce d'éboulis thermophile, est représentée sur le périmètre d'étude qui accueille l'un de ses deux refuges de plaine connus en France.

Dans les espaces anthropisés, comme les grandes cultures, la flore s'exprime peu et dépend des pratiques locales. Les champs peuvent accueillir un cortège de plantes messicoles potentiellement riches. Cependant, l'impact des produits phytosanitaires et de la fertilisation des sols à un impact important sur cette flore. Dans les milieux artificialisés, la flore s'exprime majoritairement dans les parcs et jardins, ou encore dans les vergers ou les potagers.

Enfin, la fonge (les champignons) joue un rôle prépondérant, en particulier dans le fonctionnement de l'écosystème forestier par ses relations symbiotiques ou dans la décomposition du bois par exemple. Par ailleurs, ses qualités gastronomiques (truffe de Bourgogne, morilles, girolles...) en font un atout supplémentaire du territoire.



• L'eau

L'eau est un élément majeur du territoire du Parc national de forêts. Elle est présente dans différentes formes comme les rivières, les tufières ou les réseaux karstiques parcourant le sous-sol. Elle génère ainsi la diversité des paysages par ses réseaux hydriques (vallons secs, pertes, résurgences...) mais aussi par son abondante pluviométrie (800 à 1 200 mm/an). Le réseau hydrographique de surface est principalement classé comme réservoir biologique grâce aux conditions qu'il offre et qui sont particulièrement favorables à la reproduction pour la faune aquatique. Ce sont plus de 700 km de rivières qui parcourent le Parc national, liant villages et vallées, et sont alimentés en grande partie par un petit réseau hydrographique « chevelu » en tête de bassin versant, situé le long de la ligne de partage des eaux entre Seine et Saône. L'eau est généralement de bonne qualité, même si la nature karstique du territoire la rend particulièrement sensible aux pollutions, notamment d'origine agricole.

Les sources sont nombreuses, conformément à l'image de « château d'eau » du Plateau de Langres, avec des sources de rivières ou fleuves emblématiques comme la Seine ou la Meuse, en passant par l'Aube (située sur le territoire du Parc national) ou la Marne. Elles prennent parfois des formes particulières, qu'il s'agisse par exemple de sources tufeuses

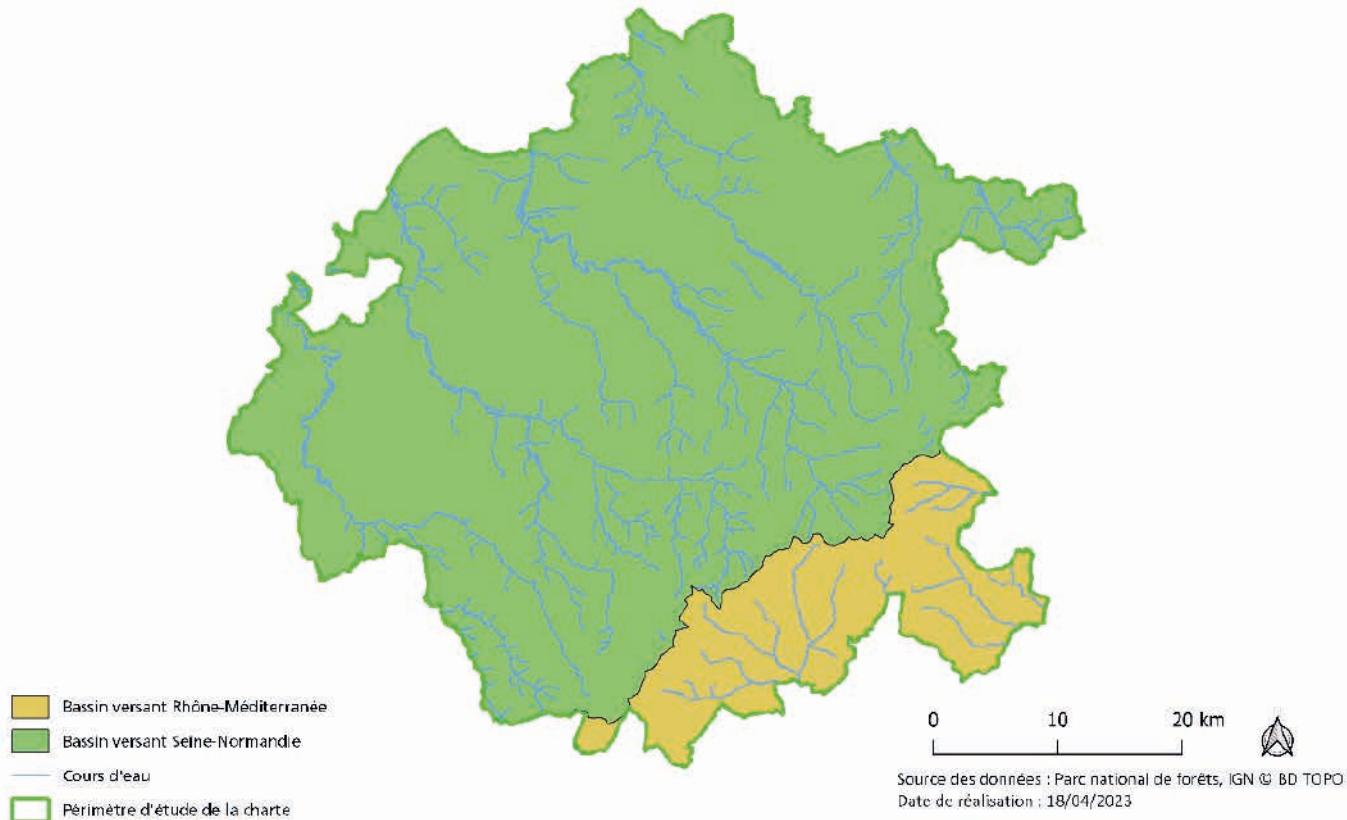
pouvant générer la présence de marais ou de douix (ou dhuy) - des sources ou résurgences au pied de falaises offrant un profil spectaculaire comme la Douix de Châtillon-sur-Seine ou la Dhuy de Leuchey.

Certaines d'entre elles ont constitué des lieux de culte comme la source de la Douix à Châtillon-sur-Seine ou sont étroitement associées à des légendes comme la Fée Greg à Étalante ou l'histoire de Jeanne, épouse du seigneur d'Aprey, liée aux Gorges de la Vingeanne.

Les cours d'eau du territoire sont généralement dans un bon voire très bon état écologique, avec des réservoirs de biodiversité situés à proximité des sources avec de l'eau fraîche et de bonne qualité. Beaucoup de cours d'eau comme l'Ource, le Brevon, l'Aube et l'Aujon ont fait l'objet d'une exploitation par les humains, se traduisant par des transformations morphologiques (déplacement du lit pour l'exploitation agricole, creusement de bief, création d'étangs à des fins de pisciculture...) et la mise en place d'ouvrages pour exploiter l'énergie de l'eau (moulins, forges, étangs...). Certaines de ces retenues d'eau s'accompagnent toujours aujourd'hui d'un patrimoine historique et architectural, témoins d'histoire et de pratiques anciennes.



Bassins versants sur le Parc national





• L'occupation humaine au cours du temps

Depuis la protohistoire, le territoire a connu une fréquentation humaine. C'est un important carrefour géographique présent sur l'ancienne route de l'étain durant l'époque celtique et antique - dont nous retrouvons d'ailleurs des vestiges comme la sépulture d'une princesse et son trésor : le cratère ou vase de Vix. Cette pièce richement décorée fut découverte en 1953 lors de fouilles au pied du Mont Lassois. La présence du vase sur la commune de Vix, de même que le Mausolée gallo-romain de Faverolles (image ci-contre), ou encore d'autres vestiges d'importance majeure comme les cuirasses celtes de Marmesse atteste de la richesse du territoire, à l'époque, et des échanges en Europe : la haute vallée de la Seine était un carrefour commercial important. Le territoire du Parc national a aussi été entièrement compris dans le territoire de la tribu gauloise des Lingons dont la capitale était Andemantunum (Langres aujourd'hui). Des recherches et de nouvelles technologies telles que le LIDAR permettent de révéler les mosaïques de traces passées (fermes, charbonnières, enclos, chemins, tumulus...), particulièrement bien conservées sous le couvert forestier ancien, et témoignent de l'ancienne organisation du territoire et des activités économiques en découlant.

Cependant, d'autres vestiges archéologiques témoignent de l'occupation continue du territoire. Ils comprennent notamment des monuments datant de l'époque des Cisterciens et d'autres ordres religieux du Moyen-Âge, ainsi que des témoignages de l'existence des Templiers et, plus récemment, de l'époque industrielle. Le territoire a été constamment habité et traversé, en grande partie grâce à ses paysages et à sa géologie qui offrent une abondance de matériaux de construction tels que la pierre calcaire, le sable, l'argile et le fer. Les ordres monastiques



ont tiré parti des ressources locales, utilisant l'eau comme source d'énergie, exploitant le riche minerai de fer présent dans le sous-sol, et se fournissant en combustibles grâce aux vastes massifs forestiers environnants.

La sidérurgie cistercienne a ainsi prospéré jusqu'au milieu du XIII^e siècle. Ce n'est qu'au XV^e siècle que l'invention des hauts-fourneaux a marqué le début de la sidérurgie moderne. Au XVI^e et XVII^e siècle, de nombreuses usines ont vu le jour le long des cours d'eau, notamment à Coupray, Châteauvillain, Maisey-le-Duc, Montmoyen, plaçant ainsi le territoire en tête de la production sidérurgique, faisant de lui un fleuron de l'industrie française du XVIII^e siècle jusqu'au premier quart du XIX^e siècle. En 1845, la société des maîtres de forge de Châtillon-Commentry était l'une des plus puissantes de l'est de la France. La modernisation de la métallurgie au XIX^e siècle, avec l'abandon du charbon de bois au profit du coke, a finalement entraîné le déclin progressif de cette filière, marqué par l'extinction des derniers hauts-fourneaux à Veuxhaulles-sur-Aube en 1878.

Aujourd'hui, malheureusement, ces précieuses richesses patrimoniales et historiques liées à la métallurgie demeurent largement méconnues, enfouies dans le Parc national, faute de ressources humaines et financières pour leur mise en valeur, voire leur préservation.

• Le patrimoine bâti remarquable

Les Abbayes et plus largement les communautés monastiques ont eu un large impact sur le territoire. À partir du Moyen-Âge et de l'implantation des communautés, le territoire a été organisé autour de ces bâtiments et de leurs activités agricoles (viticulture, pisciculture, culture de céréales, pâturage de bovins, etc.), avec une structuration qui perdure aujourd'hui par exemple autour d'Auberive et de Lugny.

Deux des abbayes du Parc national se visitent aujourd'hui :

- L'Abbaye du Val des Choues fut fondée en 1193 par Eudes III, Duc de Bourgogne. Elle se situe dans la forêt de Châtillon-sur-Seine qui possède une tradition de chasse à courre et abrite ainsi la meute de l'équipage Piqu'Avant-Bourgogne, qui est constituée de chiens de race spécialement éduqués pour chasser le sanglier. Le bâtiment a été transformé en musée-opéra de la vénerie.
- L'Abbaye cistercienne d'Auberive fut fondée en 1135 sur les bords de l'Aube par Saint-Bernard et l'évêque de Langres. Les vieux bâtiments furent reconstruits au XVIII^e siècle dans le grand mouvement de reconstruction des abbayes initié par Saint-Denis à Paris. Au XIX^e siècle, elle devint maison centrale pour femmes. Sa plus célèbre prisonnière fut Louise Michel, incarcérée 20 mois après les événements de la Commune. Elle constitue aujourd'hui un centre d'art contemporain.



En plus de ces abbayes (et des autres – privées : Lugny, Longuay...), de nombreux éléments patrimoniaux remarquables sont présents sur le territoire. Parmi ceux classés et inscrits à l'inventaire des monuments historiques (33 sont classés « Monuments historiques » et 110 sont inscrits à l'inventaire supplémentaire), près de la moitié sont des édifices religieux dont un grand nombre d'églises romanes, avec notamment l'église Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine ainsi que des commanderies templières (Epailly, Bure-les-Templiers, Voulaines-les-Templiers...) et hospitalières. La présence de ce genre d'édifices témoigne, encore aujourd'hui, du riche passé du territoire, ainsi que de la spiritualité qui est depuis longtemps associée au périmètre. En plus des éléments déjà cités, peuvent être mentionnés de nombreux couvents, la présence de la Via francigena reliant Canterbury à Rome, avec la place particulière de la Maison-Dieu de Mormant, ou encore l'empreinte de l'évêché de Langres qui avait une résidence secondaire à Montigny-sur-Aube. Parmi les patrimoines originaux, le Fort Saint-Menge à Rolampont a été construit à la fin du XIX^e siècle pour contribuer à la protection de Langres, permettant de contrôler la vallée de la Marne, le canal entre Champagne et Bourgogne et la voie ferrée entre Langres et Chaumont.

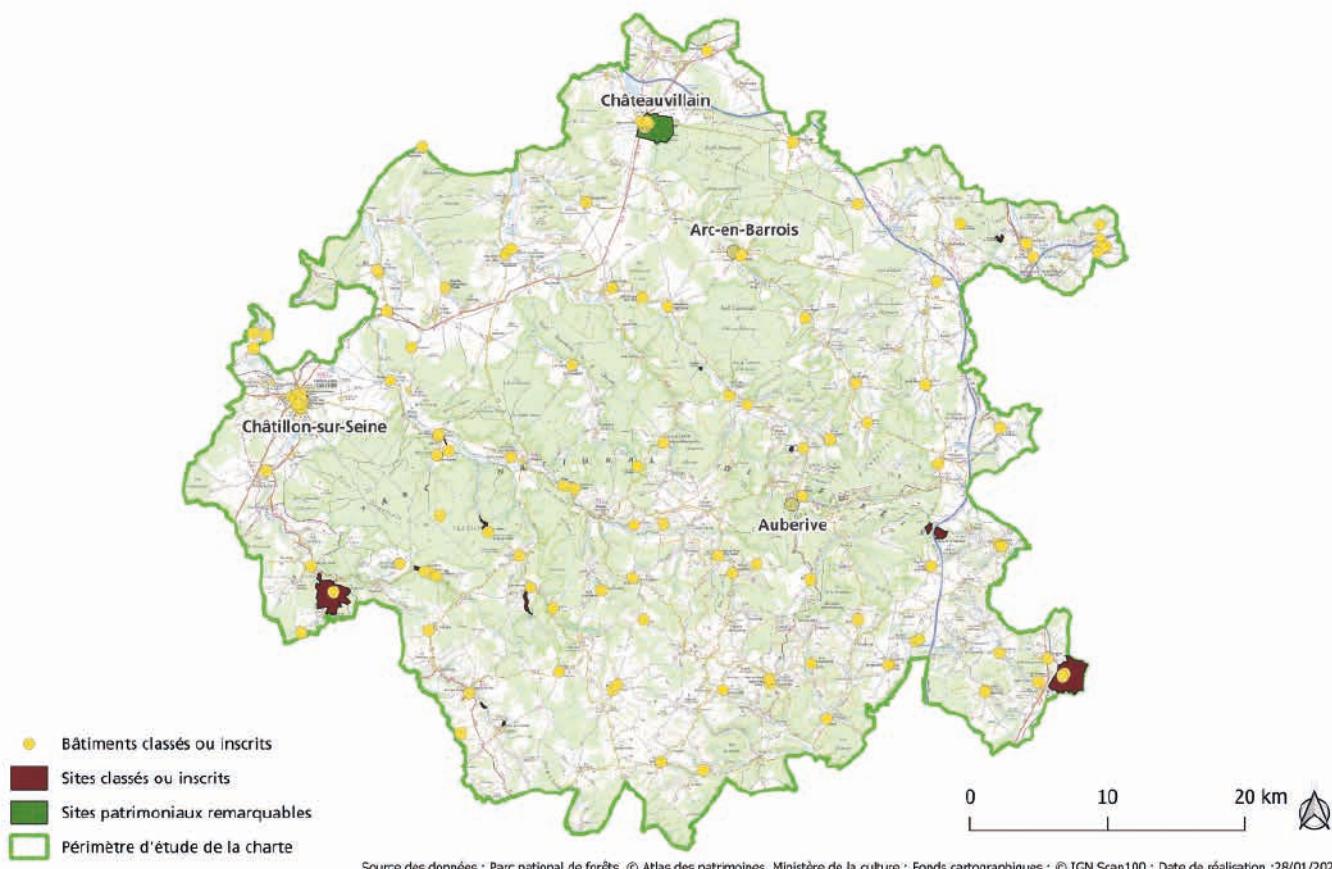
Environ un tiers des éléments classés ou inscrits au patrimoine sont des constructions vernaculaires, parmi lesquelles figurent des ouvrages liés à l'eau qui revêtent un intérêt architectural tout particulier. Parmi ces

éléments, on peut citer le Lavoir de Vanvey et la Fontaine d'Aujeurres, datant tous deux du XVIII^e siècle. De plus, les ponts, les puits, les fontaines, les bâliers hydrauliques, les mares, ainsi que les châteaux d'eau, tous témoignent de la présence continue de cette ressource naturelle et de son utilisation à travers les âges. Un grand nombre de calvaires sont également visibles le long des routes et aux abords des villages, souvent accompagnés de deux ou quatre arbres qui viennent « encadrer » ces croix.

Une partie significative de ce patrimoine vernaculaire comprend également des monuments commémoratifs, témoignant de l'impact des guerres mondiales. On peut citer, par exemple, le monument de la forêt à Villiers-le-Duc, celle de Gley-sur-Aujon et la stèle des aviateurs à Cour-l'Évêque. Enfin, il convient de mentionner l'ensemble du patrimoine archéologique dans un sens plus large, notamment industriel, qui est réparti sur l'ensemble du territoire du Parc national. On y trouve d'anciennes forges, des machines à vapeur, et bien d'autres vestiges qui témoignent de l'histoire industrielle de la région.

Sans bénéficier d'une visibilité nationale, les sites et les bâtiments existant sur le territoire (particulièrement les abbayes) constituent des éléments emblématiques.

Monuments historiques inscrits ou classés



Même s'ils sont reconnus comme « Monuments historiques » ils sont très faiblement valorisés. Peu de sites sont ouverts à la visite et leur accessibilité est très inégale en termes d'horaires ou d'ouverture sur l'année, à la différence de certains monuments voisins comme l'Abbaye de Clairvaux – pourtant devenue en partie une prison, l'Abbaye de Fontenay – patrimoine mondial de l'UNESCO, la Grande forge de Buffon...

Sur le territoire du Parc national de forêts, deux communes de Haute-Marne bénéficient du label « Petites cités de caractère ». Ces deux communes s'inscrivent dans des missions de sauvegarde, de restauration, d'entretien de leur patrimoine, de mise en valeur et d'animation auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires.

La première commune est le village de Montsaugeon situé au sud-est du Parc national. Elle fut, autrefois, une ville frontière entre Bourgogne et Franche-Comté. Le village a gardé les caractéristiques d'une cité bourgeoise d'autrefois avec ses quartiers spécialisés, son faubourg, ses maisons bourgeoises en pierre, ses châtelets et ses halles en atrium du XVIII^e siècle qui abritaient foires et marchés. La commune reste la ville phare du Montsaugeonnais avec son vignoble restauré par la volonté de passionnés.

La seconde commune du nord du Parc national est Châteauvillain, qui conserve de nombreux témoignages de son histoire encore visibles aujourd'hui. On peut y voir les enceintes fortifiées datant du XII^e et du XIV^e siècle, les vestiges des châteaux médiévaux ainsi que celui du XVII^e siècle, la Tour de l'Auditoire avec son chemin de ronde. Parmi les autres points d'intérêt figurent un lavoir à parquet flottant unique en France, la Maison de la Prévôté avec ses gargouilles, la Chapelle de la Trinité ornée de peintures à la détrempe. La ville abrite également des initiatives culturelles et artistiques sur l'ancien site industriel « Le Chameau » où l'on fabriquait des bottes en caoutchouc.

En Côte-d'Or, Salives jouit également du statut de cité de caractère. Nichée au creux d'un vallon d'où s'élance la Tille, Salives se distingue par sa remarquable diversité architecturale. L'église Saint-Martin se compose d'un chœur datant du XI^e siècle et d'une nef du XVII^e siècle, remaniée au XIX^e siècle, de style basilical. Une chapelle castrale de style gothique flamboyant a été ajoutée en 1556 à la partie nord de l'église. Le donjon du XII^e siècle, classé Monument historique, culmine à 18 mètres de hauteur et servait de poste de garnison et de guet. Les remparts, initialement démolis au XIV^e siècle lors des invasions, ont été reconstruits et renforcés au XV^e siècle, et ils s'étendent sur 1,4 km, entourant l'ensemble du bourg (certains segments n'ont pas été rénovés). Le puits fortifié comprend une tourelle de forme carrée datant du XIV^e siècle. Le lavoir de Salives, érigé en 1842, est également remarquable. John Armleder, artiste suisse, a mis en valeur la source de la Tille. Le patrimoine de Salives est complété par un colombier du XVIII^e siècle comptant plus de mille cases, ainsi qu'une croix de rogations et une maison à colombages.

Plus largement, le territoire du Parc national accueille de nombreux villages avec une grande valeur patrimoniale, comme Arc-en-Barrois (en cours de labellisation « petite cité de caractère »), mais aussi Grancey-le-Château, Bure-les-Templiers, Aignay-le-Duc, Rochefort-sur-Brévon, Bay-sur-Aube, Villiers-le-Duc, Dancevoir, Rochetaillée, Aujeurres... La plupart des villages présente une forme architecturale typique et des constructions en pierre locale, correspondant aux mêmes gisements que la pierre de Bourgogne, recouvertes d'enduits locaux (sables et ocres).

Certains patrimoines de villages ont pu occasionnellement être mis en avant comme le viaduc de Poinson-les-Grancey et le village de Santenoge qui apparaissent dans le film « On a retrouvé la septième compagnie ».

• Les savoir-faire

Le territoire a été marqué par plusieurs types de productions artisanales, parfois reconnues à l'échelle internationale, notamment dans les domaines du textile, de la verrerie, de la faïencerie, de la porcelaine, de la vannerie, de la tuilerie, de la taille de pierre et de la métallurgie. Certaines de ces productions ont malheureusement cessé, comme le travail du fer, la fabrication de porcelaine à Giey-sur-Aujon, ou encore l'artisanat de la ganterie initié par l'Abbé Cudel.

Aujourd'hui, le patrimoine architectural présent sur le territoire est le reflet des nombreux métiers et savoir-faire liés à la sylviculture, à la menuiserie, à la taille de la pierre et à la métallurgie. Le travail des métaux a joué un rôle majeur dans l'organisation économique du territoire. La disponibilité de l'eau, la présence d'une abondante ressource forestière et l'existence de gisements minéraux en sous-sol ont grandement contribué au développement d'une activité économique locale d'importance nationale. En effet, du XVI^e au XIX^e siècle, la métallurgie constituait l'une des principales activités de la région. En plus des édifices dédiés précédemment mentionnés, cette richesse générée par la sidérurgie se reflète également dans la qualité architecturale de bâtiments remarquables, comme par exemple, à Châtillon-sur-Seine et à Arc-en-Barrois.

Le territoire du Parc national de forêts possède un socle géologique calcaire dont l'humain a su tirer profit. En effet, la pierre calcaire constitue le véritable matériau de construction de l'habitat traditionnel. Une partie de son périmètre bénéficie depuis 2018 de la reconnaissance de l'indication géographique « Pierre de Bourgogne », sur laquelle s'appuie une filière d'excellence (représentant 10 entreprises sur le territoire). L'extraction et la transformation de blocs de pierre est réalisée dans le Châtillonnais où différentes carrières sont présentes avec chacune des pierres différentes par leurs couleurs, leurs veines... La présence des fossiles est aussi un critère valorisé et caractérisé : les pierres de Chamesson, de Beaunotte, de Semond, de Montmoyen, d'Ampilly, etc. L'application finale de ces pierres est la construction ou la restauration de bâtiments de haute qualité architecturale et/ou historique, par-delà les limites du Parc national.

La présence de la pierre calcaire a joué un rôle essentiel dans le développement des techniques de construction et de couverture en pierre sèche, qui constituent aujourd'hui l'identité du Parc national. Ce savoir-faire emblématique du territoire s'étend à une grande variété de types de bâtiments, qu'ils soient d'usage domestique, agricole, militaire, ou religieux. Il couvre une période chronologique allant du Moyen-Âge à l'époque contemporaine.

La construction en pierre sèche, bien que menacée par la perte de son savoir-faire, était à l'origine une technique de construction humble et typiquement rurale. Cela se reflète même dans les toitures, où l'on utilisait des « laves ». Le terme « laves » semble provenir du dialecte bourguignon du nord, une langue d'oïl, où le verbe « lever » se prononce « laver ». Ces laves étaient initialement des déchets de carrière, caractérisant une fois de plus le territoire du Parc national et faisant face à la menace de la disparition du savoir-faire lié à la restauration et à l'entretien des toitures en laves.

Certains des savoir-faire du territoire se distinguent donc par leur utilisation de matériaux locaux, exploités grâce à des pratiques spécifiques qui sont aujourd'hui en déclin. Plusieurs secteurs d'activités de la région se sont spécialisés dans des artisanats ou des industries de pointe à très forte valeur ajoutée, destinés parfois à une clientèle d'élite et continuent de perdurer jusqu'à nos jours.

À leurs côtés, d'autres formes d'artisanat se sont développées, notamment autour du bois (vaisselle, jouets en bois...). Certains ont pu acquérir une notoriété internationale comme le Moulin de la Fleuristerie à Orges dans la confection d'accessoires floraux pour la haute couture. Sa roue à aubes entraîne toujours aujourd'hui les machines datant du XIX^e siècle, et constitue le dernier centre en France de fabrication de pistils, pétales, feuilles et fruits. Les ateliers du moulin sont depuis 1997 ouverts aux visites guidées.



• Les activités agricoles

Le territoire a, de tout temps, accueilli des activités agricoles. Aujourd'hui, l'agriculture sur le territoire du Parc national est évolutive, diversifiée et adaptative aux sols et au climat de chaque unité paysagère. L'agriculture occupe actuellement 44 % de la superficie totale du Parc national. Cette coexistence de différentes couleurs, cultures, pâturages, parcelles forestières, ainsi que la présence d'animaux tels que les ovins, bovins et caprins, forment une mosaïque remarquable qui compose en partie le territoire du Parc national de forêts. Cette mosaïque contribue à apporter une grande diversité, un rythme et de multiples changements le long des axes routiers qui traversent le Parc national. Le paysage agricole a su s'adapter à la nature des sols de chaque espace, créant ainsi un contraste saisissant entre les vallées et les plateaux.

L'agriculture emblématique de la région est la polyculture-élevage, en raison de la nécessité de valoriser les prairies des vallées et de la possibilité de cultiver les terres des plateaux. Ce modèle de polyculture-élevage est souvent qualifié de « système vertueux ». Aujourd'hui, de nouvelles pratiques agricoles émergent et modifient progressivement les paysages traditionnels. L'agroforesterie, par exemple, fait son apparition, notamment avec la création récente d'un projet pilote à Leuglay initié par un important pépiniériste. Cette initiative vise à planter des arbres sur le plateau châtillonnais jusqu'à la commune de Châteauvillain. Ces nouvelles initiatives s'inscrivent dans le cadre de « la Trame verte et bleue » qui favorise la plantation d'arbres, principalement dans les prairies et les vallées.

L'agriculture développée ici se différencie de l'agriculture des autres parcs nationaux métropolitains où le pastoralisme est majoritaire. Celle pratiquée sur le territoire est très majoritairement conventionnelle, bien que le nombre de conversions à l'agriculture biologique ne cesse d'augmenter. Ainsi, le territoire peut être distingué en deux grandes zones de production :

- Un bassin céréalier majoritaire au nord et à l'ouest ;
- Un bassin d'élevage plutôt à l'est et au sud, en cohérence avec un réseau de vallées plus dense, valorisé par des prairies.

Les prairies, nombreuses dans les vallées du territoire, sont pâturées et/ou fauchées pour l'alimentation des troupeaux. Ces pratiques participent au caractère « pittoresque » de certaines portions du Parc national. Parmi elles, quelques-unes contiennent une flore remarquable et font l'objet d'actions ou d'animations afin de préserver cette richesse. C'est le cas du « Concours des pratiques agroécologiques Prairies et Parcours » qui a été lancé pour la première édition en 2022 sur le territoire du Parc national afin de promouvoir les pratiques agricoles vertueuses sur les prairies, permettant de concilier qualité agronomique et richesse en biodiversité. De plus en plus d'initiatives portées par les agriculteurs et les collectivités en faveur d'une agriculture territorialisée en lien avec une relocalisation de l'alimentation voient le jour, permettant ainsi les prémisses de la mise en place de filières locales de qualité afin de valoriser des produits issus du Parc national de forêts. La vente des productions alimentaires et artisanales en circuit court se développe de plus en plus, en vente directe, dans certaines cantines scolaires, sur les marchés ou via les commerçants locaux – même si le marché local reste réduit.

Le périmètre du Parc national comprend deux AOP fromagères : l'Époisses et le Langres. Cependant, il n'y a pas de producteur fermier répertorié, et seule la Fromagerie Germain, située dans le sud-est du parc, transforme le lait pour produire à la fois du Langres et de l'Époisses. Une partie de

la zone située à l'ouest de la région d'étude, sur la Côte châtillonnaise, est incluse dans l'aire géographique de l'AOP Crémant de Bourgogne. Par ailleurs, plusieurs productions agricoles de la région peuvent bénéficier de la protection accordée par les IGP (Indications Géographiques Protégées), notamment les Volailles Fermières de Bourgogne et du Plateau de Langres, la Moutarde de Bourgogne, le Vin de Pays de la Haute-Marne, ainsi que l'Emmental français est-central et le Gruyère (pour certaines communes haut-marnaises).

La célèbre Truffe de Bourgogne, également connue sous le nom de « princesse du Barrois », « joyau des bois » ou « trésor haut-marnais », à son origine remontant à 1390 à Is-sur-Tille, en Côte-d'Or, située à 15 km au sud du Parc national. Une randonnée thématique lui est dédiée, nommée la « route de la Truffe de Bourgogne ». Cette route prend fin à la Maison du Parc national et de la Forêt à Leuglay, où se trouve le Centre d'Interprétation de la Truffe de Bourgogne, accompagné d'une truffière pilote, mettant ainsi un point final à cette expérience.

Sur le territoire, la présence du Château de Courban, seul hôtel 4 étoiles du territoire, bénéficie également d'un restaurant gastronomique mettant les productions locales en valeur.





• L'activité sylvicole

En parallèle de l'activité agricole, l'activité sylvicole est une activité prédominante pour le territoire. Les forêts du Parc national sont des forêts anciennes de feuillues, majoritairement des forêts publiques appartenant soit à l'État, soit aux collectivités publiques. L'Office national des forêts (ONF) est le gestionnaire de ces forêts soumises au régime forestier. Depuis plusieurs dizaines d'années, un changement de pratique est observé. Le traitement en taillis sous futaie pratiqué de façon ancestrale pour fournir du bois de chauffe et un peu de bois d'œuvre a fait place à de la futaie régulière, une gestion conservant des arbres d'âge sensiblement identique pouvant aboutir à la production de plus haute qualité, ou à de la futaie irrégulière, permettant de conserver sur une même parcelle des arbres d'âge, d'essence et de taille variés. Si le traitement régulier reste majoritaire, le traitement irrégulier, réputé plus proche de la nature, est néanmoins assez pratiqué (dans des proportions de l'ordre de 55/45), bien qu'encore souvent relégué aux espaces les moins productifs.

Le dispositif « forêt irrégulière école », lancé en 2018 dans la région d'Auberive par un consortium d'acteurs forestiers et/ou locaux, vise à informer, sensibiliser, former et convaincre de la pertinence de ce mode de gestion, tout en continuant à acquérir des connaissances techniques spécifiques à ce traitement. Dans ce sens, le Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA), agit aussi dans le but d'avoir une gestion forestière plus respectueuse de la faune, de la flore et de la fonge présents dans l'écosystème forestier. Ce syndicat est le plus vieux (1974) et le plus grand (8 132 ha) syndicat forestier de France et regroupe 27 communes du territoire. Les forêts du SIGFRA bénéficient de la certification FSC ainsi que de la mention « service écosystémique » permettant de valoriser la gestion forestière vertueuse en faveur de la biodiversité.

L'objectif 3 de la Charte du Parc national de forêts vise à « Améliorer la naturalité des forêts gérées du cœur » en mettant en place des mesures favorables à la biodiversité forestière tout en permettant la poursuite de l'exploitation forestière. L'objectif 3 s'articule donc autour de mesures à différentes échelles allant d'actions comme : laisser le bois mort au sol dans les forêts puis augmenter le nombre d'arbres à haute valeur écologique à l'hectare, mettre en place des îlots de sénescence, instaurer des îlots de vieillissement, et, pour terminer, la mise en place de la Réserve intégrale ayant le plus haut niveau de naturalité et permettant de maximiser les conditions d'expression de la biodiversité. La Réserve intégrale forestière se situe en Haute-Marne, dans le Cœur du Parc national de forêts sur les communes d'Arc-en-Barrois, Châteauvillain, Cour L'Evêque et Richebourg, au sein de la forêt domaniale d'Arc-Châteauvillain. Son rôle est de permettre l'observation à long terme des effets des changements globaux et notamment climatiques. La réglementation concernant cet espace est établie pour limiter durablement l'impact de l'Homme sur les écosystèmes de manière à restaurer les dynamiques naturelles de l'écosystème forestier. Cela permet de protéger, entre autres, les espèces inféodées aux stades sénescents de la forêt mais aussi d'observer scientifiquement des forêts en libre évolution. L'exploitation sylvicole a ainsi été arrêtée dès 2019.

Elle attire déjà l'attention de nombreux scientifiques, forestiers et bien sûr des visiteurs. Il existe cependant d'autres espaces depuis plus longtemps en libre évolution sur le territoire, qu'ils s'agissent d'îlots de quelques hectares ou de surfaces de plusieurs dizaines d'hectares comme la réserve biologique intégrale du Bois des Roncés de 220 ha dans le massif d'Auberive, une partie de la forêt autour du Marais de Chalmessin, ou une partie du plateau de Combe noire en forêt de Châtillon-sur-Seine.

Avec de nombreux espaces permettant la production de bois, la filière liée au bois est naturellement bien représentée. Les entreprises de première, deuxième et troisième transformation sont présentes sur le territoire avec une vingtaine d'établissements aux compétences complémentaires et parfois spécialisées (déroulage, charbon actif, agroforesterie, menuiserie sur-mesure,...), parmi lesquelles des groupes d'envergure nationale, voire internationale. Les ambitions du Parc national de forêts pour ce volet de l'économie locale sont inscrites dans la Charte dans l'orientation 11, « Soutenir et promouvoir une filière forêt-bois compétitive, moderne et innovante basée sur la transformation et la valorisation locales de la ressource en place ». L'affouage est aussi grandement pratiqué et permet aux habitants de bénéficier d'une délivrance en nature de bois de chauffage venant des coupes réalisées dans les forêts communales. Cette pratique connaît un regain d'intérêt dû au coût de l'énergie à l'heure actuelle. Cela approvisionne environ 3 000 foyers en bois de chauffage.

À Leuglay, la Maison de la Forêt, devenue Maison du Parc national, met en avant les savoir-faire et les métiers de la filière forêt-bois.

• La gestion cynégétique

En parallèle de la gestion sylvicole des forêts, le territoire est caractérisé par une activité cynégétique importante. La chasse constitue une source de revenus non négligeable pour les propriétaires forestiers et permet des retombées économiques dans les établissements du territoire (restaurants, hôtels, gîtes en période hivernale). C'est aussi un des moteurs de la vie associative et communale : repas de chasse, fête de la Saint-Hubert, ouverture et fermeture de la chasse, pratique de la vénerie en forêt de Châtillon-sur-Seine. Ce sont autant de moments qui rythment la vie de ce territoire rural. Majoritairement pratiquée par des chasseurs locaux, la chasse au grand gibier attire également un nombre important de chasseurs extérieurs. En l'absence de grands prédateurs, elle constitue le principal moyen de réguler les populations de grands ongulés sauvages. Tout comme la gestion forestière, la chasse a participé à l'évolution des forêts du territoire à travers le temps. Ces forêts royales ou seigneuriales, orientées vers la chasse au grand gibier par le passé, ont été fortement marquées par des aménagements liés à cette vocation. On retrouve cet héritage dans le réseau de routes qui sillonnent certains massifs, dans l'existence de carrefours en étoile qui témoignent de la pratique ancienne de la vénerie, et même dans la toponymie.

• Vie culturelle et sociale

Le territoire est animé toute l'année par des événements ou des animations valorisant généralement les savoir-faire locaux, avec de nombreuses fêtes locales. Dans la ville de Châtillon-sur-Seine, la fête du crémant et tape-chaudrons se traduit à travers un défilé carnavalesque durant le mois de mars afin de célébrer l'arrivée du printemps tout en honorant le Crémant de Bourgogne. Chaque dernier dimanche de septembre, la traditionnelle Fête de l'automne s'installe à Leuglay. Elle réunit chaque année les passionnés de nature et d'artisanat dans un cadre idyllique, sur les bords de l'Ource.

Depuis sa création, le Parc national anime le territoire via des sorties organisées toute l'année se basant sur des événements nationaux. Ce sont des sorties pour le grand public qui ne sont pas nécessairement axées sur un type de profil mais plutôt sur une approche globale. La majorité des actions ont lieu durant les vacances scolaires pour l'accueil des touristes et aussi sur la base de sciences participatives tout au long de l'année à destination des locaux.

- Des événements à portée culturelle : Le Festival « Nuits des forêts », Journée internationale des Forêts (JIF), des expositions...
- Une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable intégrant notamment l'organisation de visites en pleine nature auprès du grand public.

À proximité, la ville de Langres, ville d'Art et d'Histoire, au secteur sauvegardé, propose des manifestations qui attirent de nombreuses personnes et rayonnent parfois sur le territoire du Parc national. En particulier l'association Tinta'mars défend un projet culturel consacré à la promotion du spectacle vivant auprès de tous les publics à Langres et en Pays de Langres. Avec un temps fort en mars, le festival Tinta'mars, et une programmation en saison en direction du très jeune public, Tinta'mars s'efforce de rythmer la vie culturelle du territoire en venant faire des représentations sur tout le territoire du Pays de langres.

La présence d'artistes sur le territoire est une réalité incontestable, et ces créateurs ont investi pratiquement tous les domaines artistiques possibles tels que la musique, la danse, le théâtre (comme la Compagnie des Gens), ainsi que la production artistique (avec des initiatives telles que Les Décisifs et Autour de la Terre). Plusieurs lieux sont dédiés à l'accueil d'artistes en résidence sur le territoire, dont la Maison Laurentine, la Maison de Courcelles, le site de Simone à Châteauvillain, et bien d'autres. La programmation culturelle est diversifiée et solidement ancrée dans la région. Cependant, elle se concentre principalement sur la saison estivale et présente des défis d'adaptation pour attirer également un public touristique étranger.

La Belle balade à Châteauvillain est un des exemples de cette présence. Réalisée directement sur place, au cœur du Parc national de forêts, chaque œuvre est imaginée pour un lieu précis, afin qu'elle soit en complète résonance avec son environnement. Les œuvres s'inscrivent dans le paysage, dialoguent avec lui, et offrent au public l'opportunité d'arpenter poétiquement la forêt en la rencontrant autrement. Le Parc national de forêts est ainsi traversé par des installations monumentales et des micro-architectures. Il devient un immense atelier de création d'où émerge un parcours artistique qui s'enrichit de nouvelles œuvres chaque année. Au-delà d'une proposition artistique et poétique, ce parcours invite à la réflexion sur l'empreinte écologique de nos comportements et nos modèles de développement.

Dans la continuité de ces engagements artistiques sur le territoire, des lieux de convivialité émergent également à l'image du tiers-lieu appelé SIMONE à Châteauvillain. Labellisée « Fabrique de Territoire » en 2020, SIMONE rassemble depuis 2015 des habitants et des artistes autour de trois champs d'action : le champ artistique & culturel, les services aux habitants et l'expérimentation économique et sociale. Les sites labellisés « Fabrique de Territoire » sont les lieux où le travail est collaboratif, où l'on parle de la transition écologique, de l'apprentissage de pair à pair, de la créativité ou le fait des projets collectifs, tout en offrant convivialité et flexibilité. Dans les tiers-lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait

ensemble, on fabrique, on participe, etc. Sur le territoire, deux autres sites bénéficient de ce label, la Tour des Villains à Montsaugeon ainsi que la maison d'animation et de formation de Courcelles à Saint-Loup-Sur-Aujon.

D'autres sites associatifs ou culturels sont dans la même dynamique que ceux cités précédemment. On peut évoquer les médiathèques du territoire, les salles de concerts ...

• Les personnalités célèbres

Le Parc national a accueilli un certain nombre de personnalités, souvent mises en avant par le travail des sociétés savantes locales. La renommée de certaines d'entre elles dépasse largement les limites du territoire du Parc national de forêts et bénéficient d'une notoriété à l'échelle nationale voire internationale.

En premier lieu, la ville de Châtillon-sur-Seine a été labellisée en 2023 « ville impériale ». Ce lien avec l'Empereur Napoléon Bonaparte se fait tout particulièrement par l'entremise de celui qui deviendra le Maréchal Marmont, avec lequel s'est noué un lien d'amitié motivant des passages de Napoléon dans la ville. Natif de la Châtillon-sur-Seine, le Maréchal Marmont lui a légué un important patrimoine historique napoléonien dont une salle entière est réservée à l'exposition au Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix.

Certaines de ses personnalités sont reconnues pour plusieurs aspects de leur existence :

- **Désiré Nisard**, écrivain, homme politique, Académicien (1806-1888) né le 20 mars 1806 à Châtillon-sur-Seine, il fut professeur d'éloquence latine au Collège de France en 1833, puis d'éloquence française. Son cours donna lieu à des troubles suivis d'un procès sensationnel en police correctionnelle. Député en 1842, il fut sénateur en 1867 ; il fut directeur de l'École Normale et membre de l'Académie des Inscriptions.

- **Louise Michel** (1830-1905), institutrice, poétesse, militante active pendant la Commune, haut-marnaise de naissance, elle fut enfermée 20 mois en détention (de décembre 1971 à août 1973) à l'Abbaye d'Auberive convertie à cette époque en prison.

- **Alice Ernestine Prin dite Kiki de Montparnasse** (1901-1953), modèle, muse et artiste du mouvement d'avant-garde, née à Châtillon-sur-Seine. Enfant illégitime de Marie Prin et de son amant, riche marchand de bois, elle deviendra une muse incroyable, femme aux multiples talents, qui a largement inspiré le Paris des années folles et ses artistes et sera connue sous le pseudo de « Kiki de Montparnasse. ».

- **Abbé Henri Dominique Lacordaire**, né à Recey-sur-Ource, précurseur du catholicisme libéral (1802-1861), et bien plus tôt avant lui Bernard de Fontaine (1090-1153), abbé de Clairvaux et réformateur de la vie religieuse catholique, et qui a fait ses études à Châtillon-sur-Seine.



D'autres ont particulièrement brillé dans un domaine particulier :

Des écrivains et écrivaines :

- **Simone de Beauvoir** (1908-1986) qui a passé des vacances à Châteauvillain, relatant quelques anecdotes dans « Mémoire d'une jeune fille rangée »;
- **Victorine de Chastenay**, mémorialiste qui a vécu à Essarois (1771-1855) ;
- **Antoinette Quarré**, poétesse (1813-1847), naît en 1813, à Recey-sur-Ource, en Bourgogne ;
- **Joseph Cressot**, natif de Châtoilenot (Vals d'Esnom, 52) instituteur et écrivain, auteur de « Le pain au lièvre » (1882-1954) ;
- **Francis Carco**, écrivain (1886-1958) qui a vécu à Châtillon-sur-Seine ;
- **André Theuriet** (1833-1907) qui a été receveur de canton, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Auberive.

Des scientifiques parmi lesquels :

- **Pierre Perrault**, auteur de « De l'origine des fontaines » considéré comme le point de départ de l'hydrologie scientifique (en partie basé sur le bassin de la Haute Seine à Aignay le Duc) (1611-1680) ;
- **Louis Cailletet** (1832-1913), natif de Châtillon-sur-Seine, physicien qui réussit le premier à liquéfier le dioxygène.

Et notamment de nombreux naturalistes :

- **Le chanoine Paul Victor Fournier**, auteur de « Les Quatre flores de France » (1877-1964) ;
- **Pierre Bulliard**, né à Aubepierre-sur-Aube (1752-1793), auteur de nombreux ouvrages de botanique ;
- **Jean Claude Rameau**, botaniste, auteur de « La flore forestière française » (1943-2005) né à Chaumont. Il était un membre très actif de la Société des sciences et d'archéologie de Haute-Marne. Très préoccupé par les projets d'aménagements locaux, il est l'un des fondateurs de l'organisme aujourd'hui connu sous le nom de « Haute-Marne Nature Environnement ». Il a défendu inlassablement une gestion forestière intégrée prenant en compte la biodiversité, la sylviculture en annonçant qu'il était possible de lier écologie et économie. Son œuvre et ses connaissances sur les dynamiques forestières ainsi que sur le territoire haut-marnais ont inspiré largement la création du Parc national de forêts;
- **Robert Hainard** (1906-1999), naturaliste, artiste animalier et penseur des relations Homme-nature, a réalisé plusieurs œuvres en Forêt de Châtillon-sur-Seine.

Avec, à proximité du territoire, **Georges Louis Leclerc, Comte de Buffon**, naturaliste (1707-1788), auteur de l'Histoire naturelle, ou encore **Camille Flammarion**, natif de Montigny-le-Roi, et à l'origine de l'astronomie populaire.

Et enfin, **Claude Levi Strauss**, anthropologue, ethnologue (1908-2009) qui emménage dans « La Charmette », une grosse maison bourgeoise entourée d'un parc boisé de 9 hectares dans le petit village de Lignerolles, en Côte-d'Or. Il est enterré dans ce village. Il a fait du territoire du Parc national l'un des cinq principaux territoires dédiés aux sciences humaines et sociales (Etude des « dames de Minot »).

De façon plus contemporaine, peuvent être mises en avant des personnalités comme :

- **Danièle Bour** - créatrice et dessinatrice de petit Ours brun (1939), vit depuis plusieurs dizaines d'années sur le territoire ;
- **Bertrand Lavier**, peintre et sculpteur (1949), très attaché à son village natal d'Aignay-le-Duc où il réside encore;
- **Philippe Bertrand**, journaliste qui a longtemps animé les « Carnets de campagne » sur « France inter » et habitant d'Aignay-le-Duc.





Parc national
de forêts

Parc national de forêts
20 rue Anatole Gabeur
52210 Arc-en-Barrois

Tél. : 03 25 31 62 35

www.forets-parcnational.fr



POUR VOUS INSCRIRE
À NOTRE LETTRE
D'INFORMATION,
FLASHEZ CE CODE →

